

journal de la Confédération Musicale de France

N° 345

NOVEMBRE 1981

ORGANE MENSUEL DES 49 FEDERATIONS,
DES 6.000 SOCIÉTÉS ET ÉCOLES
ET DES 600.000 MUSICIENS FÉDÉRÉSLa C.M.F. est reconnue d'utilité publique par
décret du 2 janvier 1957 et agréée par le ministè-
re de la Culture et le ministère de la Jeunesse
et des Sports. Elle est affiliée à la Confédéra-
tion Internationale des Sociétés Populaires de
Musique et membre du Comité National de la
Musique.

Numéro de la commission paritaire 34407

« Toute musique n'a de valeur que si elle est précédée et suivie de silence »

Éditorial

Une journée mondiale de la musique

Il y a quelques années déjà, le Conseil International de la Musique avait proposé que, dans le monde entier, une journée soit choisie pour être consacrée à la musique ; le 1^{er} octobre avait été unanimement retenu, ceci favorisant, certes, les pays de l'autre hémisphère qui, eux, à cette date, se trouvent au printemps.

Les artistes les plus éminents avaient proposé leur concours : Yehudi Menuhin, Rostropovitch, Richter, et beaucoup d'autres, ainsi que de grands artistes lyriques.

La musique peut s'exprimer sous toutes ses formes, et le Conseil International en est conscient. A Budapest, ce vœu a été renouvelé à tous et unanimement, les pays comme les diverses fédérations adhérentes s'y sont associés.

Le Comité National de la Musique en France, réuni récemment à Paris, en a accepté à l'unanimité le principe.

Aussi, combien il serait apprécié que nos harmonies, fanfares, orchestres, ensembles instrumentaux divers, chorales et même nos groupes folkloriques, participent à cette journée qui, pour des raisons pratiques, pourrait se situer le samedi 2 ou le dimanche 3 octobre 1982. Des concerts pourraient être placés sous l'égide de la Confédération Musicale de France qui, vous le savez, adhère au Comité National de la Musique qui, lui-même, siège à l'Unesco.

Combien il me serait agréable, lors de cette prochaine réunion, à Stockholm en 1983, de dire l'effort entrepris par nous tous, et de donner en exemple nos régions et ce qu'elles représentent ; ce serait une occasion de nous mieux faire connaître et estimer.

Je rentre du Luxembourg où la Confédération Internationale des Sociétés Musicales (anciennement C.I.S.P.M.), a pris un nouveau tournant, et nul doute que l'effort international sera plus grand, d'autant que les pays représentés sont de plus en plus nombreux.

Là aussi, cette journée mondiale de la musique a été accueillie avec ferveur, et tous se rendent compte de ce qu'elle peut nous apporter moralement, voir même tangiblement, le Conseil de l'Europe étant lui aussi sensibilisé par les activités musicales de ses membres.

Allons ! Prenez des initiatives et n'omettez pas de les signaler en temps. Nous ferons un tableau d'honneur de ces manifestations les plus variées qui honoreront notre Confédération, avec foi et dans un but de confraternité de tous ceux qui, dans le monde, vibrent pour exprimer la musique.

André AMELLÉR.

Ce numéro est consacré aux épreuves d'examens et à tout ce qui concerne l'enseignement au sein de vos fédérations.

Nous avons regroupé dans ce journal toutes ces questions afin de faciliter vos recherches tout au long de l'année.

Sainte Cécile

Légende dorée de la Patronne des Musiciens

EN MATIÈRE DE PREFACE

Si vous demandez à brûle-pourpoint à un musicien pourquoi Sainte-Cécile est sa patronne et pourquoi la fête de cette martyre chrétienne est commémorée chaque année le 22 novembre, il y a gros à parier qu'il restera coi. Cette ignorance est d'ailleurs assez excusable car il n'existe guère d'ouvrage accessible donnant une réponse satisfaisante à cette double question. Ouvrez, par exemple, le populaire *Petit Larousse illustré* (dernière édition) et vous lirez, dans la partie historique et relativement à Sainte Cécile : « Vierge et martyre romaine, morte décapitée vers 230 sous Alexandre Sévère. Patronne des musiciens. Fête le 22 novembre. » Un point, c'est tout... et c'est peu !

Vous vous direz avec raison que le *Petit Larousse* n'est pas précisément un ouvrage d'érudition et que, très souvent, il n'est pas prodigue de renseignements. Vous croirez alors que vous aurez plus de chance d'avoir votre curiosité satisfaite en consul-

tant un ouvrage spécialisé et vous ne manquerez pas de feuilleter le gros *Dictionnaire de Musique* de H. Riemann qui contient tant de précieuses informations. Las ! vous éprouverez certainement une forte déception en constatant qu'il ne vous en apprend guère plus que le *Larousse* en ce qui concerne votre sainte patronne. Il vous donne bien quelques détails sur la plus ancienne « Société Sainte Cécile », celle fondée par Palestrina, de même que sur les chefs-d'œuvre poétiques, mu-

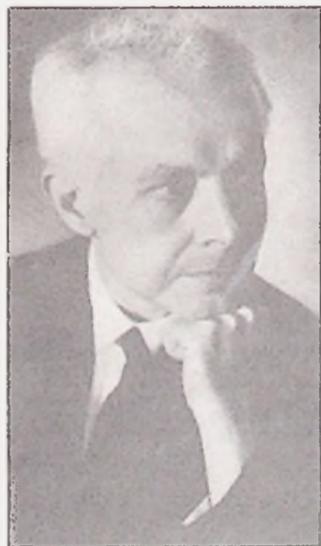
sicaux et picturaux inspirés par la Sainte, mais il ne vous dit toujours pas pourquoi les musiciens la vénèrent comme patronne et pourquoi sa fête est célébrée le 22 novembre. Toutefois, vous remarquerez deux références marquées en italique : Cf. Dom Guéranger. *Sainte Cécile* (1875) et P.A. Kirsch : *Die heilige Cäcilia* (1901). Voilà donc deux auteurs, allez-vous penser, qui pourront apporter un peu de lumière sur la question et vous

• Suite page 12



Sculpture de Donatello (XIV-XV siècle).

Musée National, Florence



Bartok Béla



Centenaire de la naissance d'un grand musicien

BELA BARTOK 1881-1981

Le monde fête actuellement le grand compositeur hongrois que nous honorons ici. Il s'est dévoué pour la musique populaire en allant, durant de nombreuses années, aux sources mêmes des origines musicales de son pays, avec Kodaly et une équipe de musiciens qui ont récolté, trié et élagué, car nombreuses furent les influences diverses : chansons, danses du pur folklore hongrois !

Je me souviens de ce lointain concert, au début de l'année 1939 où, à la Salle Pleyel, il avait joué son Concerto pour piano. Ce fut la seule fois où je vis et entendis le génial musicien, car la guerre devait l'exiler durant de longues années aux U.S.A.

Admirable pianiste, il a été à Budapest l'élève d'Istvan Thoman qui fut un disciple de Liszt et de Koessler pour la composition. Comme Chopin, il était patriote et l'affirmait dans son œuvre. « Kosuth », poème symphonique en est un exemple. Ami de Zoltan Kodaly, ils suivirent deux voies différentes, mais l'une et l'autre, au bénéfice de la Musique ; pour Bartok, le retour aux sources, à l'expression musicale dans sa simplicité, les quartes et les quintes issues de lointaines origines, enfin un rythme libre de contrainte, dont les occidentaux que nous sommes avaient cru bien faire en y mettant des musiques qui ne le supportaient pas.

Comme pour Bizet avec « Carmen », Debussy avec « Pelléas »

• Suite page 22

André AMELLÉR.

Les instruments de percussion

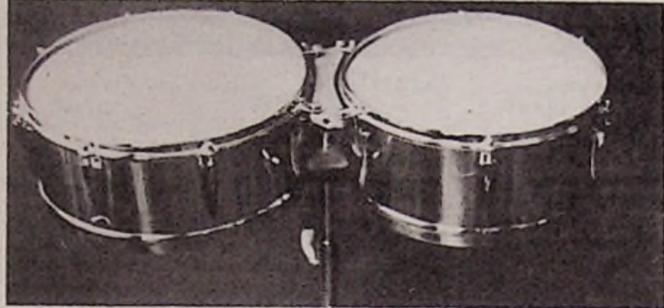
Par René CUENOT | Professeur au Conservatoire national de région de Dijon

• Suite du dernier numéro

TIMBALES CREOLES ou TIMBALES (prononcer... laisse)

Se situe dans la famille des bongos graves. Elles se composent de deux tambours à fût métallique recouvert d'une seule

peau de 33 cm à 36 cm de diamètre dont la tension est réglable pour modifier la hauteur de son désir. Elles sont montées sur pied. Dans la musique latino-américaine, les peaux sont très tendues et il est préférable d'employer des baguettes en bois légers. A l'orchestre, on les emploie souvent en liaison avec les bongos, ce qui forme un groupe de quatre sons aigus.



ROTO-TOMS

Ce sont des tom-toms accordables sans fût. Ils ont été inventés en 1960 par le pianiste et compositeur américain, Michaël Colgra. Le montage de cet instrument rappelle celui de la timbale rotative. Pour modifier la hauteur de son, il suffit de tourner l'instrument dans un sens ou dans l'autre. Les roto-toms existent en sept tailles différentes de 15 cm à

45 cm de diamètre. Chaque instrument peut couvrir au moins une octave. Munis d'une peau de timbale, ces instruments possèdent une sonorité résonnante et très claire, peuvent à la rigueur servir de timbales aiguës pour celui qui ne disposerait pas de timbale piccolo. On peut éventuellement utiliser les roto-toms comme instrument de travail en remplacement des timbales pour l'élève qui ne possède pas de timbale à la maison.



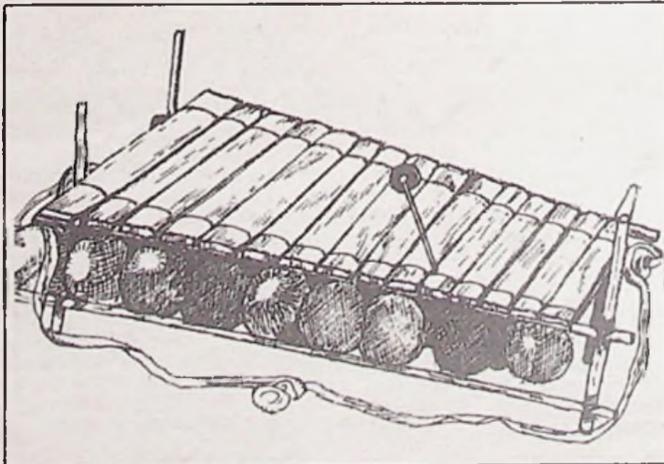
LES BOIS A SONS DETERMINES

LE XYLOPHONE

Le xylophone est le descendant du tambour de bois (instrument primitif) à deux notes, utilisé au Mexique, Afrique, Océanie. Les premiers connus étaient faits de lames de bois de différentes longueurs taillées grossièrement, placées sur les jambes croisées de l'exécutant. Assis en tailleur et frappées avec des morceaux de bois. Dans certains pays (Bali-Indochine) on fixe ces lames sur une caisse de résonance en bois, parfois délicatement sculptée.

On en joue encore dans certains orchestres cambodgiens, jouant de la musique « khmère » où il est joint aux tambours. Cette musique religieuse traditionnelle se joue dans les cérémonies de pagodes, dans les processions, les théâtres, etc.

On pense qu'il s'est amélioré en Afrique du côté du Mozambique, au XIV^e siècle, où il eut jusqu'à seize lames posées sur des troncs de bananiers. Dans certaines tribus du Mali, de la Guinée et du Sénégal, on leur donne le nom de « Bala » et le joueur étant le



« balafon » d'où le nom actuel de cet instrument africain. Les indigènes avaient la chance de trouver sur place des bois convenant parfaitement à sa fabrication : palissandre, bois de rose, encore utilisés de nos jours mais se raréfiant. Sur les instruments plus graves à la place de la caisse de résonance on plaçait sous chaque lame des calchasses qui en amplifiaient le son. Il en existait aussi de portatifs de forme droite ou cintrée. L'instrument était suspendu par une courroie passant sur l'épaule du joueur, sous chaque lame était fixée une calchasse faisant office de résonateur.

Venu d'Afrique au début du XV^e siècle, le xylophone fait son apparition en Europe. Suivant les époques, il porte des noms différents. Au Moyen Age, c'est « l'échelette », plus tard « l'orgue de paille », l'harmonica de bois, claquébois, etc.

Jusqu'au XVIII^e siècle, le xylophone n'évolue guère, il n'arrive pas à s'imposer. Pour S. Virdung et ses successeurs, c'est un instrument méprisable. M. Praetorius le classe parmi les « Lumpen Instrumenta ». Dans l'époque préclassique, d'après l'iconographie, le xylophone se jouait avec une seule mailloche, l'instrument était suspendu verticalement. Il comporte alors sept lames, ou bien on le portait suspendu aux épaules comme le balafon africain. Le nombre de lames varie beaucoup jusqu'au XIX^e siècle, son évolution reste assez obscure.

Lorsque le xylophone apparut pour la première fois à l'orchestre, il avait la forme d'un xylo à quatre rangs (son aspect et sa technique étaient très éloignés du modèle actuel. Les lames de bois reposaient alors sur des cordes de paille et les partitions de R. Strauss réclamaient d'ailleurs « Holz ou Strohinstrumente ». Les mailloches en forme de cuillers étaient le plus souvent en bois dur ou en corne. Il a pratiquement disparu, on en rencontre encore quelques modèles en Europe. Il y eut même des xylophones à clavier, mais ils sont pratiquement introuvables, quoique Bartok, dans « le Château de Barbe-Bleue » ait écrit une partition pour cet instrument.

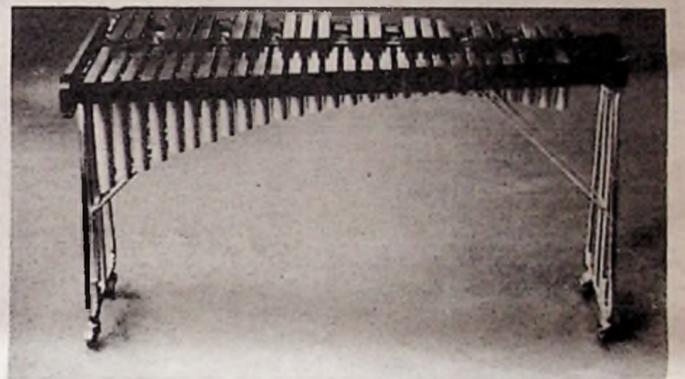
Le xylophone actuel consiste en la réunion de lames de bois de différentes longueurs. Le xylophone est un instrument à sons déterminés. Il se compose d'un châssis métallique avec deux supports à chaque extrémité surmontés de deux cadres de bois sur lesquels reposent les tubes résonateurs et les lames de bois suspendus par un cordon. Les lames les meilleures sont en palissandre du Honduras, mais devant la difficulté d'approvisionnement, les fabricants ont mis sur le marché des lames synthétiques, mais d'une qualité quelque peu discutée par les professionnels de très haut niveau. Elles possèdent des avantages, notamment pour le diapason. On frappe les lames avec des baguettes à tête d'ébène, de caoutchouc souple ou recouvertes de laine pour obtenir des sonorités différentes. C'est un instrument de virtuosité qui de-

mande une très grande technique. Il a pris une place très importante dans l'orchestre moderne.

Le xylophone se caractérise par une sonorité sèche et cassante. Dans la « Danse macabre » de Saint-Saëns (1874), il évoque le claquement des os d'un squelette. On considère que les résonateurs dont sont munis les instruments actuels ont adouci la sonorité des instruments anciens. On trouve de plus en plus de parties écrites pour cet instrument dans la musique contemporaine.

La plupart des xylophones répandus en Europe ont une tessiture de trois à quatre octaves. Le xylophone quatre octaves s'adapte mieux au répertoire symphonique moderne dont de nombreuses œuvres réclament cette tessiture. La fragilité des lames en bois des xylophones et des marimbas (voir plus loin) impose un entretien attentif pour qu'elles ne s'abîment pas et restent justes. Dans la mesure du possible elles doivent être conservées dans une ambiance à température constante, évitant tout excès notamment la proximité des radiateurs. La justesse doit être vérifiée à intervalles réguliers et bien que l'instrumentiste sache que pour abaisser la hauteur du son il faut limer la surface inférieure de la lame en son milieu, alors que pour l'élever il faut en limer les extrémités, il vaut mieux faire appel à un spécialiste muni du matériel approprié. Le percussionniste doit aussi protéger son instrument en n'utilisant que les baguettes adéquates en évitant de poser d'autres instruments directement sur les lames et en le recouvrant d'une housse lorsqu'il ne l'utilise pas.

mande une très grande technique. Il a pris une place très importante dans l'orchestre moderne. Le xylophone se caractérise par une sonorité sèche et cassante. Dans la « Danse macabre » de Saint-Saëns (1874), il évoque le claquement des os d'un squelette. On considère que les résonateurs dont sont munis les instruments actuels ont adouci la sonorité des instruments anciens. On trouve de plus en plus de par-

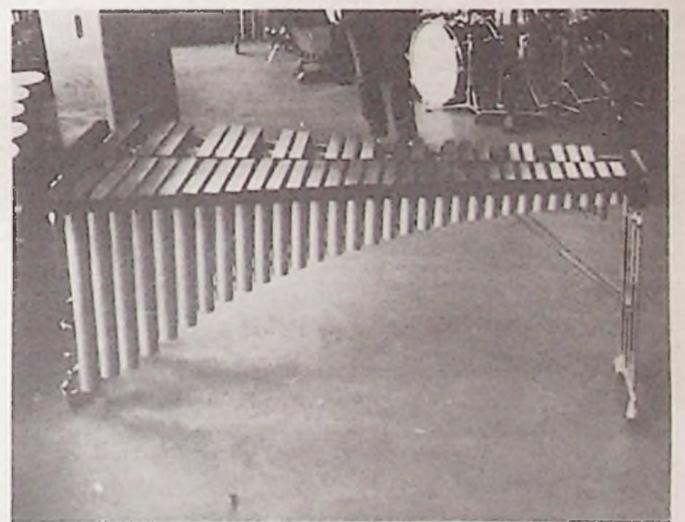


LE MARIMBA

Le marimba se présente comme le xylophone dont il est très proche à cela près qu'il descend une octave plus bas. On l'appelle aussi xylophone basse. Le son est très différent du xylophone, mais très caractéristique et sa sonorité porte peu parce qu'il est joué avec des baguettes de laine. D'origine africaine, le marimba fut répandu en Amérique du Sud. Au Guatemala il est instrument national. Il semble avoir été importé en France vers 1930 par les orchestres de jazz

où il était utilisé par des virtuoses, en particulier Teddy Brown.

Il existe des marimbas de trois octaves et demie, quatre et cinq octaves. Les compositeurs ont écrit spécialement pour cet instrument des duos, trios, quatuors et même quintettes. Darius Milhaud a écrit « Concerto pour marimba et orchestre » joué avec quatre baguettes, plus récemment Boulez a utilisé dans « Pli selon Pli » deux xylomarimbas de cinq octaves qui réclament chacun deux instrumentistes.



• A suivre

Si vous n'avez pas encore réglé vos abonnements en retard au journal de la C.M.F., veuillez le faire avant le 31 décembre 1981.

Merci.

EXAMENS FÉDÉRAUX 1982

Nos programmes commencent au niveau élémentaire 1 c'est-à-dire trois ans d'études. Les niveaux « débutant » 1 et 2 seront programmés sous la responsabilité des Directeurs et des Fédérations.

CHANT

NIVEAU	TITRE	AUTEUR	EDITEUR
PREPARATOIRE 1	Vocalise classique et	Concone-Vacai	
PREPARATOIRE 2	Une mélodie	Au choix du professeur	
ELEMENTAIRE 1	Vocalise et	Panolka	
ELEMENTAIRE 2	Une mélodie, un air	Au choix du professeur	
MOYEN 1	Une vocalise classique	Au choix du professeur	
MOYEN 2	Une vocalise moderne	Au choix du professeur	
	Un air italien ou Lied allemand	Au choix du professeur	
	Un air d'oratorio avec récitatif	Au choix du professeur	
PRE SUPERIEUR	Une mélodie	Faure	
SUPERIEUR	Un Lied	Schubert ou Wolf	
	Un récitatif et air d'oratorio	Au choix du professeur	
	Air d'opéra ou opérette		

Pour le déchiffrage chant, s'adresser en temps à la C.M.F. en indiquant le degré.

PIANO

NIVEAU	TITRE	AUTEUR	EDITEUR
PREPARATOIRE 1	« Mikrokosmos » vol. 2 n° 41 « Mélodie avec accompagnement »	Bela Bartok	Boosey Hawkes
PREPARATOIRE 2	« Mikrokosmos » vol. 2 n° 62 « Sixte mineure »	Bela Bartok	Boosey Hawkes
ELEMENTAIRE 1	Promenade	André Ameller	Combre
ELEMENTAIRE 2	Deux campagnardes	G. Meunier	Combre
MOYEN 1	Suite miniature	Ch. Manen	Combre
MOYEN 2	Prélude (1) et Ronde (4)		
	Sonate en sol majeur n° 25 op. 18	Beethoven	Editeur
PRE SUPERIEUR	Presto		
	Concerto italien	J.-S. Bach	au
SUPERIEUR	1 ^{er} temps		
	2 ^e impromptu	F. Chopin	choix

VIOLON

NIVEAU	TITRE	AUTEUR	EDITEUR
PREPARATOIRE 1	Pour la fête à maman	André Ameller	Lemoine
PREPARATOIRE 2	Petites pièces faciles pour violon	M. Dautremet	Zurfluh
ELEMENTAIRE 1	Réflexion		
	Les rêves de Janeline (n° 9 Minuetti, prince de la danse)	Gallois Montbrun	Leduc
ELEMENTAIRE 2	Concerto en G dur op. 34	O. Rieding	Borworth and C° (Eschig)
MOYEN 1	Final		Billaudot
MOYEN 2	Prélude et danse	André Ameller	Lemoine
	Choral et Scherzo	M. Dautremet	
PRE SUPERIEUR	Caprice		
	Concerto en ut 1 ^{er} temps	Haydn-Catherine	Leduc
SUPERIEUR	Concerto 1 ^{er} temps	Max Bruch	Durand

ALTO

NIVEAU	TITRE	AUTEUR	EDITEUR
PREPARATOIRE 1	Trois pièces faciles	André Ameller	Philippo-Combre
PREPARATOIRE 2	Prélude		
	Trois pièces faciles	André Ameller	Philippo-Combre
ELEMENTAIRE 1	Prélude et air	J. Meyer	Delrieu
ELEMENTAIRE 2	Ponette	H. Purcell	Combre
MOYEN 1	Sonate en G minor n° 3 large et allegretto		
	Concertineto n° 4	R. Roche	Chappell
MOYEN 2	Fantaisie	Hummel-Oubradous	Transatlantiques
PRE SUPERIEUR	Suite de danses n° 3 et 4	P. M. Dubois	Leduc
SUPERIEUR	Concert 1 ^{er} temps	Hoffmeister	Eschig

**990F seulement
sonnez trompettes!!!**



WELTKLANG gamme majeure, prix mineurs

La trompette présentée ci-dessus se fait en UT et Sib. Outre cet instrument, Weltklang vous propose une gamme très complète d'instruments à vent : Soubassophone Sib, Contrebasse Sib, Basse Sib à 4 pistons, Basse Sib à 3 pistons, Baryton Sib, Bugle Sib, Saxophone soprano Sib, Cor d'harmonie FA et Mib, Saxophone baryton Mib, Saxophone ténor Mib, Saxophone alto Mib, Cornet Sib et Trombone à coulisse Sib. Weltklang est distribué exclusivement par



Demusa
Exportateur : DEMUSA
RDA Klignthal

couesnon

37 avenue d'essômes - 02400 château thierry - Tel : (23) 83 56 75

l'ill Orange

VIOLONCELLE

NIVEAU	TITRE	AUTEUR	EDITEUR
PREPARATOIRE 1 PREPARATOIRE 2 ELEMENTAIRE 1	Mélodie « In Limine » Petite histoire 3 ^e concertino en la 2 ^e mouvement « Minuetto »	Léon Legron M.D. Thirault J.B. Breval	Billaudot Billaudot Delrieu
ELEMENTAIRE 2	a) 1 ^{er} concertino 1 ^{er} mouvement	J.B. Breval	Delrieu
	b) Brighella	A. Ameller	Philippo-Combre Delrieu
MOYEN 1	2 ^e suite « Prélude » et « Gigue »	Caix d'Hervelois	
MOYEN 2	2 ^e sonate 1 ^{er} mouvement	J.L. Duport révision Feuillard	Delrieu
PRE SUPERIEUR SUPERIEUR	Passacaille a) 4 ^e suite pour violoncelle seul « Sarabande » b) Concerto en ré majeur 1 ^{er} mouvement	Lully révision Bazelaire J.S. Bach L. Boccherini révision Pollain	Leduc Sénart

CONTREBASSE A CORDES

NIVEAU	TITRE	AUTEUR	EDITEUR
PREPARATOIRE 1	XII pièces pour contre- basse solo n° 1	André Ameller	Billaudot
PREPARATOIRE 2 ELEMENTAIRE 1	Kelapa Petites pièces faciles pour contrebasse - Vil- lanelle	André Ameller R. Niverd	Martin Zurluh
ELEMENTAIRE 2	XII pièces pour contre- basse solo n° 7 et 8	André Ameller	Billaudot
MOYEN 1	Allemande pour contre- basse de la 1 ^{re} suite (piano ad libitum)	Bach-Nanny	Leduc
MOYEN 2	Fantaisie italienne	De Coriolis	Transat- lantiques Billaudot
PRE SUPERIEUR SUPERIEUR	XII pièces pour contre- basse solo n° 5 et 6 Concerto 1 ^{er} temps	André Ameller Dragonetti-Nanny	Leduc

HARPE

NIVEAU	TITRE	AUTEUR	EDITEUR
PREPARATOIRE 1	Mozaïque	André Ameller	Combre
PREPARATOIRE 2	Turquoise et Opale	Grandjany	Leduc
PREPARATOIRE 2 ELEMENTAIRE 1	3 petites pièces très fa- ciles		
ELEMENTAIRE 1	Nocturne op. 7 3 petites bluettes istorietta	Hasselmans	Leduc
ELEMENTAIRE 2	Air à danser	M. Tournier	Eschig
MOYEN 1	Passacaille	Haendel	Leduc
MOYEN 2	Ballade	J. Ibert	Leduc
PRE SUPERIEUR	Barcarolle	Noël Gallon	Saladert- Deiss Lemoine
SUPERIEUR	Prélude et danse	H. Busser	Lemoine

Antoine Courtois Paris

Le triomphe
de la
Qualité



Photo Gérard NICOLAI



Documentation sur demande

Instruments de Musique
P. GAUDET
8, rue Nancy 75010 Paris
607.77.85

FLUTE

NIVEAU	TITRE	AUTEUR	EDITEUR
PREPARATOIRE 1 PREPARATOIRE 2 ELEMENTAIRE 1	Bergeronnette Expression Trois instantanés n° 2 « Baise-main » (les 4 premières lignes) n° 3 « Marionnette »	André Ameller Tony Aubin J.C. Diot et G. Meunier	Combre Martin Lemoine
ELEMENTAIRE 2	Sonate en fa m 2 ^e et 3 ^e mouvement	Telemann	I.M.C.
MOYEN 1	Le coin des jeunes n° 1 « Violaine » et n° 4 « Myrtho »	P. Paubon	Combre
MOYEN 2	Sept vocalises pour flûte seule n° 4 et 7	Marc Berthomieu	Combre
PRE SUPERIEUR	Les joueurs de flûte Tityre Andante 1 ^{re} sonate pour flûte et piano	A. Roussel J.S. Bach	Durand Durand ou Leduc Enoch
SUPERIEUR	Concertino	Chaminade	

FLUTE A BEC

NIVEAU	TITRE	AUTEUR	EDITEUR
PREPARATOIRE 1	Flûte soprano Air n° 6 et Rigaudon n° 11, extraits de « Al- tespielmusik »		Schott Mayence 2567 (Eschig)
PREPARATOIRE 2	Flûte soprano Grave n° 1 et Adagio n° 4, extraits de « So- nate en sol » de God- frey Finger		Schott Londres (Eschig)
	Flûte alto Arioso n° 8 de William Boyce et Allegro de Purcell, extraits de « Aus alt england »		Schott Mayence (Eschig)
ELEMENTAIRE 1	Flûte soprano N° 3, Rondo, extrait de « Sonatine op. 36/1 » de Hans Poser		Sikorski NR 381 (Leduc)
ELEMENTAIRE 2	Flûte alto 1 ^{er} mov. « Préludio » et 4 ^e mov. « Gavotta », extraits de « Sonate n° 1 en sol mineur » de Martine Bitti		Bärenreiter HM 190 (Eschig ou au choix)
MOYEN 1	Flûte soprano 1 ^{er} mov. « Allegro Mo- derato » et 2 ^e mov. « Andante con motto », extraits de « Sonatine en ré op. 48/4 » de Karl Marx		Bärenreiter 2081
MOYEN 2	Flûte alto 1 ^{er} mov. « Arioso » et 2 ^e mov. « Allegro », extraits de « Sonate en ré mineur » de Fran- cesco Mancini		Bärenreiter HM 220
PRE SUPERIEUR	Flûte alto 1 ^{er} mov. « Vivace » et 4 ^e mov. « Allegro ma non presto », extraits de « Sonate en sol mineur op. 13 n° 6 » de Vivaldi		Schott Mayence 4090 ou Bärenreiter HM 135
SUPERIEUR	Flûte alto « Grennsleaves » d'Heinrich Poos		Schott Mayence 6234

HAUTBOIS

NIVEAU	TITRE	AUTEUR	EDITEUR
PREPARATOIRE 1 PREPARATOIRE 2 ELEMENTAIRE 1 ELEMENTAIRE 2	Deux pièces faciles n° 1 Sawo Pastourelle Prélude en mib majeur	C. Meunier André Ameller A. Ribault R. Gremont	Combre Martin Combre Lino Florenzo Lemoine Lemoine Choudens
MOYEN 1 MOYEN 2 PRE SUPERIEUR	Complainte et saltarelle Cantilène 9 esquisses (n° 3, 4, 7 et 9)	R. Berthelot Charles Jay P.M. Dubois	
SUPERIEUR	Concerto en ut Pastorale et final	D. Scarlatti	Billaudot

CLARINETTE

NIVEAU	TITRE	AUTEUR	EDITEUR
PREPARATOIRE 1	Charline	André Ameller	Lino Flo- renzo
PREPARATOIRE 2	Clarina	René Widiez	Lino Flo- renzo
ELEMENTAIRE 1	Air rustique	M. Faillenot	Molenaar (Martin) Billaudot
ELEMENTAIRE 2	Sérieux et comique (Prix Billaudot 1981) Sonatine n° 1 et 2	Jean Brouquières	
MOYEN 1		M. Blavet	Molenaar (Martin) Billaudot
MOYEN 2 PRE SUPERIEUR SUPERIEUR	Images de Norvège Concerto Rêverie et Scherzo	Ida Gotkovsky Rimsky Korsakov J. Semler Collery	Billaudot Leduc

BASSON

NIVEAU	TITRE	AUTEUR	EDITEUR
PREPARATOIRE 1	Complainte, extrait des 6 pièces	L. Nivard	Billaudot
PREPARATOIRE 2 ELEMENTAIRE 1	Fantasietta Gai	J. Douane A. Duhaut	Combre Lino Florenzo
ELEMENTAIRE 2 MOYEN 1 MOYEN 2 PRE SUPERIEUR SUPERIEUR	Elegie et consolation Ballade Marche noble Adagio et saltarelle Solo de concert	Richard de Guide Marcel Poot M. Dautremier Paul Vidal Gabriel Pierne	Leduc Leduc Combre Leduc Leduc

SAXOPHONE ALTO MIB

NIVEAU	TITRE	AUTEUR	EDITEUR
PREPARATOIRE 1 PREPARATOIRE 2 ELEMENTAIRE 1	Kesa Le raconteur d'histoires Larghetto en ut majeur	André Ameller J.M. Londeix R. Gremont	Martin Leduc Lino Florenzo Lemoine
ELEMENTAIRE 2 MOYEN 1 MOYEN 2 PRE SUPERIEUR SUPERIEUR	Deux pièces brèves Habanera Chanson et passepied Fantaisie impromptu Sonatine sportive n ^{os} 2 et 3 Euskaldunak 1 ^{er} mouvement	J. Murgier J. Rueff A. Jollvet A. Tchereprine P. Lantier	Leduc Leduc Leduc Leduc Billaudot

SAXOPHONE TENOR SIB

NIVEAU	TITRE	AUTEUR	EDITEUR
PREPARATOIRE 1 PREPARATOIRE 2 ELEMENTAIRE 1 ELEMENTAIRE 2 MOYEN 1	La Plata Kesa Prélude et rengaine Songe de Coppelius Belle province Pointe au pic	André Ameller André Ameller P.M. Dubois Fl. Schmitt André Ameller	Combre Martin Billaudot Lemoine Leduc
MOYEN 2 PRE SUPERIEUR SUPERIEUR	Pièce en forme de habanera pour saxophone ténor Deux pièces ou Suite Rococo « La Chasse » Suite Rococo Ariette et tambourin	Ravel-Viard Alynn-Reilly Gretry Bazelaire Transcr. Londeix Gretry Bazelaire Transcr. Londeix	Leduc Southern, BOX 329 San Antonio 6, U.S.A. Texas 7829 Schott Schott

COR D'HARMONIE

NIVEAU	TITRE	AUTEUR	EDITEUR
PREPARATOIRE 1 PREPARATOIRE 2 ELEMENTAIRE 1	Salak Petites pièces pour cor Chant d'un soir Mississippi	André Ameller P. Vilette S. Lancen	Martin Zurfluh Lido Melodies (Boosey Hawkes) Combre
ELEMENTAIRE 2 MOYEN 1 MOYEN 2 PRE SUPERIEUR SUPERIEUR	Scherzetto pour cor piano (ad. libitum) — 8 ^e ligne 8 ^{va} inférieure (dernière mesure du 12/8) — ainsi que le si aigu (dernière ligne) Petit prélude Cor lointain En forêt d'Ile-de-France Pièce en ré	Monic Cecconi Ph. Rougeron A. Lemeland A. Bloch H. Busser	Billaudot Billaudot Gras Leduc

CORNET - BUGLE

NIVEAU	TITRE	AUTEUR	EDITEUR
PREPARATOIRE 1 PREPARATOIRE 2 ELEMENTAIRE 1	Andantino et allegro Blimbing Cornet : A nous deux Prix Billaudot 1981 Bugle : I've Premier solo Belle province Rouyn	J. Kauffmann André Ameller J. Brouquières André Ameller André Relin André Ameller	Billaudot Martin Billaudot Billaudot Leduc
MOYEN 2 PRE SUPERIEUR SUPERIEUR	Grave et gigue Morceau de concours Lento et scherzo	J. Avignon Alary J.E. Barat	Billaudot Leduc Leduc

BARYTON SIB

NIVEAU	TITRE	AUTEUR	EDITEUR
PREPARATOIRE 1 PREPARATOIRE 2	2 ^e mini concertino Andantino et allegro édition pour cornet bugle	J. Porret G. Kauffmann	Martin Billaudot
ELEMENTAIRE 1 ELEMENTAIRE 2 MOYEN 1	Ive Concertino n° 1 Thème et variations	André Ameller J. Porret J. Haydn	Billaudot Martin Molenaar- Martin Leduc
MOYEN 2 PRE SUPERIEUR SUPERIEUR	En vue du port Morceau de concours version baryton si b Sonate	R. Clerisse E. Ed. Barat B. Marcello	Martin Leduc Molenaar- Martin

LES ÉDITIONS ROBERT MARTIN

106, Grande-Rue-de-la-Coupée - 71009 MACON CEDEX

fournissent les morceaux imposés
dans les examens de la C.M.F.

TROMPETTE

NIVEAU	TITRE	AUTEUR	EDITEUR
PREPARATOIRE 1	Amusette Prix Billaudot 1981	J. Rucquois	Billaudot
PREPARATOIRE 2 ELEMENTAIRE 1	Marche des pages Marche militaire	M. Faillenot S. Lancen	Billaudot Lido Melodies Billaudot
ELEMENTAIRE 2 MOYEN 1 MOYEN 2 PRE SUPERIEUR SUPERIEUR	Premier solo Andante et allegretto Arlequinade Suite n° 1, 2 et 3 Rhapsodie	André Relin Ch. Jay A. Beaucamp J. Absil E. Bozza	Lemoine Leduc Lemoine Leduc

TROMBONE

NIVEAU	TITRE	AUTEUR	EDITEUR
PREPARATOIRE 1	Sur 4 positions — Chansonnette — D'un pas léger	J. Toulon	R. Martin
PREPARATOIRE 2 ELEMENTAIRE 1 ELEMENTAIRE 2 MOYEN 1 MOYEN 2 PRE SUPERIEUR SUPERIEUR	Un petit air dans le vent Ohio Concertino n° 24 Morceau de concours Suite Cantabile et Scherzando Doubles sur 1 choral	Y. Desportes A. Ameller J. Porret Missa R. de Guide H. Busser Duclos	Billaudot Billaudot Martin Leduc Leduc Leduc Leduc

TUBA TENOR

NIVEAU	TITRE	AUTEUR	EDITEUR
PREPARATOIRE 1	Campagnarde Ut et si b	A. Lodeon	Leduc
PREPARATOIRE 2	La Cigale et la Fourmi Si b seulement	F. Poullot	Martin
ELEMENTAIRE 1	L'Antre de Polyphème Ut et si b	M. Del Giudice	Martin
ELEMENTAIRE 2	Cortège et danse Ut et si b	Cl. Charles	Transatlantiques Leduc
MOYEN 1	Pièce lyrique Ut et si b	R. Clerisse	Leduc
MOYEN 2	a) La Mule du pape Si b seulement b) Fantaisie italienne Ut seulement	F. Poullot E. de Coriolis	Lino Florenzo Transatlantiques
PRE SUPERIEUR	Essai Ut et si b	O. Gartenlaub	Rideau Rouge
SUPERIEUR	Sonate en 6'30 Ut et si b	Claude Pascal	Durand

MANDOLINE

NIVEAU	TITRE	AUTEUR	EDITEUR
PREPARATOIRE 1 PREPARATOIRE 2	Célèbre gavotte Cœur d'or (les croches sous liaison, pointées ou non, pourront être exécutées en détaché ou en détaché alterné)	Gluck Olga Delys	B.G. Adofé B.G. Adofé
ELEMENTAIRE 1	Venezia	André Ameller	Lino Florenzo
ELEMENTAIRE 2	Polascotch	André Ameller	Lino Florenzo
MOYEN 1 MOYEN 2 PRE SUPERIEUR SUPERIEUR	Allegro Toscanella La Joyeuse Pluie d'étoiles	Fiocco Detoga M. Maciocchi L. Fantauzzi	B.G. Adofé Le Médiateur B.G. Adofé Le Médiateur

MANDOLE

NIVEAU	TITRE	AUTEUR	EDITEUR
PREPARATOIRE 1 PREPARATOIRE 2	Célèbre Gavotte (1 ^{re} mandoline) Cœur d'or (les croches sous liaison, pointées ou non, pourront être exécutées en détaché ou en détaché alterné)	Gluck Olga Delys	B.G. Adofé B.G. Adofé
ELEMENTAIRE 1	Venezia	André Ameller	Lino Florenzo
ELEMENTAIRE 2	Joyeux page (1 ^{re} mandoline)	F. Menichetti	Le Médiateur
MOYEN 1	Sinfonia en sol majeur (1 ^{re} mandoline)	Cecere arr. Monti	B.G. Adofé
MOYEN 2	L'Ombre et le masque (1 ^{re} mandoline)	S. Dagosto	B.G. Adofé
PRE SUPERIEUR	Sonate en fa majeur (1 ^{re} mandoline)	Francesco Majò Arr. Monti	B.G. Adofé
SUPERIEUR	1 ^{er} mouvement Valse op. 64	Chopin arr. Detoga	Le Médiateur

Examens fédéraux

• Suite de la page 5

PERCUSSION

NIVEAU	TITRE	AUTEUR	EDITEUR
PREPARATOIRE 1	Pièce pour percussion	J. Brouquières	Martin
PREPARATOIRE 2	28 miniatures Cahier 1 : n°s 8 et 9	Dupin-Jorand	Leduc
ELEMENTAIRE 1	Le cœur battant n°s 2 et 3	Y. Desportes	Billaudot
ELEMENTAIRE 2	Premier concours à partir du n° 27	Y. Desportes	Billaudot
MOYEN 1	Premier concours en entier	Y. Desportes	Billaudot
MOYEN 2	Etude n° 2 des 20 études	J. Delecluse	Leduc
Timbales	Méthode de caisse claire	J. Delecluse	Leduc
Caisse claire	Etude n° 16		
Xylophone	Etude n° 11 des 15 études	M. Jorand	Leduc
PRE SUPERIEUR	Etude n° 3 des 20 études	J. Delecluse	Leduc
Timbales	Méthode de caisse claire	J. Delecluse	Leduc
Caisse claire	Etude n° 17		
Xylophone	Etude n° 14 des 15 études	M. Jorand	Leduc
SUPERIEUR	Etude n° 4 des 20 études	J. Delecluse	Leduc
Timbales	Méthode de caisse claire	J. Delecluse	Leduc
Caisse claire	Etude n° 18		
Xylophone	Etude n° 1 d'après Kreutzer	J. Delecluse	Leduc

GUITARE

NIVEAU	TITRE	AUTEUR	EDITEUR
PREPARATOIRE 1	Fanfare (sur quelques notes)	P.M. Dubois	G. Billaudot
PREPARATOIRE 2	Rujero (Pujol n° 1077) (Ornements ad. lib.)	G. Sanz	M. Eschig
ELEMENTAIRE 1	Bransle simple + « Plus diminué » (n° 95)	A. Le Roy	Leduc
ELEMENTAIRE 2	Prélude et gigue	(Anonyme 18*)	Transat- lantiques Eschig
MOYEN 1	5 airs de cour (Pujol 1048) Allemande (II) Prélude	G. Sanz	Eschig GA 125
MOYEN 2	Pièce sans titre	M. Ponce	Eschig Ricordi
PRE SUPERIEUR	Sarabande (Teuchert)	L. Brower	Eschig Combre
SUPERIEUR	Sarabande Eloge de la danse	G.F. Haendel L. Brower	Eschig GA 425

ACCORDEONS 1982

NIVEAU	TITRE	AUTEUR	EDITEUR
PREPARATOIRE 1	Premiers boutons de roses	M. Larcange	Opaline Music
PREPARATOIRE 2	Mirandina	J. Mirando	Basile
ELEMENTAIRE 1	Pierre précieuse	L. Kotala M. Francy	Pro-Euterpe
ELEMENTAIRE 2	The young kozak polka	N. Antonelli	S.E.M.I.
MOYEN 1	Le Petit Chaperon rouge	E. Lorin	Paul Beuscher
MOYEN 2	Therezina	F. Balta	Opaline Music
PRE SUPERIEUR	Cabrioles	M. Hausser	Michel Hausser
SUPERIEUR	Rondoletto	C. Mahr	Helbling

Adresses des éditeurs

B.-G. Adofé : 17, rue Saulnier, 75009 Paris. 246-59-53.

Amphion : 9, rue d'Artois, 75008 Paris.

Barenreiter : chez Eschig et éditeur au choix.

F. Basile : 61, avenue de Valenciennes, B.P. 192, 59404 Cambrai Cedex.

P. Beuscher : 27, boulevard Beaumarchais, 75004 Paris. 271-22-11.

Billaudot : 14, rue de l'Echiquier, 75010 Paris. 770-14-46.

Boosey-Hawkes : 7, rue Boutard, 92200 Neuilly-sur-Seine. 747-89-92.

Bosworth and Co : chez Eschig.

Chappell : 25, rue d'Hauteville, 75010 Paris. 770-15-73 ou 770-67-26.

Choudens : 38, rue Jean-Mermoz, 75008 Paris. 266-62-97.

Editions Combre : 24, boulevard Poissonnière, 75009 Paris. 824-89-24, 246-52-22.

Delrieu : 14, rue Trachel, 06000 Nice. 16 (93) 82-23-69.

O. Diebolt : 19, rue des Hallebardes, 67000 Strasbourg. 16 (88) 32-07-73.

* Groupes les commandes pour 1 montant de 50 F minimum.

Durand : service commercial, 1, avenue de la Marne, 92600 Asnières. 790-92-06.

Editions Musicales Internationales : S.E.M.I., 5, rue Lincoln, 75008 Paris. 359-06-22.

Enoch : 27, boulevard des Italiens, 75002 Paris. 742-69-95.

Eschig : 46, rue de Rome, 75008 Paris. 522-66-64.

Gras : 36, rue Pape-Carpentier, 72200 La Flèche.

Hinrichsen : chez Eschig.

Leduc : 175, rue Saint-Honoré, 75001 Paris. 296-89-11.

Lemoine : 17, rue Pigalle, 75009 Paris. 874-09-25.

Lido Mélodies : chez Boosey Hawkes.

Lino Fiorenzo : 45, rue d'Arras, 59000 Lille. 16 (20) 52-74-32.

Robert Martin : 106, Grande-Rue-de-la-Coupée, 71009 Mâcon Cedex. 16 (85) 34-46-81.

Molenaar : chez Robert Martin.

Opaline Music : 13, rue Gambetta, 92100 Boulogne-sur-Seine.

Pro Euterpe : 17, rue d'Hauteville, 75010 Paris.

Ricordi : chez Eschig.

Rideau Rouge : 24, rue de Longchamp, 75016 Paris. 553-19-35.

Salabert Deiss : 22, rue Chauchat, 75009 Paris. 824-55-60.

Schott : 35, rue Jean-Moulin, 94300 Vincennes. 374-30-95.

Schott Londres : chez Eschig.

Schott Mayence : chez Eschig.

Senart : chez Salabert.

Sikorski : chez Leduc.

Société Anonyme : 7, avenue Gambetta, 54000 Nancy.

Transatlantiques : 50, rue Joseph-de-Maistre, 75018 Paris. 228-21-40, 228-21-41.

Zurfluh : 73, boulevard Raspail, 75006 Paris. 548-68-60.

BATTERIES-FANFARES

Morceaux imposés pour l'année 1982 dans tous les concours

Ces concours sont organisés par les Fédérations et placés sous le patronage de la Confédération Musicale de France.

N.B. — Il est bien entendu que les batteries-fanfars qui prendront part à plusieurs concours la même année ne pourront obtenir qu'un seul premier prix ascendant.

Pour le MORCEAU AU CHOIX, se conformer à la liste parue dans les journaux de la C.M.F. de mars et avril 1980.

FORMATION A

CLAIRONS, CLAIRONS-BASSES ET BATTERIES

	AUTEURS	EDITEURS
3 ^e Division (toutes sections) LE MAGDUNAIS	L. LANGLOIS	Ph. LECARLEM
2 ^e Division (toutes sections) CONSTANTINE	R. COITEUX	R. MARTIN
1 ^{re} Division (toutes sections) VALRAS	A. TREMINE	MARGUERITAT
Division supérieure (toutes sections) SOLMYODAU	R. GOUTE	J.-M. CHAMPEL
Division d'excellence et d'honneur SOUVENIR DE MA PREMIERE REVUE	J. PAGET	R. MARTIN

FORMATIONS B ET C

CLAIRONS, CLAIRONS-BASSES, TROMPETTES TROMPETTES-BASSES, CORPS ET BATTERIES MEME FORMATION SANS LES CORPS EN B

	AUTEURS	EDITEURS
3 ^e Division (toutes sections) L'ECHO DES HALLIERS	G. BESSON	G. BESSON
2 ^e Division (toutes sections) RELAIS EN SOL, UT, RE	L. DELBECQ	R. MARTIN
1 ^{re} Division (toutes sections) MIREILLE	A. TREMINE	R. MARTIN
Division supérieure (toutes sections) ELENOU	J. DECAMPS	R. MARTIN
Division supérieure (Grande Formation avec Contrebasse à Pistons) LEGENDE	A. TREMINE et M. DELGIUDICE	R. MARTIN
Division d'excellence et d'honneur LA ROCHE DES FEES	RANDOUYER	J.-M. CHAMPEL
Division d'excellence et d'honneur (Grande Formation avec Contrebasse à Pistons) CHEVAUCHEE	P. BIGOT	R. MARTIN

FORMATION D

CLAIRONS, CLAIRONS A PISTONS, CLAIRONS-BASSES ET BATTERIES

	AUTEURS	EDITEURS
3 ^e Division (toutes sections) LES YEUX BLEUS	G. BUFFART	R. MARTIN
2 ^e Division (toutes sections) CONCORDE	LECARLEM-DELLI	R. MARTIN
1 ^{re} Division (toutes sections) MIREILLE	A. TREMINE	R. MARTIN
Division supérieure (toutes sections) FRANCE GLORIEUSE	A. HAENSLER	J.-M. CHAMPEL
Division d'excellence et d'honneur LE ROI-SOLEIL	COURTADE	R. MARTIN

... FANFARES DE TROMPETTES ...

	AUTEURS	EDITEURS
3 ^e Division (toutes sections) L'EPERON D'OR	R. GOUTE	R. MARTIN
2 ^e Division (toutes sections) LA BŒUF	A. SOUPLÉ	R. MARTIN
1 ^{re} Division (toutes sections) CHANTEMERLIÈRE	P. BREARD	PHILIPPO
Division supérieure CIEL D'ÉTÉ	Steve NORTIZ	G. BESSON
Division d'excellence et d'honneur LEGENDE CAPRICIEUSE	G. GADENNE	R. MARTIN

... FANFARES DE TROMPES ET FORMATION E ...

Les morceaux seront fixés sur demande. Ecrire à M. André TREMINE, 6, place Duburg, 33000 BORDEAUX.

* « MIREILLE ». — Cette fantaisie est orchestrée pour les Formations B et D ou pour les deux réunies.

BATTERIES-FANFARES DE MARCHÉ

Il est entendu que dans cette formation, seuls les tambours, clairons, trompettes et cors seront jugés et non l'harmonie ou la fanfare les accompagnant ; les Sociétés se présentant dans le groupe 1, fanfares de marche, ne pourront concourir qu'en 3^e, 2^e et 1^{re} Divisions.

Au-delà de la 1^{re} Division, les fanfares de marche qui désireraient accéder à la division supérieure devront obligatoirement concourir en BATTERIE-FANFARE formation A, B ou C, ou dans le groupe 2 des fanfares de marche.

GRUPE 1 : TAMBOURS ET CLAIRONS accompagnés par une harmonie ou une fanfare

	AUTEURS	EDITEURS
3 ^e Division DEFILE DE L'ECOLE DES MOUSSES	A. TOURNEL	R. MARTIN
2 ^e Division FRANCE PARADE	A. RELIN	G. BESSON
1 ^{re} Division MARCHÉ DES LEGIONS	P. DUPONT	R. MARTIN

GRUPE 2 : TAMBOURS, CLAIRONS, TROMPETTES ET CORS accompagnés par une harmonie ou une fanfare

	AUTEURS	EDITEURS
3 ^e Division MERMOSZ	M. PHILIBERT	G. BESSON
2 ^e Division FACE AU DRAPEAU	A. TREMINE	G. BESSON
1 ^{re} Division TARBES	G. DESSAUT	G. BESSON
Division supérieure BYE BYE - MAJORETTES	G. LUYPAERTS	LUYPAERTS
Division d'excellence et d'honneur MINAUDERIE	J. DEVOGEL	R. MARTIN

FORMATION SPECIALE F

CLAIRONS, TAMBOURS ET INSTRUMENTS D'HARMONIE

	AUTEURS	EDITEURS
3 ^e Division (toutes sections) DANSONS, CHANTONS MAJORETTES	S. RUSSEIL	R. MARTIN
2 ^e Division (toutes sections) CONCORDE	B. DELLI	G. BESSON
1 ^{re} Division (toutes sections) COMMANDOS DU CIEL	P. LIESENFELT	R. MARTIN

Pour les Batteries-Fanfares, les fanfares de trompettes et les fanfares de marche, l'épreuve de sonnerie est obligatoire, les sonneries réglementaires du « Guide pratique du Fanfariste » sont seules valables dans nos concours.

Le « Guide pratique du Fanfariste » est en vente aux Editions RENATO-DESLAURIER, 25, rue Michel-le-Comte, 75003 PARIS.

N.B. — En plus du morceau imposé et du morceau au choix, les Batteries-Fanfares auront à exécuter une sonnerie réglementaire et une marche Tambour qui seront tirées au sort parmi les sonneries et marches suivantes :

Le Garde-à-Vous, l'ouverture du Ban et le Rappel de pied ferme pour les sociétés classées en 3^e DIVISION et la 4^e ou 5^e marche Tambour du premier groupe pour l'ensemble des Tambours de la société.

Au Drapeau, Aux Champs et le Garde-à-Vous pour les sociétés classées en 2^e DIVISION et la 4^e ou 5^e marche Tambour du deuxième groupe.

Au Drapeau, Aux Champs et Aux Morts pour les sociétés classées en 1^{re} DIVISION et la 4^e ou 5^e marche Tambour du troisième groupe.

Toutes les sonneries et la Marseillaise* - Arrangement Batterie-Fanfare d'A. Tremine - Edition J.-M. Champel pour les sociétés classées en Supérieure, Excellence ou Honneur et la 8^e, 9^e ou 10^e marche Tambour du quatrième groupe.

Toutes les marches pour Tambour seront tirées au sort parmi les quatre groupes qui figurent pages 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11 et 12 dans la Méthode Nouvel Enseignement Pratique du Tambour, Tome II, d'A. TREMINE, Editions Robert MARTIN.

Pour les Fanfares de Trompettes, même programme mais prendre les sonneries correspondantes dans le Guide pratique du Fanfariste, pages 10, 11 et 13.

N.B. — LA MARSEILLAISE pour les formations D, E et F.

Formation spéciale F :

Il s'agit, d'une manière générale, d'une formation de vingt à trente exécutants, comprenant des instruments de batterie-fanfare, des Formations A, B et C, et un certain nombre d'instruments d'harmonie exécutant des parties distinctes de celles des instruments de batterie-fanfare.

Cette formation ne peut concourir que dans les 3^e, 2^e et 1^{re} Divisions.

Notation et attribution des prix aux sociétés

— Formations A, B et C :		
Morceau imposé	25 points	Total 60 points
Morceau « au choix »	25 points	
Sonnerie	5 points	
Marche au tambour	5 points	
— Formations D, E et F :		
Morceau imposé	25 points	Total 60 points
Morceau « au choix »	20 points	
Sonnerie	5 points	
Marche au tambour	5 points	
La Marseillaise	5 points	
— Fanfares de trompettes :		
Morceau imposé	25 points	Total 60 points
Morceau « au choix »	25 points	
Sonnerie de cavalerie	10 points	
— Fanfares de Trompes :		
Morceau imposé	25 points	Total 60 points
Morceau « au choix »	25 points	
Sonnerie de vénerie	10 points	

Les prix seront ainsi attribués :

- de 56 à 60 points, premier prix ascendant ;
- de 50 à 55 points, premier à l'unanimité ;
- de 44 à 49 points, premier prix ;
- de 30 à 43 points, deuxième prix ;
- moins de 30 points, il n'est attribué aucun prix.

Adresses des Editeurs

Editions J.-M. Champel et Inter-Musique : Neuville-sur-Ain, 01160 Pont-d'Ain.
Editions A. Souplet : Trompette Major, 501^e Régiment de chars, 78120 Rambouillet.
Editions Libellule : 16, rue Paul-Féval, 75018 Paris.
Editions Leduc : 175, rue Saint-Honoré, 75001 Paris.
Editions R. Martin : 106, Grande-Rue-de-la-Coupée, 71009 Mâcon Cedex.
Editions Forter : 45, rue du Cardinal-Mathieu, 54 Nancy (Meurthe-et-Moselle).
Editions Gras : 36, rue Pape-Carpentier, 72 La Flèche (Sarthe).
Editions Renato-Deslaurier : 25, rue Michel-le-Comte, 75003 Paris.
Editions Les Editions de Paris : 28, boulevard Poissonnière, 75009 Paris.
Editions Margueritat : 290, avenue Victor-Hugo, 94120 Fontenay-sous-Bois.
Editions Combre-Philippo : 24, boulevard Poissonnière, 75009 Paris.
Editions A. Dauge : 8, rue Winston-Churchill, 57 Metz (Moselle).
Editions J. Decamps : 11, avenue Georges-Lafenestre, 75014 Paris.
Editions Georges Besson : La Motte, 03300 Cusset.
Editions Philipp Lecarlem : 6, place Duburg, 33000 Bordeaux.
Editions Charavox-Corella : B.P. n° 3, 91780 Chalo-Saint-Mars.
Editions P. Bréard : 19, rue A.-Thorin, Janville-sur-Juine, 91510 Lardy.
Editions R. Goute : 40, rue André-Nouet, 95330 Domont.

LYON MUSIQUE

des musiciens au service des musiciens

Direction : Paul PROUD

1^{er} prix unanimité du Conservatoire de Lyon

ex-musicien

de la Musique des Equipages de la Flotte

Directeur d'Harmonie

5, cours Gambetta - 69003 LYON

Tél. : 860-54-07

« TOUTE LA MUSIQUE »

Instruments et librairie musicale

ATELIER DE REPARATION
SPECIALISTE DES INSTRUMENTS
A VENT

VANDOREN

MANUFACTURE

d'Anches et Becs

pour instruments
de musique

56, rue Lepic, PARIS-18^e
Anches et becs pour artistes

Tél. : 257-94.40

RÉPARATIONS

REMISE A NEUF
DE TOUS INSTRUMENTS
CUIVRE BOIS

Nickelage - Argenture - Vernis

Fabrication - Occasions

ARTISAN SPECIALISE

R. MAZERAU

39, rue N.-D.-de-Lorette

PARIS-9^e

Fournisseur
de la Garde Républicaine

POUR L'ENSEIGNEMENT

DE LA MUSIQUE

PAR LES METHODES ACTIVES

Deux ouvrages nouveaux avec

CASSETTES

Le Prev. PEDAGOGIE ACTIVE. Musique vivante
au CP et en 1^{re} année d'initiation musicale.
Poèmes et comptines de C. Gloaguen, ac-
compagnement pour l'instrumentarium ou les
lames sonores. Cahier I..... 23,70

Ce cahier est enregistré par des enfants sur
CASSETTE (AL 17)..... 47,30

Mouffier L'Épingle. BONJOUR ! 10 chansons sco-
laires faciles pour voix ou flûte à bec soprano
avec accompagnement de petites percus-
sions..... 18,70

CASSETTE (AL 15), travail de la progression et de
l'accompagnement orchestral..... 47,30

Catalogue complet sur demande

ALPHONSE LEDUC

175, rue Saint-Honoré, 75001 PARIS CEDEX 01

Examens fédéraux : Solfège et instruments (batteries-fanfaires)

REGLEMENT — ANNEE 1982

Les examens sont ouverts à tous les fanfaristes âgés de moins de 25 ans.

Tout candidat totalisant en toute division 18 points obtient une mention ascendante ou un prix ascendant et doit concourir l'année suivante dans la division immédiatement au-dessus.

Les candidats ayant obtenu un premier prix de solfège et un premier prix d'instrument en division supérieure avec un minimum de 18 points en instrument et 45 points en éducation musicale pourront se présenter en excellence au concours de fin d'année organisé par la C.M.F. à PARIS.

Les candidats devront obligatoirement fournir au jury trois parties séparées ou trois conducteurs du morceau imposé.

Les épreuves se dérouleront dans les fédérations ; les fanfaristes devant passer ces concours devront s'adresser à la Fédération à laquelle ils appartiennent.

PROGRAMME D'EDUCATION MUSICALE

L'épreuve de solfège consiste à lire sur une méthode de clairon, tambour, trompette, cor, etc. un numéro choisi par le jury selon le classement des candidats. Lecture chantée pour les clairons, trompettes, cors, basses, etc. Lecture rythmique pour les tambours.

L'épreuve de solfège est obligatoire pour tous les candidats.

QUESTIONS THEORIQUES

L'élève aura à répondre par écrit à cinq questions de théorie musicale selon le classement des candidats.

(Voir pour tous les instruments « La Théorie Moderne du Fanfariste » — Editions Robert MARTIN.)

L'EPREUVE INSTRUMENTALE COMPREND :

- Pour les Clairons et Trompettes : 1° - L'exécution d'une sonnerie choisie par le jury, et d'un morceau imposé. 2° - L'exécution d'une lecture à vue instrumentale très simple.
- Pour les Tambours : 1° - L'exécution d'une marche choisie par le jury, et d'un morceau imposé. 2° - L'exécution d'une lecture à vue très simple.
- Pour les autres instruments : 1° - L'exécution d'un morceau imposé. 2° - L'exécution d'une lecture à vue.

La notation est la suivante :

EPREUVE D'EDUCATION MUSICALE	
Solfège	de 0 à 30
Théorie (4 questions théoriques écrites)	
	de 0 à 20
EPREUVE INSTRUMENTALE	
Morceau imposé	de 0 à 15
Lecture à vue instrumentale	de 0 à 5

ATTRIBUTION DES RECOMPENSES POUR L'EPREUVE INSTRUMENTALE

DIVISION SUPERIEURE	
1 ^{er} prix	16 à 20 points
2 ^e prix	13 à 15,50 points
3 ^e prix	10 à 12,50 points
DIVISION PREPARATOIRE, ELEMENTAIRE, MOYENNE	
1 ^{re} mention	16 à 20 points
2 ^e mention	13 à 15,50 points
3 ^e mention	10 à 12,50 points

ATTRIBUTION DES RECOMPENSES POUR L'EPREUVE D'EDUCATION MUSICALE

1 ^{er} prix ou mention	42,50 à 50 points.
2 ^e prix ou mention	33 à 42,25 points.
3 ^e prix ou mention	25 à 32,75 points.
N.B. - Pour les clairons, trompettes et tambours qui ont à exécuter, en plus du morceau imposé et de la lecture à vue, une sonnerie ou une marche, les examinateurs devront noter de la façon suivante :	
— Sonnerie ou marche	de 0 à 5
— Morceau imposé	de 0 à 10
— Lecture à vue instrumentale	de 0 à 5

PREPARATOIRE (première année)

CLAIRONS ET CLAIRONS BASSES
SOLFÈGE : travailler de la page 2 à la page 4 inclus. Méthode « Nouvel Enseignement Pratique du Clairon », de A. TREMINE, Editions R. MARTIN.
THEORIE : 4 questions de théorie dans les 16 premiers numéros de la Théorie Moderne du Fanfariste. Editions R. MARTIN.

Examen instrumental
 1° - A) Une sonnerie : l'Ouverture du Ban, page 57 N.E.P. du Clairon.
 B) **Morceau imposé** : travailler les exercices n°s 3 et 4, page 3 de la méthode N.E.P. du Clairon.
 2° - **Lecture à vue préparée** : travailler les exercices n°s 8 et 9, page 4, méthode N.E.P. du Clairon.

Préparatoire (deuxième année)

SOLFÈGE : travailler de la page 3 à la page 10 inclus. Méthode « Nouvel Enseignement Pratique du Clairon », de A. TREMINE.
THEORIE : 4 questions de théorie dans les 34 premiers numéros de la Théorie Moderne du Fanfariste.

Examen Instrumental

1° - A) Une sonnerie choisie par le jury, soit le Rappel de Pied Ferme ou l'Ouverture du Ban, pages 56 et 57 N.E.P. du Clairon.
 B) **Morceau imposé** : travailler les exercices n°s 4 et 5, page 12 de la méthode N.E.P. du Clairon.
 2° - **Lecture à vue préparée** : travailler les exercices n°s 9, 10, page 4, méthode N.E.P. du Clairon.

Elémentaire (première année)

SOLFÈGE : de la page 3 à la page 13 (inclus) N.E.P. du Clairon.
THEORIE : 4 questions de théorie dans les 49 premiers numéros de la Théorie Moderne du Fanfariste.

Examen Instrumental

1° - A) Une sonnerie choisie par le jury : voir pages 56 et 57 N.E.P. du Clairon.
 B) **Morceau imposé** : travailler les exercices n°s 6 et 7, page 12 de la méthode N.E.P. du Clairon.
 2° - **Lecture à vue préparée** : travailler les exercices 10, 11, 12, page 13, N.E.P. du Clairon.

Elémentaire (deuxième année)

SOLFÈGE : de la page 3 à la page 20 (inclus) N.E.P. du Clairon.
THEORIE : 4 questions de théorie dans les 58 premiers numéros de la Théorie Moderne du Fanfariste.

Examen instrumental

1° - A) Une sonnerie choisie par le jury : voir pages 56 et 57 N.E.P. du Clairon.
 B) **Morceau imposé** : travailler les exercices n°s 7 et 8, page 17 de la méthode N.E.P. du Clairon.
 2° - **Lecture à vue préparée** : travailler les exercices 13 et 14, page 13 N.E.P. du Clairon.

Moyen (première année)

SOLFÈGE : de la page 3 à la page 29 (inclus) N.E.P. du Clairon.
THEORIE : 4 questions de théorie dans les 69 premiers numéros de la Théorie Moderne du Fanfariste.

Examen Instrumental

1° - A) Une sonnerie choisie par le jury, voir pages 56, 57, N.E.P. du Clairon.
 B) **Morceau imposé** : travailler les exercices n°s 5 et 6 de la page 27 de la méthode N.E.P. du Clairon.
 2° - **Lecture à vue.**

Moyen (deuxième année)

SOLFÈGE : de la page 3 à la page 35 (inclus), N.E.P. du Clairon.
THEORIE : 4 questions de théorie musicale dans les 80 premiers numéros de la Théorie Moderne du Fanfariste.

Examen instrumental

1° - A) Une sonnerie choisie par le jury, voir pages 56, 57, N.E.P. du Clairon.
 B) **Morceau imposé** : travailler les exercices n°s 7, 8 et 9 de la page 29 de la méthode N.E.P. du Clairon.
 2° - **Lecture à vue.**

Pré-supérieur

SOLFÈGE : de la page 3 à la page 45, N.E.P. du Clairon.

THEORIE : 4 questions de théorie musicale dans les 100 premiers numéros de la Théorie Moderne du Fanfariste.

Examen instrumental

1° - A) Une sonnerie choisie par le jury, voir pages 56, 57, 58, N.E.P. du Clairon.
 B) **Morceau imposé** : travailler tous les exercices de la méthode N.E.P. du Clairon.
 2° - **Lecture à vue.**

Supérieur

SOLFÈGE : travailler toute la méthode N.E.P. du Clairon.

THEORIE : 4 questions de théorie musicale. Travailler toute la Théorie Moderne du Fanfariste.

Examen instrumental

1° - A) Une sonnerie choisie par le jury, voir pages 56, 57, 58 N.E.P. du Clairon.
 B) **Morceau imposé** : « Evasion » pour clairon solo de André TREMINE, Editions Philipp LECARLEM.
 2° - **Lecture à vue.**

• La Théorie Moderne du Fanfariste, de André TREMINE, Editions Robert MARTIN, contient toutes les questions théoriques qui peuvent être demandées aux Fanfaristes, Tambours, Clairons, Trompettes, etc.



INSTRUMENTS A VENT. UN CHOIX A COUPER LE SOUFFLE.

Le plus grand choix de marques. Toutes les gammes de prix. SELMER - BUFFET CRAMPON - YAMAHA - MARIGAUX - A. COURTOIS - LEBLANC - KING...

hamm

La passion de la musique!

135-139 rue de Rennes, 75006 Paris - Tél. 544.38.66. Parking à proximité

Fabrication d'accessoires pour instruments de musique

Baudrier - Tirant - Cordage Poignée de clairon, etc.

PLANSON G.

Route des Couperettes-Verdilly
02400 CHATEAU-THIERRY
 ☎ (23) 69-02-12

DISQUES

Le plus important catalogue de nouveautés en disques d'harmonies de batteries-fanfaires et d'instruments à vent



LES ORGUES DE NOTRE-DAME DE PARIS
GRANDES ORGUES et ORGUES DE CHŒUR

<p>578070. Grandes orgues de Notre-Dame de Paris, œuvres classiques, par Pierre Moreau, titulaire adjoint : Troisième sonate de Mendelssohn, Fugue sur le nom de Bach, de R. Schumann, Prélude et fugue sur le nom de Bach, de F. Litz, Troisième choral, de C. Franck 58,00 F</p> <p>577985. Grandes orgues de Notre-Dame de Paris, œuvres contemporaines, par Pierre Moreau, titulaire adjoint : Fantaisie paraphrase pour la Pentecôte, de P. Moreau, Cantilène de la symphonie romane, de C.M. Widor, Élévation pour la messe du temps pascal, de P. Moreau, Choral, de J. Jongen, Clameurs et choral, de C. Tournemire, Consummatum est, de C. Tournemire, Noël flamand, de P. Froidebise, Toccata pour le jour de Noël, de P. de Maleingrau 58,00 F</p> <p>577980. Chant grégorien et orgue mystique à Notre-Dame de Paris, Chœur grégorien, direction J. Revert, P. Moreau grandes orgues, J. Marichal orgue de chœur : Office du Saint-Sacrement, de Tournemire, Laudà Sion, Pange lingua, Panem Coeli, Fantaisie paraphrase, de Tournemire 58,00 F</p>	<p>578005. Orgue et Trompette à Notre-Dame de Paris (1), par Jacques Marichal et Jean-Jacques Gaudon : Aria extrait de la 4^e Suite de J.-S. Bach, Suite du VII^e ton de Boyvin, Concerto en sib de Haendel, Sonate en ré majeur, de Tassarini, Wenn wir in hochstein noten Sein, de J.-S. Bach, Sonate de concert, de Telemann 58,00 F</p> <p>580192. Orgue et Trompette à Notre-Dame de Paris (2), par Jacques Marichal et Jean-Jacques Gaudon : Sonata prima et seconda, de G.-B. Viviani, Choral « Wacht auf », de J.-S. Bach, Concerto en mi mineur, de G.-P. Telemann, Concerto en ré majeur, de J.-F. Fasch, Choral fantaisie « Komm heiliger Geist », de J.-S. Bach, Concerto en ré majeur, de G.-P. Telemann 58,00 F</p> <p>300144. Noël aux orgues de Notre-Dame orgue de chœur, Jacques Marichal : Noël grand jeu et duo, de L.-C. d'Acquin, Noël pour l'amour de Marie, de N. Lebèque, Variations sur un vieux Noël, de J. Noyon, Variation sur un Noël breton, de J. Bouvard, Aria et gigue, de J.-B. Loeillet, Choral « Nun komm heiliger Geist », de J.-S. Bach, Trio sur « allein Gott », de J.-S. Bach 54,40 F</p>
--	--

FRAIS D'ENVOI POUR TOUTE COMMANDE **15 F**

PRIX GARANTIS JUSQU'AU 31 MARS 1982
 CATALOGUE GRATUIT SUR DEMANDE
 B.P. n° 3, 91780 CHALO-SAINT-MARS. Tél. : (6) 495-41-93

TROMPETTES

Préparatoire 1

SOLFEGE : travailler de la page 2 à la page 4 dans Méthode « Nouvel Enseignement Pratique de la Trompette de Cavalerie », de A. TREMINE.

THEORIE : même programme que pour les Clairons dans la Théorie Moderne du Fanfariste.

Examen Instrumental

1° - A) **Une sonnerie** : le « Rappel pour Honneur », page 21, N.E.P. de la Trompette, tome 2.

B) **Morceau imposé** : travailler les exercices nos 11, 12, 14, 15 de la méthode N.E.P. de la Trompette.

2° - **Lecture à vue préparée** : travailler les exercices nos 21 et 22 de la méthode N.E.P., de la Trompette.

Préparatoire 2

SOLFEGE : travailler de la page 3 à la page 10 dans méthode « Nouvel Enseignement Pratique de la Trompette de Cavalerie », de A. TREMINE.

THEORIE : même programme que pour les Clairons.

Examen Instrumental

1° - A) **Une sonnerie** choisie par le jury, soit le « Garde à Vous » ou le « Rappel pour Honneur », page 21, N.E.P. de la Trompette, tome 2.

B) **Morceau imposé** : travailler les exercices nos 15, 19 et 20 de la méthode N.E.P. de la Trompette.

2° - **Lecture à vue préparée** : travailler les exercices nos 23 et 24 de la méthode N.E.P. de la Trompette.

Elémentaire 1

SOLFEGE : de la page 3 à la page 12 (incluse), N.E.P. de la Trompette.

THEORIE : même programme que pour les Clairons.

Examen Instrumental

1° - A) **Une sonnerie** choisie par le jury, voir page 21, tome 2, N.E.P. de la Trompette.

B) **Morceau Imposé** : travailler les exercices nos 51, 52, 56 de la méthode N.E.P. de la Trompette.

2° - **Lecture à vue préparée** : travailler les exercices nos 62 et 63 de la méthode N.E.P. de la Trompette.

Elémentaire 2

SOLFEGE : de la page 3 à la page 19 (incluse), N.E.P. de la Trompette.

THEORIE : même programme que pour les Clairons.

Examen Instrumental

1° - A) **Une sonnerie** choisie par le jury, voir page 21, tome 2, N.E.P. de la Trompette.

B) **Morceau Imposé** : travailler les exercices nos 57, 72 et 73 de la méthode N.E.P. de la Trompette.

2° - **Lecture à vue préparée** : travailler les exercices nos 63 et 74 de la méthode N.E.P. de la Trompette.

Moyen 1

SOLFEGE : de la page 3 à la page 26 (incluse), N.E.P. de la Trompette.

THEORIE : même programme que pour les Clairons.

Examen Instrumental

1° - A) **Une sonnerie** choisie par le jury, voir pages 21 et 22, tome 2, N.E.P. de la Trompette.

B) **Morceau Imposé** : travailler les exercices nos 78, 85, 98 de la méthode N.E.P. de la Trompette.

2° - **Lecture à vue**.

Moyen 2

SOLFEGE : de la page 3 à la page 35 (incluse), N.E.P. de la Trompette.

THEORIE : même programme que pour les Clairons.

Examen Instrumental

1° - A) **Une sonnerie** choisie par le jury, voir pages 21 et 22, tome 2, N.E.P. de la Trompette.

B) **Morceau imposé** : travailler les exercices nos 100, 112, et 135 de la méthode N.E.P. de la Trompette.

2° - **Lecture à vue**.

Pré-supérieur

SOLFEGE : de la page 3 à la page 50 de la méthode N.E.P. de la Trompette.

THEORIE : même programme que pour les Clairons.

Examen Instrumental

1° - A) **Une sonnerie** choisie par le jury, voir pages 21, 22 et 23, tome 2, N.E.P. de la Trompette.

B) **Morceau Imposé** : travailler tous les exercices de la méthode N.E.P. de la Trompette.

2° - **Lecture à vue**.

Supérieur

SOLFEGE : travailler toutes la méthode N.E.P. de la Trompette.

THEORIE : même programme que pour les Clairons.

Examen Instrumental

1° - A) **Une sonnerie** choisie par le jury. Voir pages 21, 22 et 23, tome 2 N.E.P. de la Trompette.

B) **Morceau imposé** : Blues n° 15, page 22 dans Pièces Polyphoniques pour Instruments d'Ordonnance de Michel Delgiudice, Editions R. MARTIN.

2° - **Lecture à vue**.

• N.B. - La méthode « Nouvel Enseignement Pratique de la Trompette de Cavalerie », N.E.P. de la Trompette, d'André TREMINE est en vente aux Editions R. MARTIN.

CORS, TROMPETTES, CORS MIB ET TROMPETTES BASSES

Préparatoire 1

SOLFEGE et THEORIE : même programme que pour les Trompettes dans la méthode N.E.P. de la Trompette et dans la Théorie moderne du Fanfariste.

1° - **Morceau imposé** : travailler les exercices nos 15 et 16 de la méthode N.E.P. de la Trompette.

2° - **Lecture à vue préparée** : travailler les exercices 23 et 24.

Préparatoire 2

SOLFEGE et THEORIE : même programme que pour les Trompettes dans la méthode N.E.P. de la Trompette et dans la Théorie moderne du Fanfariste.

1° - **Morceau imposé** : travailler les exercices nos 19 et 21 de la méthode N.E.P. de la Trompette.

2° - **Lecture à vue préparée** : travailler les exercices 24 et 25.

Elémentaire 1

SOLFEGE et THEORIE : même programme que pour les Trompettes dans la méthode N.E.P. de la Trompette et dans la Théorie moderne du Fanfariste.

1° - **Morceau imposé** : travailler les exercices nos 22, 29 et 45 de la méthode N.E.P. de la Trompette.

2° - **Lecture à vue préparée** : travailler les exercices 63 et 73.

Elémentaire 2

SOLFEGE et THEORIE : même programme que pour les Trompettes dans la méthode N.E.P. de la Trompette et dans la Théorie moderne du Fanfariste.

1° - **Morceau imposé** : travailler les exercices nos 58, 62 et 80 de la méthode N.E.P. de la Trompette.

2° - **Lecture à vue préparée** : travailler les exercices 73 et 74.

Moyen 1

SOLFEGE et THEORIE : même programme que pour les Trompettes, dans la méthode N.E.P. de la Trompette et dans la Théorie moderne du Fanfariste.

1° - **Morceau imposé** : travailler les exercices nos 110, 111 et 120 de la méthode N.E.P. de la Trompette.

2° - **Lecture à vue**.

Moyen 2

(1^{re} division)

SOLFEGE et THEORIE : même programme que pour les Trompettes.

1° - **Morceau imposé** : travailler les exercices nos 120, 128 et 142 de la méthode N.E.P. de la Trompette.

2° - **Lecture à vue**.

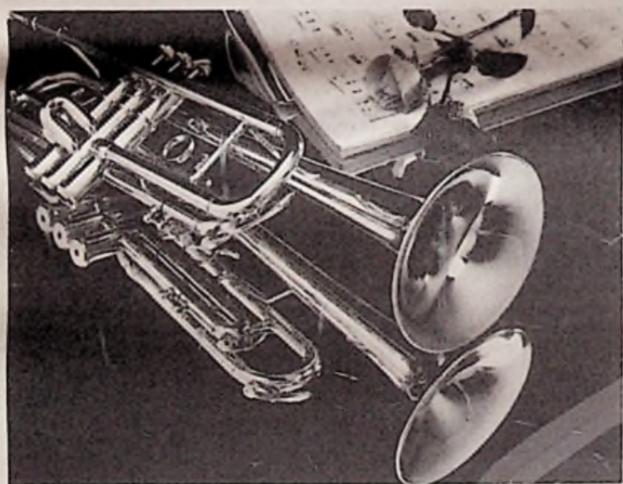
Pré-supérieur

SOLFEGE et THEORIE : même programme que pour les Trompettes.

1° - **Morceau imposé** : « Sérénade à la Belle » n° 13 dans Pièces Polyphoniques pour instruments d'ordonnance de Michel DELGIUDICE, Editions R. MARTIN.

2° - **Lecture à vue**.

• Suite page 10



Cuivres et Instruments à Vents

Jupiter

SOCIÉTÉS • ÉCOLES MUSICIENS

vous trouverez dans cette nouvelle série
un grand choix d'instruments
d'un excellent rapport qualité prix

Liste des Points de Vente Jupiter

- 02 LAON / SINFONY TOUTE LA MUSIQUE - 13, avenue Carnot
- 06 SAINT-LAURENT-DU-VAR / LE MUSICIEN - Avenue Léon-Jéranger
- 13 AIX-EN-PROVENCE / ARGENCE - 5, rue Aude
- MARSEILLE (1^{re}) / MUSIQUE N° 1 - 19, rue Venture
- MARSEILLE (6^e) / SCOTTO MUSIQUE - 178-180, rue de Rome
- PLAN DE CAMPAGNE / MUSIQUE N° 1, C. Caill BARNEAUD
Galerie marchande CASINO
- 14 FALAISE / Maison Lacy, Monsieur LAIGRE - Rue du Champ-St-Michel
- VIRE / LEPAGE MUSIC - 8-10, rue Armand-Gaste
- 16 SAINT-YRIEX / SUD-OUEST MUSIC R. DUBOIS - Route de Saint-Jean-d'Angély
- 17 LA ROCHELLE / Maison THIERRY - 12, rue de la Chaîne
- ROCHEFORT / DANN MUSIQUE - 121, rue de la République
- SAINTES / TERRASSON MUSIC - 49, rue Alsace-Lorraine
- 18 BOURGES / LA GRANDE LUTHERIE DE FRANCE Ets ROTINAT - 48, rue Mirabeau
- VIERZON / MUSICA COYAULT - 7, rue Gallierand
- 21 DIJON / PANSIOT MUSIQUE - 14, place des Ducs
- 22 SAINT-BRIEUC / LE DIAPASON - Ets GUILLOU - 8, rue de Rohan
- 26 ROMANS / VAGNOUX « Maison de la Musique » - 11, rue des Cordeliers
- VALENCE / BRUN ET Cie « La Boîte à Musique » - 57, rue du Pont-du-Gât
- 27 VERNEUIL-SUR-AVRE / CHORIGUIAN - 21, rue Gambetta
- VERNON / MUSIC 3 - 1, place de Paris
- 28 CHARTRES / MUSIC 28 - 4, rue du Bourg (Basse Ville)
- 29 BREST / CAPITAINE Paul S.A. - 33-35, rue d'Aiguillon
- 30 ALES / FALDUZZI MUSIQUE - 204, Grande-Rue
- NIMES / MUSIC TRANCHESSET - 3, rue Vouland
- 31 TOULOUSE / A. BARON - 25 et 19, rue de Remusat
- TOULOUSE / MIDI MUSIC - 15, rue Malabiau
- TOULOUSE / René FEUILLET - 24, rue du Taur
- 33 BORDEAUX / GABY MUSIC - 163, rue Fondaudège
- BORDEAUX / SILER - 9, rue Sainte-Catherine
- 34 BEZIERS / Henri CAPELLE - 17, avenue Georges-Clemenceau
- BEZIERS / MUSIC CENTER - 65, avenue Georges-Clemenceau
- 35 RENNES / DUBROS - 10, rue de Plélo
- 38 GRENOBLE / MICHEL MUSIQUE - 19, boulevard Gambetta
- 44 NANTES / MUSIQUE SIMON - 15, rue Jean-Jacques-Rousseau
- 45 MONTARGIS / MONTARGIS MUSIQUE - Place Mirabeau
- 47 VILLENEUVE-SUR-LOT / FAN MUSIQUE - 23, rue Saint-Etienne
- 51 CHALONS-SUR-ARNE / S.A. MELODY - 61, rue Léon-Bourgeois
- EPERNAY / S.A. MELODY - 9, rue du Capitaine-Deulin
- REIMS / BOUVIER MUSIQUE - 12, place d'Erlon
- 52 LANGRES / BOUILLERE MUSIQUE - 5, place Ziéglor
- 54 LONGWY-BAS / JEAN AMSTUZ TOUT POUR LA MUSIQUE - 21, rue de l'Abbé-Henri
- NANCY / DUPONT METZNER - 7, rue Gambetta
- 55 BAR-LE-DUC / ART ET MUSIC, M. HUGNIT - 9, boulevard de la Rochelle
- 57 METZ / BEMER MUSIQUE - 11-13, rue des Clercs
- THONVILLE / AU FA DIESE - 2, place Vieille-Porte

Une
distribution

Tous les instruments Jupiter sont essayés individuellement

G. BECKERSA - 19, avenue Vladimir Komarov - 78190 TRAPPES - Tél. (3) 050.01.36

Examens fédéraux : solfège et instruments (batteries-fanfaires)

• Suite de la page 9 Supérieur

SOLFÈGE et THÉORIE : même programme que pour les Trompettes.
1° - **Morceau imposé** : Blues n° 15, page 22 dans Pièces Polyphoniques pour instruments d'ordonnance de Michel DELGIUDICE, Editions R. MARTIN.
2° - **Lecture à vue**.

CLAIRONS A PISTONS ET CLAIRONS BASSES A PISTONS

Préparatoire 1

SOLFÈGE et THÉORIE : même programme que pour les Trompettes de Cavalerie.
1° - **Morceau imposé** : travailler les exercices n°s 15, 19, 21, de la méthode N.E.P. de la Trompette.
2° - **Lecture à vue préparée** : même programme que pour les Trompettes.

Préparatoire 2

SOLFÈGE et THÉORIE : même programme que pour les Trompettes de Cavalerie.
1° - **Morceau imposé** : travailler les exercices n°s 21, 29 et 47 de la méthode N.E.P. de la Trompette.
2° - **Lecture à vue préparée** : même programme que pour les Trompettes.

Elémentaire 1

SOLFÈGE et THÉORIE : même programme que pour les Trompettes.
1° - **Morceau imposé** : travailler les exercices n°s 52, 53, 56 de la méthode N.E.P. de la Trompette.
2° - **Lecture à vue préparée** : même programme que pour les Trompettes.

Elémentaire 2

SOLFÈGE et THÉORIE : même programme que pour les Trompettes.
1° - **Morceau imposé** : travailler les exercices n°s 56, 73 et 78 de la méthode N.E.P. de la Trompette.
2° - **Lecture à vue préparée** : même programme que pour les Trompettes.

Moyen 1

SOLFÈGE et THÉORIE : même programme que pour les Trompettes.
1° - **Morceau imposé** : travailler les exercices n°s 80, 82, 96 de la méthode N.E.P. de la Trompette.
2° - **Lecture à vue**.

Moyen 2 (1^{re} Division)

SOLFÈGE et THÉORIE : même programme que pour les Trompettes.

1° - **Morceau imposé** : travailler les exercices n°s 100, 112 et 144 de la méthode N.E.P. de la Trompette.
2° - **Lecture à vue**.

Pré-supérieur

SOLFÈGE et THÉORIE : même programme que pour les Trompettes.
1° - **Morceau imposé** : Sur les Bords de l'Yvette, Editions R. MARTIN.
2° - **Lecture à vue**.

Supérieur

SOLFÈGE et THÉORIE : même programme que pour les Trompettes.
1° - **Morceau imposé** : Sur les Bords de l'Yvette, Editions R. MARTIN.
2° - **Lecture à vue**.

TAMBOURS

Préparatoire 1

SOLFÈGE : de la page 3 à la page 6, solfège rythmique instrumental pour tambour : 1^{er} cahier.
THÉORIE : même programme que pour les Clairons.

Examen Instrumental

1° - A) 1^{re} et 2^e marche, pages 5 et 6 « Nouvel Enseignement Pratique du Tambour », tome 2 de A. TREMINE.
B) Travailler les exercices n°s 1 et 2 des pages 20, 29 et 30 de la méthode N.E.P. du Tambour, tome I.
2° - **Lecture à vue préparée** : travailler les exercices n°s 3 et 4, page 21 de la méthode N.E.P. du Tambour, tome I.

Préparatoire 2

SOLFÈGE : de la page 3 à la page 7, solfège rythmique instrumental pour tambour : 1^{er} cahier.
THÉORIE : même programme que pour les Clairons.

Examen Instrumental

1° - A) 3^e et 4^e marche, page 6 « Nouvel Enseignement Pratique du Tambour », tome 2 de A. TREMINE.
B) Travailler les exercices n°s 3 et 4 des pages 21, 29 et 30 de la méthode N.E.P. du Tambour, tome I.
2° - **Lecture à vue préparée** : travailler les exercices n°s 3 et 4, page 22 de la méthode N.E.P. du Tambour, tome I.

Elémentaire 1 (2^e Division)

SOLFÈGE : de la page 3 à la page 8 « Solfège Rythmique 1^{er} cahier ».
THÉORIE : même programme que pour les Clairons.

Examen instrumental

1° - A) 2^e et 3^e marche, page 7 « Nouvel Enseignement Pratique du Tambour », tome 2, et l'une des Batteries Réglementaires, page 1.

B) **Morceau imposé** : travailler les exercices n°s 1 et 2 des pages 30, 31 et 34 de la méthode N.E.P. du Tambour, tome I.
2° - **Lecture à vue préparée** : exercices n°s 3 et 4, page 29, N.E.P. du Tambour, tome I.

Elémentaire 2

SOLFÈGE : de la page 3 à la page 10 « Solfège Rythmique 1^{er} cahier ».
THÉORIE : même programme que pour les Clairons.

Examen Instrumental

1° - A) 4^e et 5^e marche, page 8 « Nouvel Enseignement Pratique du Tambour », tome 2, et l'une des Batteries Réglementaires, page 1.
B) **Morceau imposé** : travailler les exercices n°s 3 et 4 des pages 30, 32 et 35 de la méthode N.E.P. du Tambour, tome I.
2° - **Lecture à vue préparée** : exercices n°s 1 et 2, page 33, N.E.P. du Tambour, tome I.

Moyen 1

SOLFÈGE : de la page 3 à la page 15 « Solfège Rythmique 1^{er} cahier » et de la page 3 à la page 6, 2^e cahier.
THÉORIE : même programme que pour les Clairons.

Examen Instrumental

1° - A) L'une des cinq marches pages 8 et 9 « Nouvel Enseignement Pratique du Tambour », tome 2, et l'une des Batteries Réglementaires, pages 1 et 2.
B) **Morceau imposé** : travailler les exercices n°s 1, 2 et 3 des pages 31, 33, 34, 35, de la méthode N.E.P. du Tambour, tome I.
2° - **Lecture à vue**.

Moyen 2

SOLFÈGE : de la page 3 à la page 20 « Solfège Rythmique, 1^{er} cahier » et de la page 3 à la page 10, 2^e cahier.
THÉORIE : même programme que pour les Clairons.

Examen instrumental

1° - A) L'une des cinq marches, pages 8 et 9 « Nouvel Enseignement Pratique du Tambour » tome 2, et l'une des Batteries Réglementaires, pages 1 et 2.
B) **Morceau imposé** : travailler les exercices n°s 1, 2 et 3 des pages 35, 37, 38 et 39 de la méthode N.E.P. du Tambour, tome I.
2° - **Lecture à vue**.

Pré-supérieur

SOLFÈGE : travailler tous les exercices de 1 à 36, Solfège Rythmique 1^{er} et 2^e cahiers.
THÉORIE : même programme que pour les Clairons.

Examen Instrumental

1° - A) 6^e, 7^e ou 8^e marche, pages 11 et 12 « Nouvel Enseignement Pratique du Tambour », tome 2.
B) **Morceau imposé** : travailler tous les exercices de la méthode N.E.P. du Tambour, tome I.
2° - **Lecture à vue**.

Supérieur

SOLFÈGE : travailler tous les exercices de 1 à 36, Solfège Rythmique, 1^{er} et 2^e cahiers.
THÉORIE : même programme que pour les Clairons.

Examen Instrumental

1° - A) 8^e, 9^e ou 10^e marche, page 12 « Nouvel Enseignement Pratique du Tambour », tome 2.
B) **Morceau imposé** : révision de tous les exercices de la méthode N.E.P. du Tambour, tome 1 et travailler les exercices des pages 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20 du tome 2.
2° - **Lecture à vue**.

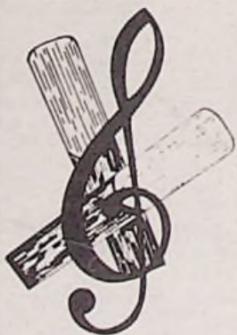
• Le « Solfège Rythmique Instrumental pour Tambour », 1^{er} et 2^e cahiers, et la méthode « Nouvel Enseignement Pratique du Tambour », tomes 1 et 2, d'André TREMINE, sont en vente aux éditions Robert MARTIN.

Adresses des Editeurs

Editions Descamps : 11, avenue Georges-Lafenestre, 75014 Paris.
Editions Renato-Deslauriers : 25, rue Michel-le-Comte, 75003 Paris.
Editions P. Forter : 45, rue du Cardinal-Mathieu, Nancy (Meurthe-et-Moselle), 54.
Editions Gras : 36, rue Pape-Carpentier, 72200 LA Flèche.
Editions R. Martin : 106, Grande-Rue-de-la-Coupée, 71009 Mâcon Cedex.
16 (85) 34-46-81.
Editions Combre : 24, boulevard Poissonnière, 75009 Paris.
Editions François Plateau : 24, rue du Rivau, 37300 Joué-les-Tours.
Editions Georges Besson : La Motte, 03300 Cusset.
Editions Margueritat : 290, avenue Victor-Hugo, 94120 Fontenay-sous-Bois.
Editions Philipp Lecarlem : 6, place Duburg, 33000 Bordeaux.
Editions Alpha : 20 bis, rue Louis-Philippe, 92200 Neuilly-sur-Seine.
Editions F.G.S.P.F. : 5, rue Cernuschi, 75017 Paris.
Editions Inter-Musique : Neuville-sur-Ain, 01160 Pont-d'Ain.
Editions Philippe Vignon : route de Machezal, 42114 Chirassimont.

Ets M.A.R.C.A. Pichard et C^o

Manufacture d'Anches et Roseaux de la Côte d'Azur



Roseaux bruts et préfabriqués
ANCHES simples et doubles
« RIVIERA Golden Cane »
Coupe Anches « CORDIER »
Accessoires - Instruments
REPARATIONS
Bec BOBBY DUKOFF U.S.A.

Atelier et bureau : Qt Le Grand-Plan, 83190 OLLIOULES
Tél. : (94) 63-04-84

Correspondant à PARIS : MAJOR PIGALE, 3, rue Duperré
Tél. : 874-75-24

DRAPEAUX A. S. ROBERT

26 600 TAIN-L'HERMITAGE
Drôme. Tel. 08.24.87



POUR
SOCIÉTÉS
BANNIÈRES
PAVOISEMENT
et Tous Articles
de Fêtes
Catalogue sur demande

REPARATION VENTE TOUTES MARQUES

Spécialiste instruments
à vent et percussion
Baguettes, Pupitres, Timbales,
Accords de xylophones
et autres claviers, Cannes
de Tambour Major, Méthodes
et Ouvrages pour percussion
Conditions spéciales aux Sociétés

DESLAURIER

25, RUE MICHEL-LE-COMTE
dans la cour
75003 PARIS Tél. : 272-87-59



classique - moderne



MANUFACTURE D'INSTRUMENTS DE MUSIQUE
Documentation sur demande :
HENRI SELMER - 18, rue de la Fontaine-au-Roi
75-PARIS XIème - Tél. : 023.09.74



ASSURANCES

Nous vous rappelons avec insistance que les contrats souscrits par les sociétés doivent être groupés par les Présidents de Fédération ou leurs délégués et adressés avec le règlement correspondant par ces derniers à la C.M.F., après avoir été vérifiés.

La date limite d'envoi est irrévocablement fixée au 31 mars 1981.



Liste officielle des œuvres

à choisir pour les concours C.M.F. :

ORCHESTRES A PLECTRES

DIVISION D'HONNEUR

AUTEURS	ŒUVRES	EDITIONS
Beethoven Herman A. Macchini Maciocchi M. Suppe	Egmont La Couronne d'Or Une Fête à Rome Imperia Poète et Paysan	Le Médiateur Billaudot B.G. Adofé B.G. Adofé B.G. Adofé

DIVISION EXCELLENCE

AUTEURS	ŒUVRES	EDITIONS
Coiteux Galanti Giovanni Laisne Maciocchi M. Staz-Popy Boieldieu Mozart Guindani C. Rossini	Princesse Tragique Costumi Romani Tirrenia Massalia Le Festin des Dieux Le Rocher Fantôme Le Calife de Bagdad L'Oca del Cairo Songe Fantastique Signor Bruschino	Le Médiateur B.G. Adofé B.G. Adofé B.G. Adofé B.G. Adofé Billaudot B.G. Adofé B.G. Adofé B.G. Adofé B.G. Adofé

DIVISION SUPERIEURE

AUTEURS	ŒUVRES	EDITIONS
Menichetti Mozart Mozart Paesiello Cimarosa Bellini Weber Maciocchi M. Lavitrano Maciocchi M. Maciocchi M. Maciocchi M. Maciocchi M. Maciocchi M.	La Moskowa Il re Pasteur Serenata Le Barbier de Séville L'Astuce des Femmes I Puritani Robin des Bois Nadedja Renata Trionfo d'Amore Prélude en fa Espoir Suprême Floralia Les Amoureux du Moulin	Le Médiateur B.G. Adofé B.G. Adofé

PREMIERE DIVISION

AUTEURS	ŒUVRES	EDITEURS
Tournel Fantuzzi Lacombe Menichetti Maciocchi Maciocchi Kok Maciocchi Maciocchi Menichetti Menichetti Dagosto S. Haydn Pachelbel Bert Henry Dagosto S. Cecere C.	Ouverture Provençale Sorrentine Aubade Printanière La Vallée Maudite Le Triomphe des Ailes Les Bibelots du Diable L'Île Enchantée Milena Myrthalia La Dernière Etape Une Fête au Château Kourienka Minuetto Canon en Ré Majeur Démone et Angelo L'Ombre et le Masque Sinfonia	Le Médiateur Le Médiateur Le Médiateur Le Médiateur B.G. Adofé B.G. Adofé B.G. Adofé B.G. Adofé B.G. Adofé Le Médiateur Le Médiateur B.G. Adofé B.G. Adofé B.G. Adofé R. G. Adofé B.G. Adofé B.G. Adofé

• PRENEZ NOTE :

FESTIVAL ET CONCOURS NATIONAL DE MUSIQUE, les 22 et 23 mai 1982, à Lille, sous la présidence de M. Pierre Mauroy, Premier ministre ; s'adresser au secrétariat de la Fédération du Nord-Pas-de-Calais, 24, rue Alex-Desrousseaux, 59000 Lille. Tél. : 16 (20) 52-32-82.

DEUXIEME DIVISION

AUTEURS	ŒUVRES	EDITEURS
Andrieu Frendo Goitre Menichetti Menichetti Veneux T. Maciocchi Galanti Adam Menichetti Menichetti Maciocchi Maciocchi Maciocchi Maciocchi Maciocchi Jakubowski	Cendrillon L'Etoile du Bonheur Le Secret de Polichinelle Les Yeux Noirs Rapsodie Corse Cœur Léger Rapsodie Tzigane Gabella La Poupée de Nuremberg Sérénade Espagnole A Travers la Hongrie Cortège du Muguet Petite Princesse Maggiolata Egeria Ouverture Printanière	Billaudot B.G. Adofé Le Médiateur Le Médiateur Le Médiateur Chapell B.G. Adofé B.G. Adofé B.G. Adofé Le Médiateur Le Médiateur Le Médiateur B.G. Adofé B.G. Adofé B.G. Adofé B.G. Adofé B.G. Adofé Jaku

TROISIEME DIVISION

AUTEURS	ŒUVRES	EDITEURS
Manente Thom Windt Grétry Dalmais R. Beethoven Dutour Duclos P. Maciocchi Ivanovici Florian Anonyme Veneux T.	Rêverie de Poète Princesse Alix Gavotte en ré La Caravane Soirée de Poupée Hymne à la Nature Corbeille de Mariage Paysage Suédois Ange Explore Les Flots du Danube Kermesse Champêtre Le Chant des Adieux Idylle	B.G. Adofé Le Médiateur B.G. Adofé B.G. Adofé B.G. Adofé Renato B.G. Adofé Chapell B.G. Adofé B.G. Adofé B.G. Adofé B.G. Adofé Renato Chapell

ERRATUM :

CONCOURS CHORALES
omis dans le journal de février 1980
MORCEAUX : CHŒURS MIXTES

DIVISIONS D'HONNEUR OU EXCELLENCE

BREARD (R.) CHAILLEY (J.) DEBUSSY (Claude)	O CLEMENS, O DULCE REFUGIUM PATER EN REVENANT DES NOCES Extraits des « Trois Chansons de Charles d'Orléans » QUAND J'AI OUY LE TAMBOURIN, ou YVER, VOUS N'ETES QU'UN VILLAIN	BILLAUDOT LEDUC
JANNEQUIN (Cl.)	LE CHANT DES OISEAUX LA BATAILLE DE MARGNAN	DURAND ROUART-LEROLLE ROUART-LEROLLE
LANCIEN (N.)	LE SOUCI (quatre voix) LA RENONCULE (quatre voix)	ED. FRANÇ. MUSIQUE ED. FRANÇ. MUSIQUE
MARTINET (J.-L.)	Trois textes du XVI ^e Siècle QUI ARGENT ? ou GARDES, QUE FERONS-NOUS ? ou O EMPEREURS, O ROIS, SEIGNEURS & PRINCES	HEUGEL (Leduc) LEDUC
MIGOT (G.) MILHAUD (Darius) PASSANI	NOEL A QUATRE VOIX QUATRAINS VALAISANS SUR LE BORD DE LA RIVIERE CUEILLONS LA FRAISE ET LA FRAMBOISE	HEUGEL (Leduc) HEUGEL (Leduc) HEUGEL (Leduc) ROUART-LEROLLE
POULENC (Francis) RAVEL (Maurice)	UN SOIR DE NEIGE (Petite cantate à six voix) Trois chansons NICOLETTE ou TROIS BEAUX OISEAUX DU PARADIS ou RONDE	DURAND DURAND DURAND
SABOLY-AUBANEL	CHANTONS NOEL SUR LA MUSETTE (Noël Provençal) LA JAMBE ME FAIT MAL (Noël Provençal)	FOETSCH FR. (Eschig) FOETSCH FR. (Eschig)

Conservez précieusement ce journal

IL FACILITERA VOS RECHERCHES !

Sainte Cécile

• Suite de la page 1

ne vous trompez pas mais, pour trouver leurs ouvrages, il faudra certainement vous transporter soit à la Bibliothèque Nationale, soit à celle du Conservatoire.

Eh bien, non ! chers lecteurs, vous n'aurez pas besoin de vous déranger. Il vous suffira de lire la courte mais substantielle plaquette écrite par notre ami Charles Lhomme, vice-président de « La Sirène de Paris » dont j'ai lu le manuscrit, et vous serez amplement renseignés. Dans cette brochure, l'auteur a condensé très clairement ce qu'il a découvert pour nous dans le livre de Dom Guéranger, abbé de Solesmes, et dans d'autres ouvrages. J'ai appris beaucoup de choses en peu de pages, dans ce manuscrit, et je ne risque plus de donner ma langue au chat si, d'aventure, on me pose la double question sur Sainte Cécile. Bien entendu, je ne vais pas déflorer ici l'intéressant récit de l'auteur. Je dirai seulement que Dom Guéranger et plusieurs autres hagiographes, confirmés par l'Histoire des Papes, semblent plus près de la vérité quand ils disent que la Sainte a été martyrisée en 178 et non pas en 230. Il faut d'ailleurs ajouter que le quantième du 22 novembre n'a rien à voir avec la date de

son martyre. Je dirai aussi qu'il n'a jamais été prouvé que Sainte Cécile fut ou ne fut pas musicienne. On lui attribue à tort l'invention de l'orgue, ce qui est une pure fantaisie, car l'orgue existait déjà bien avant l'ère chrétienne. Archimède et Ctésibios d'Alexandrie en fournissent la preuve. On a aussi retrouvé un orgue à tuyaux dans les ruines de Pompéi. Or, le cataclysme qui détruisit cette ville eut lieu bien avant la naissance de Cécile. D'autre part, le culte que célébraient les premiers chrétiens, les catéchumènes, était tout naturellement clandestin et il est bien évident que les fidèles ne se risquaient pas à jouer de l'orgue ou même à chanter des chœurs dans les catacombes pour attirer les sbires de leurs persécuteurs, pour alerter les centurions, agents de police de l'époque. Leurs chants étaient tellement discrets et intimes qu'ils s'exprimaient seulement dans une prière fervente et silencieuse, dans la pureté des cœurs et des âmes, avec assez de foi pour atteindre Dieu. Charles Lhomme nous explique comment, par deux simples figures de rhétorique, une métaphore et une ellipse de trois mots latins dans la liturgie, Sainte Cécile a pu devenir la patronne des musiciens.

I. - L'HISTOIRE DE SAINTE CECILE

Les premiers chrétiens

Originaires de l'Etrurie, les parents de la future sainte Cécile comptèrent, avec les Cornélii, d'origine sabine, parmi les fondateurs de la Rome chrétienne, vers la fin de l'ère républicaine. L'honnêteté des mœurs, le courage, la modestie caractérisaient les Cæcili.

Fervents admirateurs du Christ, ils élevèrent leur fille Cécile, née au début du règne de Marc-Aurèle (121-180), dans les principes religieux pour en faire une chrétienne accomplie. De petite taille, belle et riche, elle participa extérieurement à la vie fastueuse de ses parents. On ignore à quel âge elle fut baptisée, mais elle portait toujours sous sa robe un cilice. Dans la propriété de ses parents, sur la Voie Appienne, un cimetière situé en face de celui de Pré-

textat était entretenu par leurs soins.

En embrassant la religion chrétienne, la jeune fille faisait le sacrifice de sa vie. Elle savait que le glaive pouvait s'abattre sur la tête des chrétiens, qu'un rescrit impérial du moment accusait de violer les préceptes légaux.

L'une des bases du christianisme était la chasteté. Saint Paul précisait que la femme chaste est sainte, alors que la femme mariée est divisée ; aussi Cécile renonçait aux attraits sensuels et à la joie d'avoir une postérité.

La loi romaine permettait aux parents d'imposer à leurs enfants, un mariage à leur convenance ; les unions entre chrétiens et païens étaient fréquentes, chacun des conjoints étant autorisé à accomplir les devoirs de sa religion.

Le mariage

Un mariage fut donc projeté, en l'an 177, avec Valérien, fils des Cornélii. Les parents de Cécile étaient ainsi assurés de la continuité des relations de leur fille avec les chrétiens. Les deux familles ne dissimulaient pas leur joie d'unir leurs noms à l'occasion de ce mariage.

Ce jour-là, la jeune fille portait la toilette nuptiale des patriciennes. Sûre de la protection de son ange, elle se prépara à la cérémonie païenne. Au moment de l'offrande, Cécile détourna les yeux : quand le traditionnel gâteau de l'alliance fut partagé, elle mit sa main dans celle de Valérien. Les instruments de musique que les siècles changeront en orgue à clavier, résonnaient.

Le chanoine Thiesson affirme que Cécile prit part au concert ; d'autres auteurs prétendent le contraire. Il est possible que Cécile ait élevé un chant intérieur vers le Seigneur, au milieu du fracas des instruments.

Après le festin, Cécile pénètre avec Valérien dans la chambre nuptiale, et, selon la « Légende Dorée », lui adresse ces paroles : « O très doux, très aimant jeune homme, il est un mystère que je te confie, pourvu que tu m'assures, par serment, de le garder. » Valérien jure. Cécile lui explique comment, chrétienne, un ange veille sur elle, prêt à la défendre contre un amour impur. Valérien incrédule, menace de les tuer si ce qu'elle appelle un ange est un homme et son amant.

Cécile lui affirme alors que, s'il croit dans le vrai Dieu, s'il se fait

baptiser et s'il garde inviolable sa virginité, il sera protégé. Valérien lui répond : « Si tu veux que je croie, fais-moi voir cet ange. Lorsque je l'aurai vu, je ferai ce que tu demandes. »

Avec autorité, Cécile déclare à Valérien : « Si tu veux suivre mon conseil, si tu consens à être purifié, si tu veux croire au Dieu unique, tu pourras voir l'ange qui te purifiera. Sors de la ville par la Voie Appienne, va vers la troisième colonne milliaire. Là, tu trouveras des pauvres ; ils connaissent mon secret. » Tu leur diras : « Cécile m'envoie vers vous pour que vous me conduisiez chez le vieillard Urbain. »

La conversion de Valérien

Guidé par une force supérieure, Valérien quitte son palais pour la campagne romaine. Comme convenu il rencontre le vieil Urbain qui, après avoir entendu ses explications, s'agenouille et remercie le Ciel : « Seigneur Jésus-Christ, recevez le fruit de la divine semence déposée dans le cœur de Cécile. Ouvrez, Seigneur, la porte de son cœur afin qu'il reconnaisse que vous êtes son Créateur. »

Urbain prie longtemps. Valérien, troublé, vient d'être touché par la Grâce.

Soudain, un vieillard baigné de lumière leur apparaît. C'est l'Apôtre Paul ; il tient entre ses mains un livre écrit en lettres d'or. Valérien tombe la face contre terre. L'Apôtre le relève et lui dit : « Lis les paroles de ce livre et crois ! ». Valérien lit : « Une seule Foi, un seul Dieu, Père de toutes choses, qui êtes au-dessus de nous. »

L'évêque Urbain baptise Valérien et le renvoie à Cécile, qu'il trouve en prières ; le jeune homme aperçoit près d'elle un ange « brillant comme une flamme » qui tient dans les mains deux couronnes, l'une de lis qu'il pose sur la tête de Valérien, et l'autre de roses qu'il pose sur la tête de Cécile, en leur disant : « Gardez ces couronnes avec un cœur pur et immaculé. » L'ange ajoute : « Quant à toi, Valérien, demande ce que tu veux, tu l'obtiendras. » Et Valérien de répondre : « Je voudrais obtenir la conversion de mon frère Tiburce. »

L'ange promet plus encore : les deux frères recevront la palme des martyrs.

Tiburce vient surprendre le couple. Etonné de sentir des par-

fums de roses et de lis invisibles, il demande d'où cela provient. Valérien lui explique que Cécile et lui portent des couronnes apportées du Ciel, que ses yeux ne peuvent apercevoir, mais qu'il les verra s'il se laisse purifier par Urbain.

La conversion de Tiburce

Cécile, initiée depuis son jeune âge à la doctrine chrétienne, tient le langage qui convient.

Tiburce, convaincu, demande à Valérien de le conduire à l'homme-Dieu. Après avoir été baptisé et purifié par Urbain, il porte la robe blanche pendant sept jours et fait ses adieux au vieillard. Cécile et Valérien le reçoivent rayonnant d'un bonheur céleste, et bientôt les anges apparaissent.

Persécutions des chrétiens

En l'an 178, dans Rome, les persécutions recommencent avec l'assentiment de Marc-Aurèle et de son fils Commode. Le préfet Almachius interdit que l'on offre une sépulture aux suppliciés.

Malgré cette interdiction, Cécile, Valérien et Tiburce recueillent pieusement les corps déchiquetés qu'ils achètent souvent à prix d'or. Ils sont bientôt dénoncés. Arrêtés, Valérien et Tiburce sont conduits devant le tribunal. Almachius n'a pas l'intention de sévir contre eux ; il veut seulement les intimider, exiger d'eux des libations discrètes aux dieux et de brûler l'encens aux idoles.

Valérien et Tiburce refusent de renier leur foi. Ils sont conduits au Pagnus Triopus, situé sur la Voie Appienne, par le greffier Maxime ; ce dernier demande à être instruit dans la foi nouvelle et l'évêque Urbain, appelé par Cécile, le baptise ainsi que ses hommes.

Martyre de Valérien et Tiburce

Le moment est arrivé pour les deux frères de choisir. Les prêtres de Jupiter les attendent avec l'encens et les invitent à honorer leurs dieux. Dignement, les deux patriciens s'agenouillent et tendent leur cou au bourreau, qui tranche les deux têtes bénies par le Christ. Maxime est assommé à coups de fouets plombés.

Cécile ensevelit les martyrs et distribue aux pauvres les biens des deux frères, déchaînant

H.M.M.O.

PROPOSE

pour

ORCHESTRE D'HARMONIE

LA MUSIQUE DES FILMS ET FEUILLETONS TV

La Guerre des Etoiles	niveau 5
Star Trek	niveau 4
L'Empire contre-attaque	niveau 4
Superman	niveau 4-5
The Fury	niveau 4
Rencontre du 3 ^e type	niveau 4
T.V. Police medley	niveau 4-5
Space medley	niveau 4
Charlie's Angels	niveau 3
Le Vent et le Lion	niveau 6
Shogun	niveau 5
The sounds of Hollywood	niveau 4
Muppet show thème	niveau 2-3
Muppet movie medley	niveau 3
La Panthère rose	niveau 2-3

NOUVEAUTÉS

Les Aventuriers de l'Arche perdue

niveau 3

GRANDE FORMATION DE JAZZ

Lil' Darlin	150 F
Rock around eht clock :7	126 F
Splanky	150 F
Birdland	140 F
Take the a Train	175 F
A night in Tunisia	175 F
Astring of Pearls	82 F
Desafinado	126 F

DEMANDEZ

NOTRE DOCUMENTATION GRATUITE

1) Harmonie ; 2) Grande formation de jazz ; 3) Petite formation de jazz et variétés ; 4) Orchestre à cordes et symphoniques.

SOYEZ TRES PRECIS
ET INDIQUEZ-NOUS VOS FONCTIONS

HENRY MAY MUSIC ORGANIZATION

60, rue Racine, 59100 Roubaix. Tél. : (20) 70-79-31

SAINT-POL-SUR-MER 59430

DIMANCHE 4 JUILLET 1982

10^e

FESTIVAL INTERNATIONAL DE MUSIQUE

CONCOURS DE MARCHE
(Harmonies - Fanfares)

Renseignements : M. JONVEL Jacques
Adjoint délégué, mairie de Saint-Pol-sur-Mer

contre elle la colère du Préfet qui comptait s'approprier la fortune de ses victimes.

L'interrogatoire

Almachius menace la riche héritière, propriétaire de la maison du Transtévère, de poursuites fiscales. Cécile vend cette maison à un chrétien, le sénateur Gardian, à charge pour lui d'en faire une église et d'assurer une retraite à Urbain. Cette maison est devenue l'Eglise de Sainte-Cécile au Transtévère où, le 22 novembre de chaque année, se déroule une procession.

Le 12 septembre, Almachius fait comparaître Cécile et la questionne sévèrement. Cécile raille, domine, confond son juge et refuse de renier sa foi :

« Vos empereurs, dit-elle, sont dans l'erreur. Vous nous accusez d'un crime dont nous sommes innocents. Mieux vaut mourir pour être heureuse que de vivre misérable. »

Condamnation et martyre de Cécile

L'interrogatoire terminé, Almachius et ses suppôts sont inquiets ; ils n'ignorent pas la répercussion dans Rome d'une sentence de mort contre Cécile, dont la charité est connue de tous.

Ils ordonnent pour elle la mort secrète réservée aux victimes de qualité. Cécile est enfermée dans sa demeure, dans la salle du bain (caldarium) chauffée à toutes flammes. Ce supplice, qui n'est pas réglementaire, ne se déroulera pas en public.

Pendant le supplice, une brise légère enveloppe Cécile d'une délicieuse fraîcheur. Comme elle tarde de mourir, Almachius signe l'ordre de la décapiter. Un bourreau est désigné pour trancher la tête. Après trois tentatives vaines, il doit, ainsi l'exige la loi, l'abandonner atrocement mutilée, mais miraculeusement épargnée par la mort.

Les chrétiens, qui attendent anxieusement la fin du sacrifice, pénètrent en silence dans la demeure. Cécile fait un effort pour sourire. Certains recueillent avec des linges le sang pur qui s'échappe des blessures. Cécile a demandé au Seigneur un délai de trois jours. D'une voix faible, elle engage les personnes présentes à persévérer dans la foi du Christ, leur parlant du Ciel dont elle va connaître les délices.

Alors que les chrétiens se retirent, Urbain, qu'elle fait prévenir, vient apporter à la martyre la consolation de sa tendresse. Cécile l'accueille par ces paroles : « Père, j'ai demandé à Dieu trois jours de délai pour te léguer mon dernier trésor : ces pauvres que j'aime et pour te prier de consacrer une église sur l'emplacement de cette maison où je meurs... Elle se tourne légèrement sur le côté droit, les genoux réunis, un peu pliés, ses bras tombent l'un sur l'autre, et elle rend l'âme.

Selon Dom Guéranger, ceci se passe le 16 septembre 178. Mais cette date est contestée. Il semble par ailleurs que certains chroniqueurs aient confondu l'évêque

Urbain, qui baptisa Cécile ainsi que Valérien et Tiburce au temps des empereurs Marc-Aurèle et Commode (121-180) avec Urbain ^{or} élu pape sous le règne d'Alexandre Sévère (222-235).

Assisté d'un diacre, Urbain ensevelit la dépouille de Cécile, sans modifier son attitude dernière, dans sa robe tissée d'or. A ses pieds, il roule les linges imbibés de sang ; il la dépose dans un cercueil de cyprès et l'emporte dans le cimetière de la Voie Appienne. Cette dernière indication a suscité de longues controverses. Il apparaît que le corps de Cécile fut déposé dans le cimetière de Callixte alors que ceux de Valérien, Tiburce et Maxime auraient été déposés dans le cimetière de Prétextat.

Arrestation et martyre de l'évêque Urbain

Almachius ne tarde pas à réclamer les biens de Cécile à Urbain, mais ce dernier les a distribués aux pauvres. Cité devant le tribunal en compagnie de deux prêtres et de trois diacres, tous refusent d'abjurer leur foi et sont conduits au temple des dieux où des soldats leur tranchent la tête.

Le corps d'Urbain est déposé au cimetière de Prétextat.

C'est pendant l'absence de Marc-Aurèle, qui combattait sur les bords du Danube, que les persécutions ont eu lieu.

En 253, par un édit, l'empereur Valérien interdit l'accès des catacombes aux chrétiens. Les fidèles avaient pris la précaution d'en obstruer les escaliers et les couloirs et de placer en lieu sûr les trésors qui s'y trouvaient.

En 313, l'Edit de Milan permit de nouveau l'accès des sanctuaires souterrains.

Recherches et translation du corps de Cécile

Le souvenir de Cécile, première martyre, étant pieusement conservé par les chrétiens, ces derniers voulurent rechercher son corps, que certains prétendaient avoir été emporté par les Lombards, en 755, après le siège de Rome par Astolphe.

En 821, le pape Pascal I^{er} décida de le faire rechercher. Les travaux dans les cimetières de Callixte et de Prétextat ne donnèrent aucun résultat.

Un matin, pendant que le souverain pontife priait à la Basilique Constantin (depuis, à cet emplacement, fut construite en 1450 Saint-Pierre-de-Rome) Cécile lui apparut en songe. Elle lui révéla que son corps reposait dans les cryptes vénérées des catacombes et que les ouvriers étaient passés tout près de sa sépulture. Les travaux continuaient et le corps de Cécile fut retrouvé dans la crypte de Prétextat. Il était vêtu d'étoffes dorées et les linges sanglants étaient roulés à ses pieds ; on reconnaissait les marques du triple choc du glaive. Pascal I^{er} le fit transporter au Transtévère, dans un coffre de cèdre, dans la maison, transformée en église, où Cécile avait rendu le dernier soupir.

Deux autres sarcophages y furent déposés en même temps ; l'un contenant les restes de Valérien et de Tiburce, l'autre les restes de l'évêque Urbain.

L'écho des solennités de cette translation retentit dans toute l'Europe. De l'Orient à l'Occident furent érigés chapelles, églises et monastères sous le vocable de Sainte-Cécile. La France lui dédia un des plus purs chefs-d'œuvre de l'art religieux, la cathédrale d'Albi, dont la construction dura deux siècles.

A l'église du Transtévère, Pascal I^{er} fit dessiner en lettres d'or, sur une mosaïque, les cinq vers latins qu'il avait composés pour Cécile : « Il resplendit d'or et de pierres précieuses, le temple où Il (le pape Pascal I^{er}), embrasé du divin amour, réunit les saints corps de Cécile et de ses compagnons, tels des fleurs d'une splendeur jeunesse.

Ouverture du sarcophage de Cécile

En 1599, sous le pontificat de Clément VIII, le cardinal Paul-Emile Sfondradi obtint du pape l'autorisation d'ouvrir le sarcophage de sainte Cécile.

Le corps fut remonté à la lumière du jour. L'étoffe dont Pascal I^{er} avait garni les parois du sarcophage, la robe qui recouvrait la sainte, étaient toujours visibles, ainsi que les linges tachés de sang qui avaient pansé ses plaies. Sainte Cécile était étendue sur le côté droit et semblait dormir.

Un jeune sculpteur de talent, Etienne Maderno, fut chargé de reproduire ses traits. Ce chef-d'œuvre orne encore la basilique.

Sainte Cécile fut, en cette année 1599, l'objet d'une cérémonie sans précédent. Le 22 novembre, Clément VIII officia en la basilique du Transtévère entouré de quarante-deux cardinaux et de hauts dignitaires de l'Eglise.

La châsse en argent, pesant 251 livres, offerte par Clément VIII, porte cette inscription :

CORPUS S. CAECILIAE
VIRGINIS ET MARTYRIS A
CLEMENTE VIII. PONT. MAX.
INCLUSUM ANNO M.D.IC
PONTIF. VIII

Le cardinal Sfondradi offrit au monastère de Milan le coffre de bois dans lequel le cercueil de Cécile avait été déposé. Grâce à ce prélat, quatorze siècles après son martyre, Cécile apparut une dernière fois aux fidèles.

En 1905, le cardinal Rampolla, sans vouloir dévoter à nouveau le corps précieux, fit effectuer des fouilles sous la basilique. La salle de bain fut dégagée. On découvrit

une plaque de marbre portant, d'un côté l'épithaphe de Cécile, et de l'autre une effigie du Bon Pasteur ainsi qu'un petit bas-relief archaïque qui semble représenter Minerve.

II. - LA PATRONNE DES MUSICIENS

Origines d'une origine

C'est au XV^e siècle que sainte Cécile commence à être considérée comme la patronne de la musique. Elle est représentée avec un instrument, symbole de la musique, qui n'apparaissait jusqu'alors nulle part comme attribut de cet art.

De nombreux auteurs, s'inspirant les uns des autres, répètent que sainte Cécile fut une grande musicienne. Rien ne permet de l'affirmer ni de l'infirmer ; aucun document consacré à l'illustre martyre n'en fait mention ni directement ni indirectement.

Au XII^e siècle, on trouve une trace de la « musicalité » de Cécile dans un texte allemand, dont voici la traduction d'après le dictionnaire de Dom Cabrol : « Son jeûne et ses larmes — Avaient une telle puissance devant Dieu — Qu'ils attirèrent sans cesse près d'elle les anges — Sa prière pénétrait les oreilles de Dieu — Comme si retentissaient les doux chants d'un orgue : »

Selon le « Dictionnaire d'archéologie chrétienne », la musicalité de sainte Cécile serait due à une omission de trois mots « in cordo suo » (en son cœur) à la première antienne de « Laudes », dans l'office de sainte Cécile. C'est ainsi que sainte Cécile se vit honorée au Moyen Age comme patronne de la musique religieuse.

Voici le texte de l'antienne qui a été le point de départ de cette légende : Cantantibus organis, Caecilia Domino decantabat (Tandis que chantaient les orgues ou instruments, Cécile chantait au Seigneur). Decent : Fiat cor meum immaculatum ut non confondar. (Disant : Gardez mon cœur sans tache afin que je ne sois pas confondu).

Ce dictionnaire précise que la légende de sainte Cécile musicienne a une origine liturgique, puisqu'elle chantait silencieusement dans son cœur, pendant le festin, à l'occasion de son mariage avec Valérien.

Le chant de Cécile était donc différent de celui qu'entendaient les convives. Sa mélodie intérieure était bien supérieure à tous les concerts. C'est cette supériorité qui a inspiré aux artistes l'idée de la représenter avec les attributs de la Musique. L'Eglise a béni cette pensée. L'apôtre dit que le chrétien ne doit pas seulement prier, mais qu'il doit chanter à Dieu.

Les œuvres inspirées par Cécile

S'inspirant de Maderno, peintres et sculpteurs ont consacré à sainte Cécile de magnifiques œuvres qui viennent enrichir chaque année le souvenir de la Protectrice de la Musique.

De nombreux poètes et compositeurs de musique en France, en Italie, en Allemagne, en Angleterre ont chanté les louanges de la Vierge Romaine. Citons l'Ode de Hændel sur des vers de Dryden, l'Oratorio de Liszt, l'Ode de Gounod, etc. Les compositions dédiées à sainte Cécile, dont la liste serait trop longue à énumérer, enrichissent continuellement le répertoire des œuvres qui lui sont consacrées.

D'innombrables associations portent le nom de Sainte-Cécile ; la plus ancienne est sans doute celle fondée à Rome par Palestrina.

La congrégation romaine Sainte-Cécile, fondée en 1584 devint en 1847, sous le pontificat de Pie IX, l'Académie du même nom.

En 1820, Charles Sellier fonde la chorale « Les Céciliens ».

Dans l'Antiquité, les musiciens avaient un guide divin ; Orphée est le plus connu. Les clercs du Moyen Age eurent un chef mystique à la suite de l'interprétation erronée du texte latin (page 13), ce qui donna naissance au culte charmant voué à la première martyre de la religion chrétienne.

En 1599, les facteurs d'orgues, les luthiers, les « faiseurs d'instruments de musique », reçurent leurs statuts et leur corporation fut érigée en confrérie sous le patronage de sainte Cécile. Les armoiries étaient d'azur à une sainte Cécile assise devant un buffet d'orgue, le tout d'argent.

Les festivités

Il semble que ce soit à Londres que l'institution de festivités placées sous l'égide de sainte Cécile ait pris naissance en 1683.

De nos jours toutes les associations chorales et instrumentales organisent de belles fêtes en l'honneur de leur patronne, le 22 novembre, jour anniversaire de la dédicace par le pape Clément VIII de la basilique vénérée.

Une messe en musique est célébrée, après laquelle un banquet réunit tous les musiciens.

Sainte Cécile, qui repose sous l'autel de la basilique du Transtévère, est le phare symbolique qui brille à l'horizon de la Musique et vers lequel la plupart des musiciens et compositeurs lèvent leurs regards pour y puiser l'inspiration et la consécration de leur art.

(Edition CMF)

PRINCIPAUX OUVRAGES CONSULTÉS

Robert KEMPS
de l'Académie Française
Sainte Cécile.
Alice René BROUILLHET
L'Etoile des Catacombes.
Renée MONTARD ULDRY
Sainte Cécile.
Dom GUERANGER
Abbé de Solesmes
Sainte Cécile et la société romaine.

Dernières nouveautés pour LA FLUTE A BEC

Montreuil. FLUTE A BEC 1 - Soprano

Cet ouvrage s'adresse aux jeunes débutants des écoles et collèges pour leur apprendre les rudiments de lecture par un moyen attrayant : la pratique d'un instrument. Dans les conservatoires, il peut être utilisé en formation musicale où il s'adapte particulièrement bien à la psychologie du jeune enfant et dans les classes de flûte à bec pour étayer le travail technique par un déchiffrement attrayant.

1 cahier, 270 x 185, 32 pages 23,70



Janzen. FANFARES DE CHASSE - PIECES TRES FACILES pour flûte à bec soprano, dont 8 pièces avec 2^e flûte soprano et flûte à bec alto facultatives. Ce volume est destiné aux débutants qui, ayant appris les 5 premières notes, désirent consolider leur connaissance en jouant de vrais morceaux.

1 cahier 240 x 155, 26 pages 21,20

CATALOGUE SUR DEMANDE

A. LEDUC - 173, rue Saint-Honoré - 75040 PARIS CEDEX 01

Mlle Simone Goussard, maire de Toucy, est faite Chevalier de la Légion d'honneur



Une cérémonie pleine de chaleur s'est déroulée samedi soir, à Toucy.

La récipiendaire n'était autre que Simone Goussard, dont on comprendra que cette haute distinction est mieux qu'une récompense pour qui connaît sa personnalité.

C'est au président de l'Association d'entraide des membres de la Légion d'honneur du département, le colonel Bachman, que revint l'honneur d'annoncer au nombreux public qui s'était réuni à la mairie, la remise officielle de la distinction par M. Desgranges, préfet de l'Yonne, que Mme Goussard avait choisi comme parrain.

M. Desgranges, avant de conclure : « En vous, tout est

sens du devoir », avait tenu à rappeler les raisons pour lesquelles Simone Goussard, née le 2 décembre 1915, à Saint-Plaisir (Allier), recevait la croix de chevalier de la Légion d'honneur.

Membre du comité cantonal de libération de Toucy, membre du groupe Résistance de l'Yonne, à partir du 10 juin 1943, comme agent de liaison et infirmière, en août 1944 a installé à Toucy une petite unité hospitalière qui a prodigué des soins à trente blessés dont dix ont été opérés.

L'action courageuse de Mme Goussard pendant la Résistance a été reconnue par l'attribution de la croix de guerre avec étoile de bronze et citation à l'ordre de la brigade en date du 31 octobre 1945.

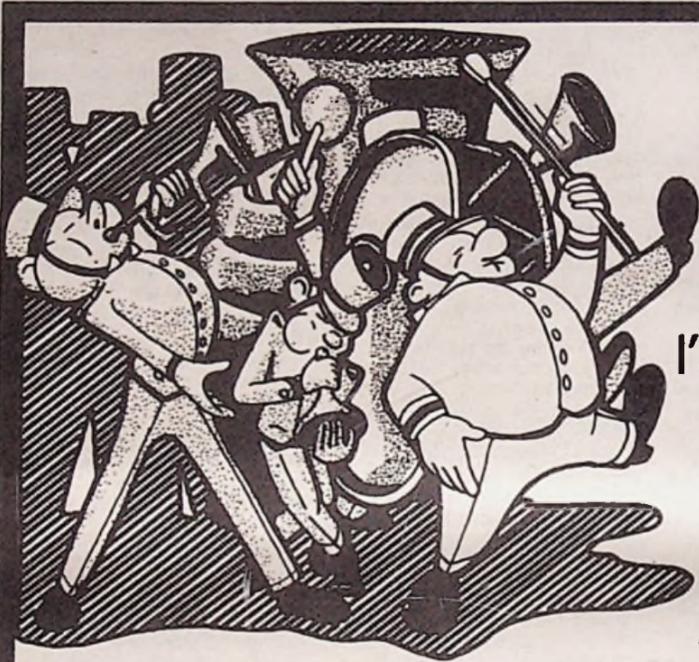
Carrière professionnelle

Assistante sociale rurale, de 1941 à 1958, avec résidence à Toucy, assistante sociale de la Mutualité sociale agricole de l'Yonne de 1958 à 1978 ; conseiller municipal de Toucy de 1944 à 1971 ; premier adjoint de 1971 à 1977 ; maire depuis 1977 ; membre de la commission administrative de l'hospice de Toucy, de 1947 à 1959, et présidente depuis 1977 ; vice-présidente départementale d'H.L.M. depuis 1965 ; présidente du Syndicat cantonal du collège de Toucy depuis 1977 ; présidente d'honneur du Club du troisième âge de Toucy depuis 1970.

Apprentissage ménager agricole : Mme Goussard a organisé, pendant l'hiver 1941-1942, la première maison familiale d'apprentissage ménager agricole de l'Yonne, à Toucy.

Visiblement émue par cette élogieuse rétrospective qui devait faire renaître en elle de poignants souvenirs, Mme Simone Goussard, arborant fièrement sa décoration, devait remercier M. le Préfet pour autant de gratitude à son égard et lui promettre, notamment pour ses fonctions électives, de poursuivre sa tâche afin d'apporter un maximum de réalisations à sa commune.

Elle reçut alors de nombreuses félicitations et cadeaux de la part de ses amis, parmi ceux-ci le livre de la Légion d'honneur, de la part de son conseil municipal.



• HARMONIES • BATTERIES • FANFARES

l'achat de vos instruments nécessite l'application des points suivants:

- 1/ Solidité
- 2/ Longévité
- 3/ Service après vente

3 Règles que respecte depuis 1925

8 rue des Meuniers
MANTES-LA-VILLE



7 à 11 rue St Denis
23 à 27 rue du Fardeau
ROUEN Tél:(35)98.32.75

Nous vous offrons:

Le sérieux des grandes marques
(SELMER - BUFFET CRAMPON - YAMAHA - COURTOIS)

3 Luthiers à votre service

Une expérience de 15 ans chez BUFFET CRAMPON
(Mr. G. LEVILLAIN et J. LEVILLAIN)

vos instruments en location vente:

sans apport initial (garanti-reprise «en cas de non persévérance»)

pour 5000F = 156F par mois

TOUS NOS INSTRUMENTS SONT GARANTIS 2 ANS PIÈCES ET MAIN-D'OEUVRE

Lu et vu pour vous

Les Editions La Farandole, 146, rue du Faubourg-Poissonnière, à Paris, ont édité un volume intitulé « Musique vivante » ; l'auteur en est Keith Spence.

C'est un survol rapide de l'histoire de la musique avec une très belle iconographie. La plupart des documents sont en couleur ; quelques chapitres : la nature de la musique, les instruments, les principales formes de la musique, l'Opéra, les ballets et les musiques nationales sont effleurés.

Un cours chapitre sur la musique d'aujourd'hui mériterait d'être d'avantage développé.

L'auteur, comme beaucoup d'autres, ne sort guère des sentiers battus et ne s'intéresse qu'aux mêmes compositeurs.

Enfin, nous pouvons prendre connaissance de la biographie de quelques musiciens.

A noter, la page excellente consacrée à la construction d'un violon.

Robert Dauberton, Président de la Fédération de la

Guadeloupe

Nous vous avons appris, dans un précédent journal, le décès de M. Robert Mado, survenu brusquement au mois d'août dernier ; c'est un grand ami qui a disparu et M. Robert Dauberton va le remplacer pour présider aux desti-

nées de notre jeune et active Fédération de la Guadeloupe.

Le Conseil d'Administration de la Fédération s'est réuni en séance extraordinaire le mercredi 12 août 1981 pour nommer son nouveau président. Le vote s'est fait à bulletin secret.

Robert Dauberton est né le 13 novembre 1921 au Gosier. Il est marié et père de quatre filles dont la dernière à 6 ans.

De 1959 à 1965, sur l'initiative de M. Berthelot, Inspecteur d'Académie en retraite, il fut moniteur de musique à la Fédération des Œuvres Laiques pour la formation des jeunes de 8 à 10 ans.

Il fut premier fondateur d'un orchestre de jeunes pour le compte de cette fédération (section U.F.O.L.E.A.).

Après avoir joué dans différents orchestres du département, il a fondé un orchestre de danse l'« Epicure Jazz », de 1955 à 1971.

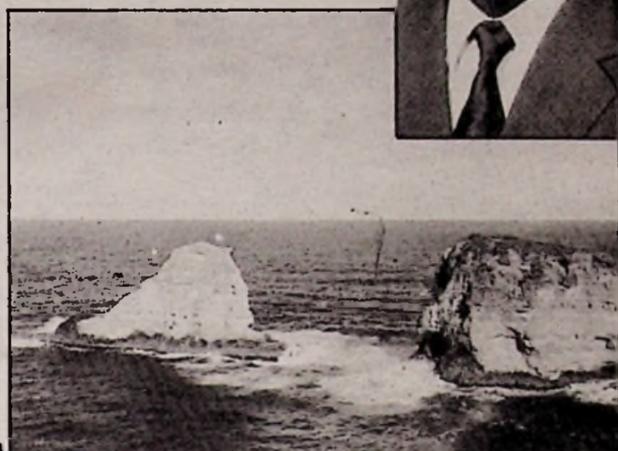
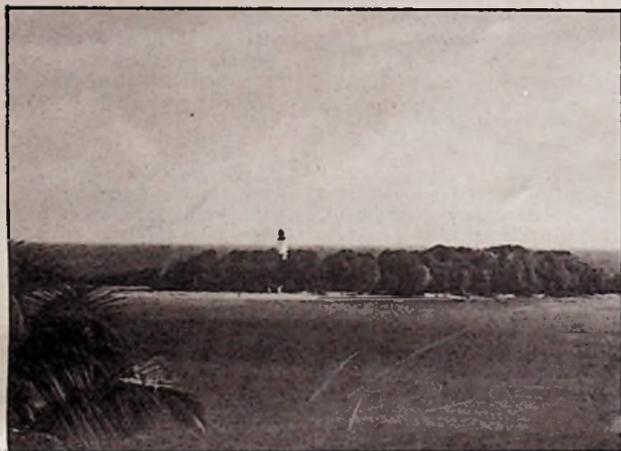
Il fut chef de musique de la fanfare et de l'harmonie municipale du Gosier, dont le Maire est M. le Docteur Jean Hélène. Il a assumé cette fonction jusqu'en 1975.

Actuellement, il est chef de musique de la Fanfare et de l'harmonie de Baie-Mahault, dont le Maire est M. Edouard Chamougon, professeur et Conseiller Général. Il est moniteur de l'école de musique municipale de Baie-Mahault.

M. Dauberton se rendra à notre Congrès du mois de mars 1982 accompagné d'une importante délégation de sa Fédération.

Il a l'intention d'organiser en Guadeloupe un congrès fédéral.

Mme Dauberton a rendu visite à la Confédération Musicale de France et apporté un message d'amitié de nos amis Guadeloupéens.



1. Vue aérienne du port et de la ville.
2. Ilet du Gosier, situé à la pointe sud de la Guadeloupe.
3. Porte d'Enfer, située sur la commune de L'Anse-Bertrand.
4. La plage bordée de flamboyants.

Après l'éditorial de M. André Amellér

« Les Conservatoires et nous... »

Paris, 14 octobre 1981.

Mon Cher Maître,

« Permettez-moi de vous adresser tous mes compliments pour l'excellent Editorial du journal d'août-septembre de la C.M.F. qui reflète bien ce que pensent les dirigeants des Sociétés Musicales d'Amateurs. J'ose croire que beaucoup de musiciens l'ont lu et je pense que son contenu devrait faire l'objet d'un affichage dans les Conservatoires.

En effet, malgré de pressantes interventions et des promesses, les Conservatoires de Musique n'incitent pas leurs élèves à se former à l'Orchestre, que ces orchestres soient Symphoniques, Harmonies ou Fanfares. Certains élèves nous ont même laissé entendre que leurs professeurs les dissuadent de venir se joindre à des formations musicales d'amateurs. Ainsi, au sein des mairies annexes de Paris, où il existe un Conservatoire, il est pratiquement impossible aux Sociétés Musicales déjà existantes de compléter leurs pupitres pour l'apport de jeunes élèves du Conservatoire. Ainsi, beaucoup de Sociétés périclitent et finissent par disparaître ou sont à l'heure actuelle dans de grandes difficultés.

Et pourtant, c'est une excellente école que de suivre une

baguette. C'est une discipline qui complète la formation musicale surtout si certains élèves se destinent au métier de musicien. Mais, comme vous l'écrivez, tous les élèves n'arrivent pas à un stade supérieur ; alors que deviennent les autres qui parfois sont loin d'être nuls et qui bien souvent abandonnent leur instruction musicale au lieu de venir renforcer les groupes d'amateurs ? Une propagande serrée devrait être faite à ce sujet.

Vous avez bien fait de citer vos passages dans les formations (dont je faisais également partie) : l'Harmonie-Express (gare de l'Est), l'Orchestre de l'Enseignement (Salle de la Sirène), sans compter Lagny, Bondy, etc.

En regardant votre photo placée au bas de votre Editorial, je retrouve votre Papa que j'avais connu à Chelles où il s'occupait d'un Groupe Artistique appelé je crois « La Gaité ». Et puis, il présentait les Concerts de la Lyre Symphonique de Bondy que dirigeait Lyssandre.

Vous vous souvenez de nos voyages avec l'Orchestre de l'Enseignement dirigé par l'ami Delsarte : Belgique, Allemagne, Danemark, sans oublier Prague où vous aviez disputé à ma femme l'achat d'un très beau vase de Bohême que nous avons toujours. Que de

bons souvenirs que l'on a plaisir à retrouver par quelques photos conservées !

Merci encore de votre intervention en faveur des Sociétés d'Amateurs. Vous aurez certainement l'occasion de revenir en force sur cette question dans le journal de la C.M.F. qui, depuis que vous l'avez pris en mains, est d'un intérêt chaque fois grandissant.

La Sirène de Paris, dont je suis devenu président, compte en ce moment cinquanta-quatre inscrits, mais les éléments de base prennent de l'âge et voudraient bien passer le flambeau. Il nous manque surtout des Bugles qui font les parties principales des arrangements : « Sirène » et nous avons une dizaine de ces instruments en bon état. Il nous faudrait également des trompettes ainsi que des saxhorns basses et alto ou cors. Enfin, nous ne désespérons pas. Nous avons même des musiciens qui, le dimanche matin, à chaque répétition, n'hésitent pas à faire 50 et même 100 kilomètres pour venir jouer à la Sirène, que dirige maintenant Marcel Nauvais, ancien de la garde et Directeur du Conservatoire d'Antony.

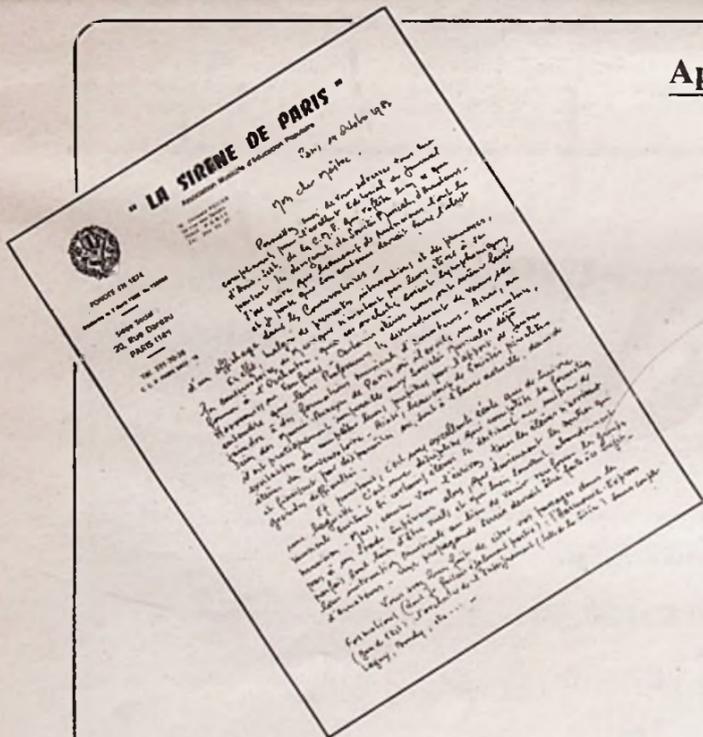
Ma femme se joint à moi pour vous adresser notre bien amical souvenir.

PEIGER.

• Nous avons reçu beaucoup de coups de téléphone à la suite de l'éditorial du Président André Amellér, sur le journal d'août-septembre 1981, « Les Conservatoires et nous ».

Voici la lettre de M. Jacques Peiger, Président de la Sirène de Paris.

Cette lettre est le reflet de tous les messages qui sont venus à nous.





TOUCY JEUNESSE



Du 15 au 27 août

STAGE D'ACCORDEON



Je tiens à souligner que le Centre National de Promotion Musicale Albert-Ehrmann est la propriété de toutes les sociétés affiliées à la Confédération Musicale de France. Aussi est-ce avec un soin jaloux que nous devons préserver ce précieux patrimoine.

L'enseignement de qualité, dispensé au cours des différents stages, est bénéfique à tous nos musiciens amateurs, qu'ils soient instrumentistes, choristes, moniteurs ou chefs de musique.

Il faut absolument que toutes nos Fédérations comprennent bien l'intérêt que représente le Centre pour l'avenir de nos sociétés

et la chance qui est offerte à chacun de leurs membres de pouvoir se perfectionner ou se recycler, en venant puiser dans ce creuset pédagogique.

Toucy doit devenir le véritable temple de la musique populaire.

Pour cela il faut le faire vivre !

Un seul moyen : remplir la « maison » à chaque stage. Le prestige de la Confédération Musicale de France en dépend.

C'est un appel pressant que je lance à tous. J'espère qu'il sera compris.

André RELIN

Président

de la Commission de Toucy



**TRÈS
IMPORTANT**

Nous informons toutes les personnes qui souhaiteraient des renseignements sur notre Centre National de Promotion Musicale Albert-Ehrmann, de Toucy, que le courrier doit être adressé au Siège de la Confédération Musicale de France, 121, rue La Fayette, 75010 PARIS. Tél. : 878-39-42.

Le Président André Amellér, qui venait de terminer un très beau stage de cordes, est resté au Centre pour accueillir participants et professeurs du stage d'accordéon.

Il a eu la grande joie d'ouvrir ce stage et d'assister au concert qui a été donné par une formation de stagiaires, pour accueillir M. le Préfet de l'Yonne qui s'était rendu à Toucy. Ce concert a eu beaucoup de succès.

Du 15 au 27 août se déroulait, au Centre de promotion musicale Albert-Ehrmann, le stage national d'accordéon qui regroupait une cinquantaine d'instrumentistes issus de toutes les régions de France.

La Confédération musicale de France a confié l'animation du stage à la Fédération des associations d'accordéonistes d'Alsace. C'est ainsi que le président fédéral, M. Raymond Vorburger, et son équipe de professeurs de Mulhouse, ont conçu et réalisé une progression pédagogique particulièrement adaptée aux besoins des stagiaires : cours individuels, travail collectif sur des orchestrations de différents types, travail personnel, répétitions d'ensemble, détente organisée, conférences et loisirs.

Raymond Vorburger, Grand Prix Hugo-Herrmann et directeur du Centre départemental pour l'enseignement de l'accordéon du Haut-Rhin, a tenu à mettre l'ac-

cant sur le travail des orchestres, plaçant ainsi ses efforts dans le sens souhaité par le président de la confédération, M. André Amellér.

L'équipe d'animation est composée de Christiane Schirmer, professeur de musique, soliste et psychopédagogue, de Patricia Grieneisen et Jean-Martin Meyer, professeurs fédéraux du Haut-Rhin, et André Staub, chef d'orchestre de Mulhouse.

Des professeurs de musique qui ont accompagné leurs élèves au stage collaborent également aux diverses séquences : Mmes Bonnet et Gauterau, M. Doursout de Chateauponsac et Mme Mars de Isles, enseignants responsables de plusieurs centaines d'élèves dans leur région d'origine.

Le stage permettra de tirer un premier bilan sur la diversité des méthodes d'enseignement de

Fédération des Associations d'Accordéonistes du Haut-Rhin



Ce stage a été animé par une équipe de professeurs de la Fédération des Associations d'Accordéonistes d'Alsace.

Stagiaires accordéonistes à l'église de Toucy

Dans une église remplie jusqu'à la dernière place, l'orchestre d'accordéon formé par des stagiaires du centre de promotion musicale Albert-Ehrmann animera la messe dominicale. L'orchestre, placé sous la direction d'André Staub, chef d'orchestre à Mulhouse, présentera avec beaucoup de finesse et sensibilité, l'Aria de J.-S. Bach, le Sanctus et l'Allegro de Fr. Schubert.

A la fin de la messe, toute l'assistance applaudit ce très bel ensemble et M. Simonet, vicaire de la paroisse, remercia chaleureusement tous les jeunes musiciens ainsi que les responsables de la Fédération des accordéonistes d'Alsace, organisateurs de ce stage, pour cette magnifique prestation.

Le stage, avec cinquante élèves de toute la France, a permis de tirer un premier bilan sur la diversité des méthodes d'enseignement de l'accordéon pratiquées en France, et d'élaborer un projet pédagogique cohérent qui pourra servir aux associations d'accordéonistes de notre Confédération.

Nous avons également pu prouver que l'accordéon est un excellent moyen de formation musicale de base qui, pratiqué en orchestre, peut témoigner d'une qualité artistique certaine.

Programme :

Chaque jour, les stagiaires divisés en cinq groupes ont eu des cours individuels et surtout des répétitions en orchestre. Pour beaucoup d'élèves, ce travail en orchestre d'accordéon, jamais pratiqué, a été très bénéfique et enrichissant.

A noter qu'une très bonne ambiance a régné durant le stage. Tous les stagiaires ont organisé, à l'intention des professeurs, une très belle soirée d'adieu, où chacun a su montrer une certaine image de sa région d'origine, et tous nous ont dédié ce poème

Concert de fin de stage

PROGRAMME

ORCHESTRE DES STAGIAIRES

— Fête Rurale, sous la Direction de André Staub, ouverture de Guido Wagner.

SOLISTES DES CLASSES D'ETUDES DU STAGE

— Martres Thierry, dans Sérénade dans un Parc de Holschuh.
— Bar pascal, dans Deux Tableaux de Michel Hausser.
— Sylvie Mongeot, dans Airs Hongrois de Walter Wild.

ORCHESTRE DES STAGIAIRES

— Flots du Danube, valse de J. Ivanivici.

SOLISTE DU STAGE D'ACCORDEON

— Franck Dubois, dans Toccata en La Mineur de Boixi.

ORCHESTRE DES STAGIAIRES

— Perle des Vosges, de Michel Hausser.

SOLISTE DU STAGE D'ACCORDEON

— Monique Creuzot, dans Accordéon Relax.

QUINTETTE D'ACCORDEON

— 3° et 4° Mouvement extrait de la Suite Symphonique de Jacobi.

ORCHESTRE DES STAGIAIRES

— Swing en souplesse, Swing de Renato Bui.

l'accordéon pratiquées en France et d'élaborer un projet pédagogique cohérent à l'usage des associations d'accordéonistes de la confédération.

Dans la même optique, il est permis de penser que le problème de la formation des professeurs d'accordéon sera étudié avec une très grande attention : la Confédération musicale de France souhaitant promouvoir les qualités musicales de base de l'ensemble de ses animateurs. Or, au niveau de l'accordéon, il s'agit là d'une expérience en cours dans le Haut-Rhin, sous la conduite de Raymond Vorburger.

En même temps, il sera possible de dégager les orientations

que la Confédération pourra suivre dans le domaine de l'évolution constante de l'accordéon, instrument qui ne trahira pas sa vocation populaire, qui constitue un excellent moyen de formation musicale de base pour les jeunes et qui, pratiqué en orchestre, peut témoigner d'une qualité artistique certaine.

Ce sont ces trois objectifs que le stage concrétisera sur place, probablement par « un encadrement » à la messe du dimanche 23 août et sûrement par un concert dit de fin de stage au Centre de promotion musicale, le mercredi 26 août, à 21 heures. Dès à présent le public est très cordialement invité à ces manifestations musicales de haut niveau.

A. G.



C. M. F. Loucy.

lundi 24 août 1981.

Notre stage est bientôt terminé
Et nous sommes vraiment tous enchantés,
Car vous avez tout fait pour nous plaire
N'ayant qu'un souci, nous satisfaire.

Venus vers vous pour bien travailler
Et à vos yeux pas toujours très doués,
Vous avez quand même fait pour nous plaire
N'ayant qu'un souci, nous satisfaire.

Nous emportons de bons souvenirs
Qui nous feront garder le sourire,
Car vous avez tout fait pour nous plaire
N'ayant qu'un souci, nous satisfaire.

Cette soirée préparée d'hier
Est improvisée pour vous distraire
Ce ne sera pas un grand spectacle
Mais nos cœurs n'admettrons pas d'obstacle.

Organisateurs et professeurs
Merci pour votre aide, de tout cœur
Essayons de faire pour vous plaire.
Notre seul souci est, vous distraire.

Au nom de tous les plagiaires.

Danielle.

DEMANDES D'EMPLOIS

Musicien professionnel cherche place directeur d'école de musique ou direction harmonie, bon niveau, diplômé école normale de musique de Paris, études harmonie analyse contrepoint, direction orchestre trompette, soit courant année 1982 ou rentrée scolaire 1982. Ecrire au journal sous n° 67.

OFFRES D'EMPLOIS

Ville de CHATEAUBRIAND (Loire-Atlantique) recrute pour son Ecole Municipale de Musique et de Danse (école agréée) un professeur de flûte temps complet 20 heures, échelle indiciaire 424/785 Indices des conservatoires nationaux avec abattement de 2 %. Le concours aura lieu à CHATEAUBRIAND, le 11 décembre 1981. Les candidatures avec C.V. sont à adresser avant le 28 novembre à M. le Député-Maire, hôtel de ville, 44110 CHATEAUBRIAND.

Ville de RILLIEUX-LA-PAPE (Rhône), 35.000 habitants, chef-lieu de canton, à proximité de LYON, téléphone : 888-00-75, recrute : 2 professeurs d'enseignement musical, échelle indiciaire de 267 à 464 brut, pour une durée de travail hebdomadaire de 30 heures, donnant droit, de ce fait, à toutes les vacances scolaires. Postes libres à dater du 1^{er} janvier 1982. Adresser candidature et C.V. à : M. le Maire (service du personnel), mairie de RILLIEUX-LA-PAPE 69140, avant le 1^{er} décembre 1981.

ABONNEZ-VOUS, FAITES ABONNER VOS SOCIÉTÉS !

PETITES ANNONCES

Payables d'avance conformément au tarif ci-après :

NOUVEAU TARIF A COMPTER DU 1^{er} SEPTEMBRE 1981

de 1 à 5 lignes.....	70 F
de 6 à 10 lignes.....	130 F
de 11 à 15 lignes.....	200 F
de 16 à 20 lignes.....	280 F
+ de 20 lignes, la ligne supplémentaire.....	7 F

Ces prix s'entendent T.V.A. et toutes taxes comprises. La ligne comporte 32 lettres, signes ou espaces.

Les personnes intéressées par les annonces portant la référence « Ecrire au journal sous n°... » doivent adresser leur correspondance sous enveloppe timbrée sans mention d'adresse au journal de la Confédération Musicale de France, 121, rue La Fayette, 75010 PARIS, en mentionnant le numéro de l'annonce.

Les enveloppes non timbrées ne seront en aucun cas transmises.

La ville de Monluçon recrute un chef pour l'harmonie municipale.

La situation offerte se compose d'un mi-temps pour l'harmonie et d'un mi-temps d'enseignement à l'école de musique.

Les rémunérations seront calculées d'après la grille indiciaire des professeurs de C.N.R. (433 à 801).

Les non-titulaires du C.A. seront payés sur la base des 14/16^{es} des indices précédents.

L'ancienneté concernant les activités musicales sera prise en compte pour le reclassement.

Après sélection sur titre, une épreuve de direction d'harmonie aura lieu la première quinzaine de décembre.

Envoyez dossier avec curriculum vitae détaillé à M. le Maire, avant le 10 décembre 1981.

La Ville d'AUBY (Nord) recrute, sur titres et concours, un directeur d'école municipale de musique. Temps complet (20 heures). Indices 290 à 570. Salaire de début de carrière : 4.120 F. Renseignements et dépôts des candidatures avant le 27 novembre 1981, à M. le Maire, 59950 AUBY.

Urgent. Ville de 2.500 habitants offre emploi municipal : direction harmonie, fanfare et école de musique, à jeune chef dynamique.

Ecrire à René ESTIENNE, LES VIGNEAUX, 05120 L'ARGENTIERES-LABESSES, tél. : (92) 23-15-77.

OCCASIONS

Vends trombone basse, Conn. neuf, pavillon rose, cause nouv. emploi. Prix à débattre. M. LANGEVIN, tél. : (35) 26-64-04.

Groupe folklorique vend : 1 lot de 4 tambours Napoléon Couesnon 3 x 4, fût cuivre (cordes et peau), très bon état ; 1 lot de 4 tambours, fût noir, peau plastique 3 x 4 (36 - 25), excellent état.

Affaires à saisir. Tél. : (16-41) 52-25-55 ou écrire à M. CONNESSON, 49260 SAINT-MACAIRE-DU-BOIS, par MONTREUIL-BELLAY.

Vends cor d'harmonie Holton fa si b, modèle H 180, état neuf, peu servi. Ecrire au journal n° 71.

Vend saxophone tenor en ut, cabart, relemponner à neuf, avec valise. Prix intéressant. Ecrire au journal sous n° 70 qui transmettra.

Vends flûte boundy, parfait état et clarinette couesnon monopole si b. Tél. : 797-81-95 ou journal n° 72.

Cherche flûte traversière d'occasion pour enfant débutant. Mme AUVRAY, prof. de musique, collège Denis-Poisson, rue G.-Lelong, 45300 PITHIVIERS.

L'harmonie municipale de MEAUX vend 50 tenues, bon état (prix très intéressant). Tél. : 433-03-21, à D. QUINCHON, 10, c/o Benoist, 77100 NANTEUIL-LES-MEAUX.

DIVERS

Vient de paraître : — Pièces polyphoniques pour instruments d'ordonnance (trompette, cor, trompette, basse, clairon, clairon basse) de M. DELGIUDICE.

— Ouvrage adopté par la C.M.F. et la Confédération française des batteries fanfares chez l'auteur : 19 bis, rue du Cardinal-G.-d'Amboise, 37400 AMBOISE.

CLARINETTISTES BASSONISTES

recevez directement chez vous, vos anches et roseaux

Ecrire à : **A.L.F.A.**
61, ch. de la Ferme-Laval
69540 IRIGNY
Tél. : (7) 850-89-32

Les 19 et 20 juin 1982

CONCOURS NATIONAL DE MUSIQUE DE LORIENT

La Ville de Lorient et l'Harmonie Municipale organisent un Concours National de Musique réservé aux sociétés affiliées à la Confédération Musicale de France ; sous son patronage et celui de la Fédération Musicale de Bretagne.

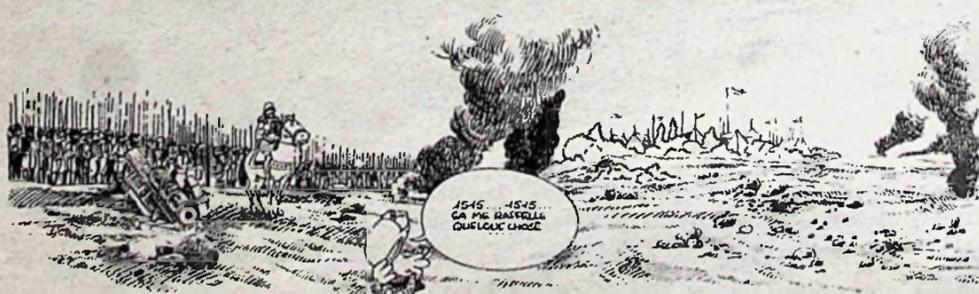
Le Comité d'organisation fera tout son possible pour que les participants aient un souvenir durable de Lorient et ses environs.

« Le Pays de Lorient » avec ses Trois Siècles de vocation Maritime : de la Compagnie des Indes à la Marine Nationale ; ses quatre Ports de Pêche, de Commerce, de Plaisance, Militaire et ses multiples plages, plaira, nous en sommes persuadés, à tous nos musiciens.

Six Prix et de nombreuses récompenses doteront ce Concours qui sera présidé par notre Président Confédéral, André Ameller, auquel se joindront de nombreuses personnalités musicales.

Pour tous renseignements, écrire ou téléphoner à : M. Georges Galinier, 2 B, boulevard Joffre, 56100 Lorient. Tél. : (97) 64-38-09.

Histoire de la musique en bandes dessinées...



La Musique en B.D!... Ils sont fous ces musiciens



3 volumes 85F.

FRANCIS VAN DE VELDE PRÉSENTE L'HISTOIRE DE LA MUSIQUE EN BANDES DESSINÉES. TROIS VOLUMES DE 48 PAGES EN COULEURS CHACUN, FORMAT 290 x 220 MM.

Cette B.D. pour les enfants à partir de 7 ans ou les adultes, retrace avec humour et clarté l'évolution des formes musicales depuis l'antiquité jusqu'à nos jours. Devenus héros de B.D., quelque deux cents compositeurs participent à cette aventure.

PRIX SPÉCIAL POUR LES LECTEURS DU JOURNAL DE LA CONFÉDÉRATION MUSICALE DE FRANCE LES 3 VOLUMES. 85 F FRANCO DE PORT

BON DE COMMANDE
à retourner à : Editions F. Van de Velde 12, rue Jacob 75006 Paris.
Je désire recevoir les 3 volumes de l'Histoire de la Musique en bandes dessinées pour la somme de 85,00 F franco de port.

M. Mme _____
Adresse _____
Code Postal _____ Ville _____

Seules les commandes accompagnées d'un règlement libellé au nom des Editions F. Van de Velde seront honorées.

Avis de concours

• La Marine recrute pour la durée légale du service militaire :

1. Recrutement de jeunes gens désireux de faire leur service national dans la Marine et, jouant de la trompette d'harmonie pour servir en qualité de « Trompette de cavalerie - clairon » ainsi que des jeunes gens jouant du tambour ; tous les candidats doivent être en mesure de déchiffrer à première vue un pas redoublé.

Conditions exigées :

- Engagement initial de courte durée (13 mois).
- Taille minimum 1,65 m.
- Etre de nationalité française.

2. Composition et transmission des dossiers :

2.1. Les dossiers des candidats à un engagement initial de 13 mois seront inscrits par les bureaux de documentation sur les carrières dans la Marine, conformément à l'instruction relative aux engagements dans la Marine.

2.2. Chaque candidat sera adressé au chef de musique de Brest pour une audition, afin de déterminer ses aptitudes techniques à servir dans la Marine en qualité de « trompette de cavalerie - clairon » ou de « tambour ».

Epreuves :

- Solfège (clé de sol moyenne difficulté).
- Exécution à première vue d'un pas redoublé de moyenne difficulté.
- Exécution d'un morceau au choix du candidat (moyenne difficulté).

3. Pour tous renseignements complémentaires, les candidats peuvent s'adresser directement au Chef de musique de Brest, en joignant une enveloppe timbrée à leur nom et adresse.

M. le Chef de Musique des Armées, Commandant la Musique Principale des Equipages de la Flotte, Direction du Port, 29240 Brest Naval.

• AVIS DE CONCOURS. —

Un concours s'adressant à des candidats âgés de dix-sept à trente-trois ans, ayant ou non satisfait aux obligations légales du service national actif aura lieu prochainement à la Musique de l'Air pour le recrutement d'un musicien jouant la Percussion Piano.

EPREUVES DU CONCOURS :

1) Epreuve pianistique : 2° Prélude de J.-S. Bach (extrait du clavecin Bien Tempéré, éditions Peters).

2) Timbales : Timpaniana, d'Eugène Bigot, éditions Leduc, avec accompagnement piano.

3) Xylophone : Etude n° 13 (extrait des vingt études du xylo, de J. Delecluse, éditions Leduc).

4) Traits d'orchestre : V° Symphonie de Beethoven (extrait méthode de timbalés, de Robert Tourte, éditions Salabert).

NOTATION : Chaque épreuve est notée de 0 à 20 ; tout candidat n'obtenant pas la note moyenne de 10/20 dans chacune des épreuves sera éliminé.

TAILLE MINIMUM : 1,65 m. Les candidats devront adresser leur demande directement à M. le Chef de la Musique de l'Air, 26, boulevard Victor, 75996 Paris Armées.

CLOTURE DES INSCRIPTIONS :

Le 10 décembre 1981.

La date, le lieu et l'heure de ce concours seront confirmés aux candidats, à conditions toutefois que rien ne s'oppose à ce que leur candidature soit retenue.

Il ne sera répondu qu'aux lettres accompagnées de deux enveloppes timbrées. Aucune indemnité de déplacement ou de séjour n'est allouée aux candidats civils désireux de se présenter à ce concours.

Les militaires des Armées de Terre ou de Mer peuvent se présenter à condition d'être dans les six derniers mois du contrat.

Manifestations

CONCOURS

19 mai 1982	MULHOUSE (Haut-Rhin)	Concours de chant choral scolaire	M. Jean-Pierre MOSER, 36, rue Anna-Schoen, 68200 MULHOUSE.
23 mai 1982	BEZIERS (Hérault)	Concours National de Musique.	Mairie de Béziers, 34500 BEZIERS. Tél. 16 (67) 76-90-10 Poste 345.
26 mai 1982	STRASBOURG (Bas-Rhin)	Concours de chant choral scolaire	M. Jean-Louis WEBER, 3, rue de Barr, 67460 SOUFFEWEYERSHEIM.
6 juin 1982	ARPAJON (Essonne)	Concours National de Musique	M. Patrick HERBERT, 29, route d'Egly, 91250 ARPAJON. Tél. : (6) 083-15-79
6 juin 1982	MONTCEAU-LES-MINES (Saône-et-Loire)	Concours départemental de Musique.	Fédération de Saône-et-Loire, M. Georges SAVEY, Les Neuf Clés, 8, rue des Coles, 71000 MACON.
13 juin 1982	LES SABLES-D'OLONNE (Vendée)	Concours International de Musique et de Chant.	M. JEANNIER, Président, 87, résidence du Palais, 85100 SABLES-D'OLONNE.
20 juin 1982	LORIENT (Morbihan)	Concours de Musique.	M. Georges GALINIER 2 b, bd. Joffre, 58100 LORIENT

CONGRES

19-20 juin 1982	VALS-LES-BAINS (Ardèche)	Congrès de la Fédération des Sociétés Musicales du Sud-Est	Fédération des Sociétés Musicales du Sud-Est, 284, rue Vendôme, 69003 LYON.
27 juin 1982	SAINT-ANDRE-SUR-VIEUX-JONC (Ain)	Assemblée Générale de l'U.D. de l'Ain	M. Marc VULIN, Président, 01270 COLIGNY
26 sept. 1982	BLOTZHEIM (Haut-Rhin)	Congrès de l'Association des Sociétés Chorales d'Alsace	M. Albert DIERET, 23, rue de la Couronne, 68730 BLOTZHEIM.
26 sept. 1982	SAUZE-VAUSSAIS (Deux-Sèvres)	Congrès de la Fédération des Sociétés Musicales de l'Ouest	M. DUBOIS, Collège Aimé-Frank, 9, route de Civray, 79190 SAUZE-VAUSSAIS.
3 octobre 1982	SAINT-JULIEN-MONTDENIS (Savoie)	Assemblée Générale de l'U.D. de Savoie	M. Maurice ADAM, Président, 2, rue Paul-Vertane, 73100 AIX-LES-BAINS.
10 octobre 1982	LAMASTRE (Ardèche)	Assemblée Générale de l'U.D. de l'Ardèche	M. Henri COMBIER, Président - Le Mag St-Jean -, 07600 VALS-LES-BAINS.
17 octobre 1982	ROMANS (Drôme)	Assemblée Générale de l'U.D. de la Drôme	M. André BRUNET, Président, 26210 SAINT-SORLIN-EN-VALLOIRE.
24 octobre 1982	PUBLIER (Haute-Savoie)	Assemblée Générale de l'U.D. de la Haute-Savoie	M. Paul BARATAY, Président, CHAMPANGES, 74500 EVIAN

FESTIVALS

2 mai 1982	ANGLES (Vendée)	Réserve aux formations juniors	M. BOULARD, 1, rue des Moulins, 85750 ANGLES
9 mai 1982	LUSIGNAN (Vienne)	Juniors (Vienne)	M. Marcel HELENE, rue de Montmorillon, 86300 CHAUVIGNY.
15-16 mai 1982	LES ECHELLES-ENTRE-DEUX-GUIERS	Festival départemental de la Savoie	M. Marcel TRICAUD, rue de Verdun, ENTRE-DEUX-GUIERS, 38380 SAINT-LAURENT-DU-PONT.
16 mai 1982	PUILBOREAU (Charente-Maritime)	Festival	M. COUDREAU, 54, rue de la République, 17000 PUILBOREAU-LA ROCHELLE.
16 mai 1982	COLMAR (Haut-Rhin)	10 ^e Festival de chant choral de la jeunesse de Colmar et environs	M. Joseph MULLER, 93, rue du Vieux-Mühlbach, 68000 COLMAR.
23 mai 1982	SOMMEDIÈUE (Meuse)	Festival International de Musique Populaire	Se renseigner auprès de M. Robert BONNE, Directeur, 2, rue du Parc de Sommedieu, 55320 DIEUE-SUR-MEUSE.
30-31 mai 1982	SAINT-JUNIEN (Haute-Vienne)	Festival Interdépartemental juniors	M. Marcel HELENE, rue de Montmorillon, 86300 CHAUVIGNY.
6 juin 1982	COULONGES-SUR-L'AUTIZE (Deux-Sèvres)	Festival	M. SOULISSE Pierre, 14, route de Bressuire, 79160 COULONGES-SUR-L'AUTIZE - Tél. : 16 (49) 06-17-47.
12 juin 1982	STRASBOURG (Bas-Rhin)	4 ^e Animation de chant choral de la ville de Strasbourg	M. Gérard FOLTZ, 3, rue du Falkenstein, 67800 BISCHHEIM.
13 juin 1982	SAINT-JEAN-DE-LIVERSAY	Festival départemental (Charente-Maritime)	
20 juin 1982	CHAMBON (Charente-Maritime)	Festival	M. MARCHAND, 17290 CHAMBON.
20 juin 1982	LA ROCHE-SUR-YON (Vendée)	Festival Interdépartemental	M. LORIEAU, 118, bd d'Angleterre, 85000 LA ROCHE-SUR-YON.
20 juin 1982	MONCOUTANT (Deux-Sèvres)	Festival	M. GAURY, La Burelière, 79320 MONCOUTANT.
27 juin 1982	LESIGNY (Vienne)	Congrès et Festival départemental	M. ARNOULT Michel, place du Champ de Foire, 86270 LESIGNY.
27 juin 1982	SAINT-AIGULIN (Charente-Maritime)	Festival	M. André BUIL, rue Henri-IV, 17360 SAINT-AIGULIN.

STAGES

13-14 mars 1982	SAINTE-CROIX-AUX-MINES (Haut-Rhin)	Direction chorale (Maison régionale de la Musique)	M. Joseph MULLER, 93, rue du Vieux-Mühlbach, 68000 COLMAR.
-----------------	------------------------------------	--	--

Pour les Sociétés de Musique voyageant avec leur autocar

S.C.T.T.V. TRANSATOUR

L'Agence officielle de la Confédération Musicale de France propose

— un séjour à Paris de deux jours au prix de 177 F par personne (groupe de 40 personnes minimum) comprenant : une nuit à l'hôtel avec le petit déjeuner, deux repas boisson comprise, guide pour deux demi-journées de visite de Paris et du château de Versailles, promenade sur les bateaux-mouches.

Pour tous renseignements : S.C.T.T.V. TRANSATOUR, 34, rue de Lisbonne, 75008 PARIS — Lic. A 183 — Tél. : 563-83-37



« Le Quintette de cuivres J.B. Arban ? Un ensemble de cuivres remarquable à bien des points de vue. Ces cinq brillants instrumentistes (certains sont mes anciens élèves) ont en effet réussi à mêler sérieux et fantaisie à leur travail. Croyez-moi cela donne un excellent résultat.

Je souhaite à ces jeunes artistes la belle carrière qu'ils méritent et je suis très heureux que de tels ensembles contribuent au renom de l'école de cuivres française ».

Maurice André

Le Quintette de cuivres Jean-Baptiste Arban

Le Quintette de Cuivres « JEAN-BAPTISTE ARBAN » est né en 1976 à Paris.

Cinq jeunes instrumentistes, leurs études musicales terminées, décident de se regrouper autour d'une conviction commune : « Quand on aime la Musique, on aime toutes les musiques ». Le Quintette J.-Baptiste ARBAN est un Ensemble unique de par la variété de son répertoire.

Tous titulaires de Premiers Prix du Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris, les membres du Quintette sont également solistes de grandes formations Parisiennes et professeurs de Conservatoire.

Après une année de travail, pendant laquelle le Quintette J.-Baptiste ARBAN met au point son répertoire (allant de la musique Médiévale au Jazz, en passant par J.-S. BACH et la musique Romantique), ils se produisent pour la première fois dans la Région Dijonnaise.

L'année suivante, l'Ensemble répondra aux invitations de nombreux Festivals : Estivade de Dijon, Le Pouliguen, Hédé, Grenoble, Ecully, 1^{er} Festival Instrumental d'Orléans, Festival de la Sorgue, Abbaye de Fécamp, Albi, Pamiers, Nevers, etc.

Que ce soit en formation Cuivres seuls, Quintette et Orgue ou Quintette et Chœurs, les cinq jeunes artistes remportent un succès toujours grandissant qui sera couronné en juin 1979 par le 2^o Grand Prix du Concours International Maurice ANDRE à Paris, devant des Quintettes de Cuivres venant du monde entier : Japon, Allemagne, Tchécoslovaquie, Pologne, Yougoslavie, etc. En 1980, ils sont reçus solistes au concours de Radio-France.

Parallèlement, ils participent à de nombreuses créations et émissions à Radio-France, dont un Récital public organisé par France-Musique et le Conservatoire de Paris à la Maison de la Radio, qui sera intégralement retransmis sur les ondes. Depuis 1980, ils sont agréés par les Jeunesses Musicales de France et se sont déjà produits lors de concerts et d'animations devant plusieurs milliers d'enfants.

De nombreux compositeurs ont déjà écrit pour eux, et leurs activités ne s'arrêtent pas au Concert : ils sont responsables de deux collections pour Quintette de Cuivres, l'une aux Edi-

tions Robert MARTIN, l'autre aux Editions Symphony LAND. Ces collections ont un but à la fois pédagogique (Œuvres spécialement écrites ou arrangées pour les Jeunes Instrumentistes) et professionnel (nouvelles compositions ou transcriptions destinées à enrichir le Répertoire pour Quintette de Cuivres).

Collection « Quintette de Cuivres J.-B. ARBAN », Editions Robert MARTIN :

- Arlequinade, AMELLÉR.
- Fugue en Fa Mineur, BACH.
- Merie et Pinson, REYNAUD.
- Le Distrait, LEROY.
- Soir et Matin, JOUBERT.
- Hommage à Duke Ellington, QUIBEL.
- Trois pièces : DEBUSSY.
- Pleasant Moments, JOPLIN.
- Carnaval de Venise, ARBAN.

Discographie, Disques REM :

« De la Renaissance au Jazz » (Fanaby, Maurer, Calvert, Bach, Joplin, Arban).

« Cuivres et Orgue à la Madeleine », avec F.-H. HOUBART, Orgue (Bach, Pachelbel, Strauss, Reveyron, Jovic, Gabrieli).

Le Quintette de Cuivres J.-B. ARBAN est composé de :

Thierry CAENS, trompette : soliste à l'Orchestre de l'Opéra de Paris, ex-soliste à l'Orchestre de Lyon.

Jean-Paul LEROY, trompette : professeur au Conservatoire d'Orléans, soliste à l'Ensemble Orchestral de Paris.

Camille LEROY, cor : cor solo de la Musique des Gardiens de la Paix, soliste des Concerts Padeloup.

Alain RECORDIER, trombone : professeur au Conservatoire d'Orléans, soliste des Concerts Padeloup.

Gérard BUCQUET, tuba : soliste à l'Ensemble Intercontemporain Pierre Boulez, soliste Radio-France.

Quintette de Cuivres J.-B. ARBAN :
Brachon, 21220 Gevrey-Chambertin, tél. : (80) 52-45-71.

Paris, 19, boulevard Montmartre, 75002 Paris
(1) 296-40-96.



Sous la Présidence du Docteur Court-Payen
organisé par la Section Française de l'I.S.M.E.
(International Society for Music Education)

COURS DE FORMATION EN MUSICOTHERAPIE

par
JACQUES PORTE
Chargé de la Recherche Musicale
au Centre de Thérapeutique Expressive
de l'Hôpital psychiatrique Sainte-Anne
(1969-1980)

Thème de l'année 1981-1982 :

LES EFFETS PSYCHOLOGIQUES DES COMPOSANTES DE LA MUSIQUE

1^{er} trimestre : les jeudis 12 et 26 novembre
3 et 17 décembre

de 18 h 15 à 20 h 15

Les cours auront lieu au siège social de l'I.S.M.E.
175, rue Saint-Honoré (au fond de la cour à gauche)
Escalier C, 2^e étage (métro Palais-Royal)

Frais de participation à ces quatre cours : 200 F
(règlement à l'entrée)

Pour tous renseignements, s'adresser à :

Mme Blanche LEDUC
Présidente de la section
F.S.E. de l'I.S.M.E.
13, rue du Docteur-Morère
91120 PALAISEAU
Tél. : 014-02-91
(le matin de préférence)

Jacques PORTE
9, rue Saint-Romain
75006 PARIS
Tél. : 548-00-59
(matin ou soir après 20 h)

MUSICOTHERAPIE

les samedis 21 et dimanche 22 novembre 1981
sous l'égide de l'I.S.M.E. (International Society for Music Education)

Le séminaire aura lieu
15, rue Mayet, 75006 PARIS
(Salle « Croisade des Aveugles »
métro Durac

RYTHMES ET EQUILIBRE HUMAIN

dirigé par
JACQUES PORTE

Chargé de la Recherche Musicale
au Centre de Thérapeutique Expressive
de l'Hôpital Psychiatrique Sainte-Anne
(1969-1980)

Présentation par le Docteur Henri DARAN

- Samedi 21 novembre :
de 15 heures à 16 h 30 :
« Structure de la perception : approches nouvelles »
par le Docteur Henri Daran.
de 17 heures à 18 h 30 :
« Les effets positifs et négatifs du rythme »
(expériences rythmiques et audition de disques)
avec le concours de la percussionniste Morgane.
- Dimanche 22 novembre :
de 10 h 30 à midi :
« La libération par le rythme spontané »
par Jacques Porte.
de 14 h 30 à 16 heures :
« Rythmes et symboles »
par Jacques Porte et Morgane.
de 16 heures à 16 h 45 :
Conclusions et discussions.

Veillez adresser ce bulletin d'inscription à :
Mme Blanche LEDUC
Présidente de la Section Française de l'I.S.M.E.
13, rue du Docteur-Morère
91120 PALAISEAU

NOM.....

Adresse.....

n° Code postal..... Ville.....

Participation aux frais : 350 F
Etudiants : 200 F

Ci-joint un chèque bancaire (1) de F :
chèque postal
représentant le montant de ma participation

(1) Rayer la mention inutile.

Si vous n'avez pas encore réglé vos abonnements en retard au journal de la C.M.F., veuillez le faire avant le 31 décembre 1981. Merci.

Seiji Ozawa chef d'orchestre

Quand le creuset de la vie façonne un génie.



La septième symphonie de Mahler, tel un orage qui se rapproche, monte imperceptiblement vers son point culminant. Dans cette attente voluptueuse, la main gauche du chef d'orchestre dessine des courbes apaisantes au-dessus des instrumentistes. L'orage menace de plus en plus et, debout sur l'estrade, la silhouette frêle et agile du chef se soulève légèrement du sol à chaque mesure; sa baguette fend l'air par saccades. Et enfin la musique bondit dans un grondement violent, grandiose; les cymbales éclatent, les timbales tonnent, tout l'orchestre converge vers cette explosion unique, triomphale et retentissante.

Aussi vite qu'elle était venue, la tempête s'est éloignée. La salle de concert est retombée dans le silence. L'air vibre. Devant Seiji Ozawa qui occupe l'estrade est déployé l'Orchestre symphonique de Boston, dont la puissance musicale est immense. Cet orchestre, l'un des plus grands du monde, a rarement aussi bien joué qu'aujourd'hui, et si Ozawa obtient un tel résultat c'est grâce au contact professionnel étonnamment chaleureux qu'il sait établir avec ses musiciens sans pour autant sacrifier ses propres exigences: il veut que l'exécution soit parfaite et que l'on obéisse strictement à sa conception de la musique.

« Il y a plus de cent interprètes sur scène, dit-il de sa chaude voix de baryton, tous de formation différente. Je leur demande de faire exactement ce que j'attends d'eux, mais parfois le résultat n'est pas tout à fait celui que j'escomptais, et c'est passionnant pour moi; bien souvent, cela me donne de nouvelles idées. »

Ozawa ne considère donc pas l'Orchestre symphonique de Boston comme un instrument récalcitrant qu'il doit soumettre à sa volonté. C'est au contraire les interprètes et lui-même qui, ensemble, forment cet instrument, véritables compagnons de travail mettant tout en œuvre pour conférer à la musique toute sa beauté. Voilà qui n'est certes pas courant dans la profession.

Son rôle, Ozawa en parle avec simplicité et modestie: « Mon métier est proche de celui d'un agent de circulation. Mais lui ne doit compter qu'avec trois couleurs, le rouge, l'orange et le vert :

pour moi, il y en a beaucoup, beaucoup plus. Ainsi, dans une partition je lis que tel passage est "triste". Parfait, mais de quel genre de tristesse s'agit-il? Est-elle calme, sombre, maussade? Le compositeur ne le précise pas, et c'est à moi de décider. Mon métier, c'est cela. »

Ses yeux noirs, immenses et émouvants, se nuancent de plaisir et d'émerveillement à cette pensée. « Voyez-vous, poursuit-il, la musique peut être gaie, drôle, triste, solitaire, tout cela. Le dire avec des mots est simple, mais la musique est affaire d'émotion; elle doit aller droit au cœur, sans passer par le langage. »

Comme pour tous les artistes, c'est dans sa vie affective même que se trouvent l'essence et la source de son art. En dépit de son apparente sérénité, il a reçu plus que sa part de souffrances, de désarrois et d'angoisses. Né le 1^{er} septembre 1935 à Shenyang, en Chine, de parents japonais, ses premiers souvenirs se situent à Pékin, où son père était dentiste au service du gouvernement nippon. Quand les événements obligèrent la famille Ozawa à rentrer au Japon, Seiji avait six ans. Il parlait alors mieux le chinois que le japonais, et les moqueries dont il fut l'objet à l'école le traumatisèrent profondément. Cet exemple n'est, en fait, que le premier d'une série de circonstances qui contribuèrent à troubler son identité culturelle.

A la fin de la Seconde Guerre mondiale, les Ozawa avaient à peine de quoi vivre, le père se voyant interdire d'occuper un emploi officiel à cause de ses précédentes activités en Chine. Seiji pense encore aujourd'hui avec émotion à la période d'extrême pauvreté qu'ils traversèrent alors.

Mais, très tôt, l'enfant fit preuve d'un immense talent musical; aussi, lorsque son père apprit qu'il y avait un piano à vendre à Yokohama, il décida de l'acheter, loua une charrette pour le transporter et partit aussitôt avec ses autres fils. Ils mirent trois jours pour revenir à Tokyo, les deux villes étant distantes de 40 kilomètres.

Ce sacrifice financier inspiré par l'amour paternel ne fut pas vain, car Seiji se montra, d'emblée, très doué pour cet instrument. Il eût certainement fait une carrière de pianiste, ne fût un accident qui

perturba de nouveau son existence; à quatorze ans, il se fractura les deux index en jouant au rugby; ce fut si grave qu'aujourd'hui encore il n'a pas retrouvé la complète mobilité de ses doigts. C'est alors que l'envie le prit de devenir chef d'orchestre.

Il étudia sous la direction d'un maître auquel il est resté très attaché, l'éminent P^r Hideo Saito, de l'École de musique Toho Gakuen. Mais l'enseignement supérieur en musique occidentale étant fort limité au Japon, Ozawa dut venir en Europe en 1959. A vingt-quatre ans, il y mena une existence d'étudiant, sillonnant le continent à motocyclette, vivant au jour le jour et recommençant à souffrir de se sentir étranger. Cependant, cet été-là, il remporta le premier prix du concours international de direction d'orchestre de Besançon. Désormais, sa carrière allait se développer à un rythme étourdissant. L'été suivant, on lui décerna le prix Koussévitzky du Centre musical de Berkshire, à Tanglewood (Massachusetts), puis il suivit les cours de Karajan, à Berlin. Pour la saison 1961-1962, il devint l'un des trois chefs auxiliaires de l'Orchestre philharmonique de New York dirigé par Leonard Bernstein.

En 1962 également eut lieu un événement qui promettait d'être décisif: le jeune homme fut engagé par l'Orchestre symphonique N.H.K. au Japon. Mais ce retour qui s'annonçait glorieux fut un désastre.

Lui qui avait fait tant d'efforts pour apprendre la technique occidentale de la direction d'orchestre, il heurta ses compatriotes par sa conception personnelle et passionnée de la musique; comme il refusa d'adopter un style plus conventionnel, son contrat fut dénoncé. C'est seulement en 1978 que le Japon devait lui réserver un accueil triomphal, saluant en lui le plus remarquable interprète nippon de la musique classique occidentale. A ce moment-là, son talent était déjà reconnu ailleurs depuis bien longtemps; en effet, après avoir été directeur musical de l'Orchestre symphonique de Toronto, puis de celui de San Francisco, depuis 1973 il dirige celui de Boston.

Depuis le début des années 60, il rêvait, ainsi que son père, de retourner en Chine. Mais lorsque, en décembre 1977, une tournée l'y amena, son père n'était plus.

« A la mort de mon père, dit Ozawa, j'ai vraiment changé. » Il

s'arrête un moment, pensif, puis reprend: « Avant, je ne connaissais pas la vraie tristesse. » Comme toujours, la vie est le creuset de l'art, et l'émotion mélancolique qui marque son beau visage sensible quand il évoque son père, c'est celle-là même qui traverse ses interprétations de Brahms, de Mahler et de Beethoven.

Sa connaissance intime de la tristesse l'a justement conduit à prendre, l'été de 1979, la décision douloureuse de laisser sa femme, Vera, et leurs deux enfants rentrer au Japon. A Boston, sa fille Seira, toute jeune, se sentait déchirée entre le style de vie américain de ses camarades de classe et celui de sa famille, strictement japonais. Ozawa s'est vite rendu compte qu'il fallait éviter à ses enfants de pâtir des mêmes conflits sociaux et culturels que lui.

Pour l'instant, il poursuit sa carrière à Boston, se rend au Japon dès qu'il le peut, et sa famille vient le rejoindre pour l'été à Tanglewood. Mais lorsqu'il parle de cette séparation, on voit réapparaître dans ses yeux une immense tristesse: « Je travaille énormément, et j'aime la famille, ma famille. Elle et la musique sont au cœur de mon être, et elles s'affrontent. »

« Je suis purement japonais, dit-il encore; mon mode de vie, mes habitudes alimentaires, mes structures mentales sont totalement japonaises, mais du jour où je me suis mis à la musique occidentale j'ai perdu tout sentiment d'appartenance à un lieu précis. »

Ozawa donne cependant l'impression d'avoir une étonnante force de caractère. Habité par des contrastes saisissants, il est capable d'exprimer des envolées géniales et d'éprouver des conflits profonds qui vont bien au-delà du champ normal de l'expérience humaine.

Tout le monde s'accorde maintenant à reconnaître Seiji Ozawa comme l'un des plus grands chefs d'orchestre contemporains, mais la richesse de son tempérament lui permet d'aller plus loin encore. Sur le plan de la simple technique musicale, il est pour l'orchestre l'âme du compositeur, la voix intérieure de la musique; mais dans un sens plus large, son art est l'expression musicale même de tout ce qui, dans la vie, est riche, complexe, émouvant, voire insoluble. Exemple même du paysage affectif qui nous habite tous, il a l'extrême générosité de nous le révéler et de nous aider à le percevoir.

FÉDÉRATIONS RÉGIONALES

Les articles de cette rubrique sont insérés sous la responsabilité du Président de chaque Fédération.

Les articles adressés par les Sociétés directement à la C.M.F. ne seront pas publiés.

Nous vous remercions de bien vouloir nous adresser des articles bien écrits (de préférence tapés à la machine) et bien présentés, afin d'éviter les erreurs.

Pour toute photographie publiée dans cette rubrique, le cliché sera facturé à la Fédération intéressée.

Congrès annuel 1981 à la maison des arts et loisirs de Laon

La séance est ouverte, ce 25 octobre 1981 à 9 h 30 par le Président Artistique M. Roger Thirault en nom et place du Président Alliot, victime d'un accident et condamné à garder le lit pour un long moment.

Il formule au nom de tous, ses souhaits de prompt rétablissement et propose de lui faire parvenir, à l'issue du congrès, un télégramme de sympathie.

Une minute de silence est ensuite observée pour les musiciens décédés dans l'année et particulièrement en ce qui concerne MM. Petit Raoul, Membre du Conseil d'Administration et Lionel Lemaire, Président de l'Harmonie d'Hirson.

Le Président Thirault donne ensuite quelques précisions sur le prochain festival de musique qui se déroulera le 6 juin 1982 à Soissons.

L'orchestre départemental a donné cette année deux grands concerts : l'un dans la Cathédrale de Laon l'autre dans l'Abbaye de Saint-Michel.

Et, comme l'ordre du jour est particulièrement chargé, le Président Thirault passe immédiatement la parole au Secrétaire Général Daniel Pichelin qui s'exprime en ces termes :

C'est la 17^e fois que j'ai la mission de vous présenter le rapport moral de notre Fédération.

Je dois tout d'abord vous remercier pour votre participation à ce congrès : en effet, 72 sociétés sont représentées ce matin sur 91 affiliées à notre Fédération soit une représentation à 80 %.

Au cours de l'année 1981, nous avons enregistré les adhésions suivantes :

- l'École de musique de Charly-sur-Mame,
- l'Espérance de Mondrepuis.

Pour cette école et cette fanfare, nous formulons des vœux de réussite et de prospérité.

Puis M. Pichelin rappelle aux Membres de la Fédération leurs obligations en matière de cotisations et les décisions prises en conseil d'administration décidant que toute société qui ne serait pas à jour de règlement serait exclue de la Fédération pour 1981 avec toutes les conséquences que peut entraîner cette nouvelle situation.

Actuellement 6 sociétés n'ont jamais répondu aux sollicitations ; elles pourront se réaffilier au 1^{er} janvier 1982 à condition de régler immédiatement le retard plus l'année 1982 et d'en faire la demande.

RECOMPENSES ATTRIBUEES EN 1981

Outre les médailles fédérales et confédérales, nous relevons une médaille d'honneur de direction à M. Duchesne René pour ses 15 années à la tête de la musique de Vervins puis une médaille d'honneur accordée aux personnes qui, par leur action, ont rendu des services notables à l'Œuvre Fédérale :

MM. Berneaux René, Moreau René et Cartier Lucien de l'Harmonie de Bohain.

EXAMENS FEDERAUX

24 sociétés ou écoles, réparties en 19 centres ont présenté des élèves : 1.686 en solfège et 766 en instrument soit un total de 2.422 élèves soit une augmentation de 30 % sur l'an dernier où il n'y avait que 1925 élèves présentés.

Nous félicitons ces élèves et leurs professeurs bien dévoués. Nous remercions les examinateurs des Jurys itinérants qui

passent beaucoup de temps, de soirées, de samedis et de dimanches, pour que ces examens se déroulent toujours dans de bonnes conditions. Très souvent ils doivent se mettre à la portée des petits centres qui ont peu de moyens matériels mais toujours beaucoup de bonne volonté et j'ai l'impression que cela se passe toujours très bien, sans histoire et toujours avec le souci d'une grande équité empreinte de compréhension et d'amitié.

Je rappelle aux responsables des Centres que les examens de la Division Supérieure se dérouleront comme prévu le samedi 12 décembre à 13 heures au conservatoire de Laon et leur demande de bien vouloir me faire parvenir leurs inscriptions.

FESTIVAL DEPARTEMENTAL DE MUSIQUE

Nous avons décidé que le festival départemental ne se ferait que tous les deux ans — il y en aura donc un en 1982. Comme vous l'a dit tout à l'heure M. Thirault le festival se déroulera à Soissons le 6 juin.

Cependant, afin de ne pas léser les sociétés, un jury itinérant s'est déplacé en 1981 pour classer celles qui le désiraient. Ce fut le cas pour trois sociétés :

— Le 26 mai, l'orchestre de chambre de Laon a été classé en Division d'honneur.

— Le 12 juin, la fanfare de marche de l'Harmonie de Laon a été classée en 1^{re} Division, 1^{re} Section.

— Le 21 juin, l'Harmonie de Wassigny a été classée en 3^e Division, 2^e section.

Nous félicitons chaleureusement ces trois sociétés ainsi que leur directeur.

UN FESTIVAL CANTONAL

A l'occasion de son centenaire, l'Harmonie de Marly-Gomont a organisé un festival cantonal le 20 septembre dernier ; 5 sociétés étaient présentes. Cette manifestation fut un succès grâce au dévouement et à la compétence de notre ami Henri Sauvage qui fut le grand responsable de cette journée, du président Lemaire et de ses dévoués collaborateurs. J'ai laissé dire qu'ils attendaient de pied ferme le bicentenaire...

ORCHESTRE DEPARTEMENTAL

Fondé en 1974, cet ensemble se porte bien. Ses répétitions sont fréquentées par 80 à 90 musiciens ; j'aime à souligner la

bonne camaraderie et la sympathique ambiance qui règnent lors de nos répétitions. Malheureusement, et à cause de nos dimanches d'élections, nous n'avons pu faire que deux concerts l'un le 13 septembre dans le cadre des Heures Médévales et le 9 octobre à Saint-Michel. La prochaine répétition doit se tenir le dimanche 10 janvier 1982.

Permettez-moi de renouveler nos remerciements à MM. les Conseillers Généraux qui n'ont pas hésité à nous faire confiance et en particulier à nos amis des Commissions des Finances et de l'Éducation nationale.

M. Pichelin donne ensuite des détails sur la répartition de la Subvention du Conseil Général et termine en ces termes : En votre nom à tous, nous remercions M. le Préfet de l'Aisne et MM. les Conseillers Généraux ; leur compréhension leur gratitude nous touchent profondément.

Puis il adresse ses remerciements au Directeur de la Maison des Arts et Loisirs qui nous accueille ce matin.

Notre Fédération doit avoir un rôle prédominant dans l'activité musicale de notre département. Continuons à travailler sans relâche pour que ce rayonnement s'accroisse ; donnons un enseignement de qualité à nos jeunes ; essayons, dans la mesure du possible, de rechercher des répertoires de choix dans nos auditions.

Chers amis je vous lance un pressant appel pour que, par votre action, vous simplifiez la tâche des responsables que nous sommes. A l'avance je vous en remercie.

Ce rapport moral est approuvé à l'unanimité.

Comme est approuvé le compte rendu financier du Trésorier Général André David concernant la Fédération et l'orchestre Départemental après que les Commissaires aux comptes MM. Vandebeele et Bayard aient engagé les congressistes à le faire.

RESOLUTIONS ET VŒUX

Les vœux exprimés par les participants Présidents ou directeurs de nos sociétés sont alors tendus et reflètent bien la nécessité du contact direct.

Par exemple cette réflexion concernant la percussion qui a pris depuis quelques années une grande importance compte tenu des transcriptions d'auteurs contemporains et des répertoires modernes :

Les examens fédéraux concernant cette discipline tiennent compte dans les morceaux de concours du niveau des élèves.

QUATUOR DE TUBAS DE PARIS

B. LIENARD

A. SALMON

P. TREOL

P. LEGRIS

Vient d'être reçu brillamment
à la Fondation Yéhudi Menuhin

Emission France-Culture 17 novembre 1981

Concert France-Musique
en direct de Radio-France 12 janvier 1982 à 18 h 30

Concert Cusset 6 février 1982

Poissy 19 mars 1982

Centenaire de la naissance d'un grand musicien

BELA BARTOK

• Suite de la page 1

et beaucoup d'autres, l'Opéra « le Château de Barbe-Bleue » est rejeté par de doctes pontifs qui le jugèrent « injouable »... cependant, monté à l'Opéra National en 1918, il remportera un immense succès !

Bartok poursuivra ses expériences et utilisera le rythme comme fonction architecturale dans de nombreuses œuvres pour piano. Ce sera le « Prince des Bois », œuvre sarcastique, qui sera souvent donnée avec des marionnettes, puis « le Mandarin merveilleux », ballet dont la musique formelle peut être entendue du Concert. Son œuvre est vaste et les musicologues décèlent chez lui diverses périodes de son évolution : « les Mikrokosmos », plus de cent cinquante pièces, de divers degrés, écrites de 1926 à 1937 pour le piano et composées pour son fils Pierre que j'ai eu le plaisir de rencontrer au Concert de Budapest.

La période 1934-1938 sera, certes, la plus riche avec : le Cinquième Quatuor, la Musique pour Cordes et Percussion, la Sonate pour deux Pianos et Percussion.

Puis ce sera la « vie américaine » avec ses souffrances morales et la maladie. Cependant, Bartok écrira encore le Sixième Quatuor et le Troisième Concerto pour Piano qui sera créé à Paris par Valérie Soudère-Hamilton, chez Padeloup, avec Pierre Deriaux, le 29 février 1948.

Je rentre de Budapest où les manifestations sont nombreuses pour fêter cet anniversaire et combien j'ai pu apprécier d'entendre, au début d'octobre, à la Salle Ferenc Listz, non seulement ses Quatuors exécutés admirablement par le célèbre « Quatuor » qui porte le nom du compositeur et une très belle exécution de sa « Cantate Profane », rarement jouée chez nous, et pourtant à la portée de nos amateurs ; elle comporte un ténor et un baryton soli, chœur et un orchestre symphonique classique, avec un sous-titre : « les Neuf Certs ». Bartok prit les paroles d'un chant roumain « Kolinda » qu'il traduisit lui-même en hongrois, de manière à ce qu'il réponde le mieux possible à ses vues artistiques. A noter que cette Cantate fut jouée pour la première fois à Londres, le 25 mai 1939 à la radio (B.B.C.).

Le Gouvernement hongrois a fait un effort considérable pour la propagation de l'œuvre de Béla Bartok : disques, musique imprimée, cassettes sont vendus à des prix minimes dans les rues où l'on peut écouter ce que l'on désire. Ainsi est mise à la disposition des « mass media », y compris les gens les plus humbles, toute la culture musicale de la Hongrie, mais aussi celle d'autres pays avec des œuvres de leurs compositeurs.

Le nôtre est grandement représenté et combien nous souhaiterions qu'en France, on s'inspire de cet exemple !

André ANILLER

Si, pour les débutants aucun problème ne se pose : utilisation unique de la caisse claire, cela se complique au niveau des cours élémentaires et moyens où l'on voit apparaître les timbales, le xylophone, le vibrapone, la batterie de jazz complète les toms, cymbales, cloches, etc.

Malheureusement pour nos jeunes, les petites sociétés ne peuvent se payer ce matériel et bien des conservatoires ne l'ont d'ailleurs pas. Faut-il donc pénaliser les bonnes volontés en les laissant se limiter à un niveau de cours préparatoire ?

La question est posée.

Le président de la musique de Chezy-sur-Marne s'inquiète de ce que la société qu'il préside et qui compte 50 éléments pour une commune de 1.000 habitants s'est trouvée classée il y a 10 ans en 2^e Division, 2^e Section, puis il y a 5 ans, même classement, confirmé en 1979 même classement.

C'est donc que cette société est arrivée à un niveau qu'elle ne peut plus dépasser et les musiciens ne sont plus emballés pour se classer à nouveau.

En dehors du classement officiel, ne pourrait-on pas créer un challenge ou prix d'encouragement pour petites sociétés qui font un effort de présentation et sortent beaucoup plus que la moyenne des autres sociétés.

La réponse est que ce vœu paraît évident et logique et que l'on pourrait créer un concours de défilé avec prix, peut-être en nature, à l'occasion du Festival de musique. Cette question sera étudiée en conseil d'administration.

Puis les questions diverses pour lesquelles les Membres du conseil et leur Président répondent concernant plus particulièrement les examens fédéraux.

Entre-temps, le Président du Conseil Général de l'Aisne M. André Godard ainsi que le Docteur Lesein, M. Dailly et Houriez ont été accueillis par le Président Thibault.

Des précisions sont données par les représentants du Conseil Général concernant les subventions puis le Président Godard réaffirme ce qu'il disait déjà l'an dernier c'est-à-dire pas de problèmes entre nous. Il suggère de pouvoir entendre un jour l'orchestre Départemental dans les jardins de Préfecture ?

Enfin le Président Thibault remercie tous les participants à ce congrès, les invite à un vin d'honneur ainsi qu'au repas traditionnel servi cette année chez Mme Varlet à Etouvelles.

Le secrétaire de séance :
Pierre Sauvage.

ARDENNES

L'été à la F.M.A.

La période estivale est plutôt une période d'hibernation pour les Sociétés musicales ardennaises en raison de la fuite quasi générale des dirigeants et exécutants vers des lieux plus cléments, à partir du 1^{er} et surtout du 14 juillet.

Les vacances scolaires fixées au 14 juillet ont permis aux Directeurs d'avoir plus d'exécutants qu'à l'accoutumée aux fêtes de plein air (souvent arrosées célestement) du début de juillet ; ce fut le cas, par exemple, de l'Harmonie Municipale de Givet et des sociétés invitées à la Fête des roses de Givet ou des « Enfants d'Yvois » à Glaire où, spontanément, le Directeur Henon de l'Harmonie de Haybes amena ses trois solistes en renfort apprécié.

Les retraites aux flambeaux du 13 juillet, entre deux averse, et les cérémonies du 14 juillet bénéficièrent aussi de ces vacances tardives. Le retour des vacances scolaires à la fin juin 1982 posera de sérieux problèmes d'effectifs pour la Fête nationale 1982.

La diminution des pages des quotidiens rend également moins visibles aux lecteurs les prestations et événements des sociétés. Voici néanmoins quelques échos de leur vie estivale :

Le dynamique « Réveil » d'Attigny, affilié à la F.M.A. et à la F.S.C.F., a enlevé pour la quatrième année le titre de Batterie-Fanfare championne des Ardennes (avec prix d'excellence, coupe, trophée, drapeau fédéral F.S.C.F.), son chef Michel Bazelaire recevant prix et diplôme de Direction. Mais inhumainement, le 21 septembre, un de ses fondateurs, Charles Deloche, 81 ans, ancien de « La Prolétaire » de Mohon, le plus ancien musicien de la F.S.C.F. ardennaise en 1980.

Les dynamiques « Amis Réunis » de Bogny-sur-Meuse ont fait la cavalcade

d'Anor, leur kermesse du 13 juillet et cérémonie du 14 Juillet.

En partie futurs éléments probables de l'Harmonie de Charleville, la classe d'orchestre du Conservatoire (vingt-cinq jeunes de 10 à 15 ans) a effectué une tournée dans les Vosges, sous la Direction de Bruno Verdier.

L'Harmonie S.N.C.F. de Charleville, qui avait primé en juillet et dix élèves de solfège d'harmonie et de batterie, quatorze élèves instrumentistes, a vu son orchestre bavarois se déplacer à « Euskirchen (R.F.A.) les 12 et 13 septembre.

La jeune Batterie-Fanfare de Douzy a transformé la Fête nationale et organisé la « Fête du Lac », l'Harmonie de Fromelennes a animé la fête de Landrichamps.

L'Harmonie de Givet a joué à l'église de Chooz dès le 30 août et animé la fête du Centre de Commando au Fort de Charlemont les 12 et 13 septembre. En juillet, l'Harmonie de Haybes a effectué son annuel cycle de concerts de quartiers. L'Harmonie de Montherme a honoré, le 14 Juillet, ses exécutants Fellot, Manquillet.

Stassiaux et Yol (son nouveau chef), fêté les noces d'or de son saxophone baryton de 79 ans Fellot et remplacé pour le concert de Braux « les Amis Réunis » de Bogny, en déplacement à Anor.

L'Union Musicale Nouzonnaise a participé à la « Journée locale des Anciens », animé l'apéritif-concert dans une salle des fêtes archi comble. Invitée par le Président F.S.C.F. des Ardennes, l'U.M.N. a donné un concert à Vivier-au-Court, animé une soirée-choucroute (de 19 heures à 23 h 15) et offert un concert à l'occasion de la fête patronale d'automne de Nouzonville.

L'Harmonie de Rethel a primé quarante élèves en juillet, donné un récital de onze marches militaires françaises, américaines, suisses et espagnoles au 14 Juillet, participé le 13 septembre à la « Fête historique » de Troissy. Les efforts et innovations (apéritif-concert) de l'Union Musicale Revinoise et de son Chef Jean Balay méritaient un plus large auditoire que celui recueilli pour les fêtes patronales et nationale. L'Harmonie de Sedan a épaulé

sérieusement la fanfare de Saint-Menges fin juillet, mais perdu, le 21 septembre, un de ses professeurs de solfège et de saxophone, Christian Faivre, 43 ans.

L'Harmonie des « Deux Vireux », copieusement arrosée à la foire Saint-Michel à Fumay, a fêté le départ en retraite (d'enseignant, pas de musicien) du Directeur d'école de Vireux-Wallerand, M. Marlet. L'Harmonie de Warcq a enregistré seize élèves de solfège, sept instrumentistes et deux tambours primés en son sein début juillet.

Nous avons laissé de côté, ou seulement signalé pour cas particuliers, les participations normales aux fêtes locales, nationale du 14 Juillet, kermesse, foires (Sainte-Anne à Rethel, par exemple), cérémonies de la Libération, etc.).

Les écoles n'ayant rouvert leurs portes, en Ardennes, que le 22 septembre, celles des écoles de musique n'ont, elles, rouvert les leurs que fin septembre ou début octobre, et nous en dresserons le bilan connu dans un prochain article.

BOUCHES-DU-RHÔNE

Eclatant succès du stage

Ce titre, emprunté au dernier compte rendu du quotidien « Var-Matin-Républicain », reflète bien la parfaite réussite de la Session 1981.

Créé en 1970 par le Président Paul Courtial, ce rassemblement a été renouvelé chaque année par ses successeurs, MM. Clément Amalbert et Joseph Chappe, dans des communes différentes. Trois fois, il est sorti du département des Bouches-du-Rhône pour se tenir dans les Hautes-Alpes, le Vaucluse et, cette année, le Var, à Rians, dont Mme Suzanne Janetti est Maire et son mari, Maurice Janetti, Conseiller Général du Canton et Sénateur du Var.

Arrivés en fin d'après-midi du jeudi 3 septembre, les cinquante-cinq jeunes stagiaires et les Cadres, accueillis par Mme Janetti, Maire, et M. Pourrière, Premier Adjoint, ont rejoint le restaurant scolaire avant de prendre possession des chambres de l'hôtel communal et de la ferme équestre pour une nuit réparatrice.

Vendredi matin, mise en place du matériel sous la responsabilité du Vice-Président François Firmin, chargé des questions d'intendance, et début du travail par pupitre avec la participation de l'encadrement, MM. Francis Debackère pour les bois, Paul Courtial pour les trompettes, Georges Seguin, de l'Opéra de Marseille pour les basses, trombones et cors.

Le même travail de détail s'est poursuivi en début d'après-midi, après quoi, une baignade collective dans la piscine municipale a mis fin à cette journée de prise de contact.

Dès le samedi matin, a commencé le travail d'ensemble sous la conduite alternée de M. Gilbert Gay, Vice-Président Fédéral, ancien élève des Maîtres Marcel Mule et Claude Delvincourt, premier prix de l'Ecole Internationale de Direction d'Orchestre de Trossingen, et Jean-Claude Latil, stagiaire au hautbois en 1972, 1973, 1974 et 1975, qui a obtenu depuis un premier prix du Conservatoire National Supérieur de Paris, actuellement à l'Opéra de Marseille. M. Léon Puget, Président de la Commission technique fédérale, n'a pu cette année, pour raison de santé, participer à la conduite de l'orchestre comme il le fait d'ordinaire. Un prompt rétablissement lui est souhaité.

De son côté, le Président Chappe, empêché professionnellement, n'a fait que de courtes visites et a assisté au concert du samedi 12 en soirée, s'imposant beaucoup de route.

A la demande de M. Janetti, il a été donné un concert dans chacune des cinq communes du canton.

C'est Ginasservis qui a eu droit au premier jeudi en soirée, en présence de M. Marc Aubert, Premier Adjoint, représentant M. Lombard, en vacances, de Mme Janetti et devant une foule enthousiaste et étonnée d'une prestation d'une telle qualité donnée par des jeunes.

Le vendredi soir, c'est au tour du public de La Verdère de manifester sa sympathie à cette jeune phalange prenant de l'assurance au fil des jours, comme le soulignaient le Maire, M. Beaudoin, et Mme Janetti.

Samedi après-midi, l'orchestre participait à l'inauguration du foyer du troisième âge de Vinon-sur-Verdon, et seul un orage subit permit de reprendre souffle tant l'ambiance était chaleureuse, comme lo remar-

quait le Maire, M. Guis, en coupant le ruban symbolique.

La place Saint-Laurent de Rians, à l'acoustique remarquable, était comble pour le concert de gala du samedi soir, en présence du Sénateur Janetti et de Madame, de M. et Mme Chappe, des Présidents des Sociétés Musicales voisines, Alégrini, de Barjols ; Davin, d'Aix ; Loco, de Trets ; Rebufat, d'Auriol.

Comme lors des autres concerts, M. Courtial présentait le programme qui a été le suivant :

- Marche florentine, de J. Fucik ; le Beau Danube bleu, de J. Strauss ; Un Américain à Paris, de George Gershwin ; Tancredi, ouverture, de Rossini ; Latin sounds, airs latino-américains arrangés par R. Beck ; Danses hongroises N^{os} 5 et 6, de J. Brahms ; Caravane, de Duke Ellington ; la Guerre des étoiles, de John Williams ; Variations, de Jacques Devogel. Ce dernier morceau de-

vait être bissé et joué debout, tant le public désirait que le concert se poursuive. Pourtant, entre ces diverses œuvres, un ensemble de seize cuivres avait présenté un répertoire caractéristique et un quatuor de clarinettes s'était produit dans des arrangements humoristiques qui ont eu un réel succès.

A la fin du concert, M. Courtial remerciait vivement M. et Mme Janetti, ses amis d'enfance, pour avoir accepté de recevoir ce stage et pour toutes les attentions manifestées envers les jeunes filles et jeunes gens y participant. Il manifestait sa reconnaissance au personnel du restaurant scolaire, qui n'a pas ménagé sa peine durant ces dix jours, et à la population riansaise pour son hospitalité.

Pour terminer, il soulignait l'effort de Maurice Janetti en faveur de la musique, puisqu'il a créé à Barjols l'Ecole de

• Suite page 24



FÉDÉRATIONS RÉGIONALES

• Suite de la page 23

Musique et de Danse du Haut-Var, et avec le Président Chappe qui, lui aussi, se disait très heureux de cette réussite, lui remettait la Médaille d'Honneur Or de la Confédération Musicale de France.

A son tour, M. Janetti exprimait sa joie d'avoir entendu un si beau concert par des jeunes pleins de talent, des Chefs et des Cadres dignes d'éloges. Il annonçait qu'il retenait cet orchestre pour donner, une fois par mois, des concerts dans diverses communes du Var, dans un but de propagande en faveur de la pratique musicale par les jeunes. Mme Janetti, au nom de son mari, et pour marquer la tenue du stage dans son canton, gratifiait Chefs et Cadres de la Médaille du Conseil Général du Var.

Le concert du dimanche avait lieu à Saint-Julien-le-Montagne dont M. Janetti est le Maire.

Un apéritif et un repas amical réunissaient élus, stagiaires et responsables avant la dislocation où les regrets faisaient place aux projets : d'abord les concerts dans le Var, puis, l'année prochaine, un nouveau stage tout aussi réussi.

CENTRE

Notre congrès 1981

Le Congrès annuel de la Fédération des Sociétés Musicales du Centre s'est tenu le dimanche 4 octobre 1981, à Vichy, au Centre Culturel Valéry-Larbaud, sous la présidence de M. André Relin, Président Fédéral et Vice-Président de la Confédération Musicale de France, avec le programme suivant :

9 heures : Réunion du Conseil d'Administration (salle Barnaboath).

10 h 30 : Assemblée Générale (salle Constantin-Weyer).

12 h 45 : Vin d'Honneur offert par la municipalité de Vichy (Hall du Centre Culturel).

13 h 15 : Déjeuner à l'Hôtel de Florence.

1^o) CONSEIL D'ADMINISTRATION

Étaient présents : MM. Antoine, Boutilier, Chabridon, Cueille, D'Defpay, Fonta, James, Joly, Jouanique, Julien, Loiseau,

La diffusion de ce journal très lu est cependant insuffisante par rapport aux 600.000 musiciens que regroupent nos sociétés

Nous demandons à nos Fédérations de le diffuser plus largement afin que nous puissions atteindre au moins

30.000 LECTEURS !

Matichard, Murat, Poulteu, Relin, Robert, Vayssieux et Virlogeux.

Assistait également à la réunion : M. Bordes Henri, Membre d'Honneur.

Étaient excusés : MM. Boin Henri (Administrateur Honoraire), Bordes Michel, Dutriez, Gaillard, Lerouge, Saintemartine et Villemaire.

Absents : Bailly, Lapaw.

En ouvrant la séance, M. le Président demande qu'il soit désigné deux Commissaires aux Comptes. MM. Antoine et Chabridon acceptent cette désignation ; ils se retirent dans une autre salle avec M. James, Trésorier Général, afin d'examiner les pièces comptables jointes au rapport financier de l'exercice écoulé.

Après avoir entendu lecture des procès verbaux de la dernière réunion du Conseil d'Administration et de la dernière réunion du Comité de direction, il est procédé à l'examen de l'ordre du jour de l'Assemblée générale qui doit se dérouler à partir de 10 h 30.

La question la plus importante concerne le rattachement des départements de la Corrèze et de la Creuse à la nouvelle Fédération du Limousin.

A ce sujet, M. le Président donne lecture des procès-verbaux des Assemblées générales des Unions départementales de la Corrèze et de la Creuse, qui se sont prononcées, à l'unanimité, en faveur de ce regroupement, pour des raisons administratives, bien qu'elles regrettent d'abandonner une Fédération à laquelle elles étaient rattachées depuis 1911.

M. le Président indique que ces regroupements par région sont préconisés par la C.M.F. chaque fois que cela est possible, dans le but de faciliter les rapports entre les sociétés musicales et les Conseils Régionaux, et que le Conseil d'Administration de la C.M.F., saisi par ses soins de cette question lors de sa dernière réunion, a donné son accord à la création de la Fédération du Limousin.

Il assure ses amis corréziens et creusoises de sa sincère et profonde amitié et ajoute qu'il se console à la pensée qu'ils resteront toujours avec nous, unis au sein de la C.M.F., ce qui, au fond, importe le plus.

La Fédération des Sociétés Musicales du Centre va donc se réduire ipso facto aux seuls départements de l'Allier et de la Nièvre. Les statuts doivent donc être modifiés en conséquence ainsi que cela figure à l'ordre du jour.

M. le Président propose pour des raisons de simplification, de conserver le titre de Fédération des Sociétés Musicales du Centre et de modifier l'article premier en ajoutant, après le titre (Bourbonnais-Nivernais) et en supprimant Creuse et Corrèze.

Le Conseil donne son accord.

Il est décidé en outre de proposer au Congrès que le Conseil d'Administration soit composé au plus de douze membres, avec une représentation égale de chacun des deux départements.

Toutes ces dispositions doivent prendre effet au 1^{er} janvier 1982.

Les comptes seront arrêtés au 31 décembre 1981. La répartition des fonds déposés à la Caisse d'Épargne et au C.C.P. se fera au prorata du nombre de sociétés par départements.

Le Comité de Direction sortant est chargé d'effectuer cette répartition.

Le Conseil proposera au Congrès de déléguer son Président pour rédiger les nouveaux statuts en apportant les modifications ci-dessus, en conformité avec les textes législatifs ou réglementaires et pour se mettre, à ce sujet, en rapport avec les Services Préfectoraux.

M. le Président demande à M. Julien de bien vouloir l'aider dans cette tâche, ce qu'il accepte.

Le Conseil proposera également au Congrès le relèvement des cotisations pour l'année 1982, en les portant aux taux suivants :

150 F par société, y compris le montant d'un abonnement au journal C.M.F.

2 F par Membre.

La séance est levée à 10 h 20.

2^o) ASSEMBLEE GENERALE

Soixante-quatorze sociétés sur cent quatre sont représentées à l'Assemblée générale.

M. le Président souhaite la bienvenue à tous. Il remercie la Municipalité de Vichy d'avoir bien voulu mettre à la disposition de la Fédération les salles du Centre Culturel Valéry-Larbaud afin qu'elle puisse tenir ses assises annuelles dans les meilleures conditions possibles.

Après avoir fait observer une minute de silence à la mémoire de tous les disparus de la Fédération, il déclare :

« Notre Fédération va prendre, aujourd'hui, un nouveau virage. En effet, nous entérinerons tout à l'heure le rattachement des départements de la Corrèze et de la Creuse à la nouvelle Fédération du Limousin et, par suite, nous devons apporter des modifications à nos statuts. »

« C'est une nouvelle étape dans l'histoire de notre fédération qui va se réduire, ipso facto, aux départements de l'Allier et de la Nièvre. »

« Nous savons que seules des raisons administratives ont incité nos amis corréziens et creusoises à opter pour ce ralliement, préconisé d'ailleurs par la C.M.F. Nous cheminons ensemble depuis la création de notre Fédération et, bien sûr, nous voyons partir nos amis avec quelques regrets, mais nous nous consolons à la pensée qu'ils resteront toujours avec nous par le cœur, unis au sein de la C.M.F. Nous les assurons de notre sincère et durable amitié. »

Il présente ensuite les excuses, de certains collègues qui n'ont pu, pour des raisons diverses, assister à cette Assemblée Générale et conclut :

« Avant de passer la parole à notre secrétaire général, M. Jean Fonta, pour la lecture du rapport moral, je tiens à remercier tous ceux qui m'aident dans ma tâche, Présidents et secrétaires départementaux, Membres du bureau et du Conseil d'Administration, Membre des Jurys d'examen d'élèves, Dirigeants et Responsables des sociétés, ainsi que tous ceux et celles qui, de près ou de loin, apportent leur pierre à l'édifice et soutiennent nos efforts, afin que notre grande famille musicienne vive et puisse continuer dans nos Villes et dans nos Campagnes. »

Puis, M. Fonta, Secrétaire Général, développe son rapport moral, duquel il ressort que :

— Cinq nouvelles sociétés ont adhéré à la Fédération depuis le 1^{er} janvier 1981 :

— plus de mille sept cents élèves ont été présentés aux examens fédéraux, dont trente-cinq des cours pré-supérieur et supérieur, et trois au Concours d'excellence ;

— plusieurs manifestations se sont déroulées sur le territoire de la Fédération dont il faut retenir : le 12 avril, inauguration des nouveaux locaux de l'école de musique de l'Harmonie-Batterie de Gannat ; les 23 et 24 mai, concours National de musique et Fête Fédérale à Montluçon ; le 5 juillet, Fête départementale des sociétés musicales de l'Allier à Lapalisse et le 5 juillet également, Festival départemental des sociétés musicales de la Creuse à Boussac. A signaler aussi, la journée de stage du 13 décembre 1980, à Vichy, à laquelle ont participé plusieurs Chefs de musique et qui fut très enrichissante.

— cent cinq médailles fédérales (dont soixante insignes de jeunes musiciens) et cent six médailles confédérale ont été attribuées pour la promotion de Sainte-Cécile.

Les rubriques suivantes figurent également dans ce rapport moral, très documenté : Assurances, Congrès de la C.M.F., C.N.P.M. de Toucy, Journal Confédéral, Musiques Militaires, S.A.C.E.M., Subvention des Conseils Régionaux, Organisation Régionale.

M. Fonta termine son rapport en disant :

« La Confédération Musicale de France à laquelle nous sommes affiliés et qui groupe six cent mille musiciens, joue un rôle prédominant dans l'activité musicale de notre Pays. Nous devons tous travailler pour son rayonnement, particulièrement en recherchant toujours une meilleure qualité, aussi bien dans l'enseignement que nous donnons à nos jeunes que dans le choix des répertoires de nos auditions ; même les plus petites sociétés doivent penser que la simplicité n'exclut pas la qualité ! »

« Plus nous nous orientons dans cette voie, plus nos sociétés seront respectées et plus elles éploureront leur mission sociale et culturelle. »

Ensuite, nous entendons successivement le rapport financier présenté par M. Raoul James, Trésorier Général, le rapport des Commissaires aux Comptes et le rapport concernant le service des assurances, par M. Joseph Matichard, Trésorier Général adjoint.

Après avoir remercié chaleureusement les Rapporteurs, M. le Président met aux voix chacun de ces rapports qui sont approuvés à l'unanimité.

Les Présidents départementaux prennent alors la parole pour développer l'activité musicale dans leur département. On entend dans l'ordre M. Murat, pour l'Allier ; M. Cueille, pour la Corrèze ; M. le D' Defpay, pour la Creuse et M. Julien, pour la Nièvre.

MM. Cueille et de D' Defpay, expriment, tous les deux, leurs regrets de se séparer de la Fédération Musicale du Centre, à laquelle ils étaient très attachés et assurent

le Président Relin de leur reconnaissance pour tout ce qu'il a fait en faveur de la Corrèze et de la Creuse. Ils lui disent qu'il sera toujours leur invité privilégié dans leur département en rappelant que seul le découpage géographique des régions a motivé leur décision de se rallier à la nouvelle Fédération du Limousin.

M. Relin les remercia bien vivement et forme des vœux pour que la nouvelle Fédération du Limousin se mette en place dès le 1^{er} janvier 1982, afin qu'il n'y ait pas d'interruption dans les rapports entre la C.M.F. et les sociétés musicales corréziennes et creusoises.

A la suite de ces interventions, on vient tout naturellement à la question inscrite au n° 9 de l'ordre du jour, concernant le rattachement des départements de la Corrèze et de la Creuse à la nouvelle Fédération du Limousin et aux modifications à apporter aux statuts de la Fédération du Centre.

Le Congrès donne son accord, à l'unanimité, aux propositions du Conseil d'Administration, tant en ce qui concerne le rattachement qu'en ce qui concerne les modifications à apporter aux statuts. Il délègue son Président pour rédiger les textes et faire toutes démarches auprès des services préfectoraux, afin que les nouveaux statuts puissent entrer en vigueur au 1^{er} janvier 1982.

L'augmentation des cotisations pour 1982 est également adoptée à l'unanimité, ainsi qu'elle est proposée par le Conseil d'Administration.

M. Julien fait remarquer qu'il est rare de voir adopter une augmentation de cotisation à l'unanimité.

M. le Président remercie les congressistes de leur compréhension.

Les délégués de Nevers demandent que le Congrès 1982 ait lieu dans leur Ville. L'Assemblée donne son accord. La date sera fixée ultérieurement, probablement en octobre.

La Fête départementale des sociétés Musicales de l'Allier aura lieu le dimanche 23 mai 1982, à Lurcy-Lévis.

L'Accordéon Club Nivernais envisage d'organiser un concours d'accordéon en 1982. Rien n'est arrêté pour le moment.

Dans le chapitre des questions diverses, un échange de vues a lieu en ce qui concerne les épreuves imposées pour les examens d'élèves, notamment pour la flûte.

Le renouvellement du tiers sortant du Conseil d'Administration est ajourné en attendant l'approbation des nouveaux statuts.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12 h 45.

M. le Président accueille M. Louis Giron, adjoint au Maire, délégué aux Affaires Culturelles, représentant M. le D' Lacarin, Maire de Vichy, et le remercie, au nom des Congressistes, pour la réception organisée par la Municipalité, à l'occasion de ce congrès et exprime sa reconnaissance à la Ville de Vichy qui, en abritant le siège social de la Fédération Musicale du Centre, lui rend de multiples services à longue vue d'année.

M. Giron salue les congressistes et exprime sa joie de les voir réunis à Vichy. Retraçant en quelques mots l'activité musicale de la Station Thermale, il exprime sa satisfaction en disant qu'à la suite d'une enquête à laquelle il s'est livré, on ne compte pas de délinquants parmi les enfants pratiquant l'étude de la Musique, ce qui prouve l'influence bénéfique de l'art musical.

Un Vin d'Honneur est ensuite offert aux congressistes, clôturant ainsi, dans une chaude ambiance, une matinée bien remplie.

CREUSE

Dun-le-Palestel

Mise en place de l'Antenne de l'Ecole Départementale de Musique

La réunion d'information prévue s'est tenue jeudi soir, 1^{er} octobre 1981, à 20 heures, salle des répétitions de « l'Espérance Dunoise », devant plus de cinquante personnes et en présence de M. André Papet, Maire Adjoint, représentant M. le Maire, Pierre Deille, Conseiller Général, excusé ; de M. Richez, Directeur de l'Ecole Départementale de Musique ; de Mme Michelat, Directrice Adjointe ; de M. Saumon, Professeur de Musique, et de plusieurs personnalités.

Le Président de « l'Espérance Dunoise », Ch. Gogué, fit une courte déclara-

tion préliminaire, après avoir remercié le Directeur de l'Ecole Départementale et son adjointe venus de Guéret, ainsi que la nombreuse assistance, ce qui montre bien l'intérêt que la population dunoise porte à la création de l'antenne musicale. « Pour nous, a-t-il dit, la création d'une antenne de l'Ecole Départementale de Musique, voulue par la municipalité à Dun-le-Palestel, est une heureuse initiative et, nous tenons à le souligner, non seulement il n'y a aucune incompatibilité entre l'Ecole de Musique locale et l'antenne de l'Ecole Départementale, qui sera nationale au 1^{er} janvier 82, mais bien au contraire, nous sommes convaincus que les deux Ecoles sont complémentaires et tous les élèves seront les bénéficiaires de cette entente. »

Après que le Maire Adjoint, André Papet, eut exposé le point de vue de la municipalité qui a mis deux salles à la disposition de l'Ecole de Musique et sans doute une troisième après l'achat d'un piano, M. Richez fit un rapide exposé sur la création de l'Ecole Départementale par le Conseil Général de la Creuse et son succès puisque plus de vingt antennes ont été mises en place et il remarqua que sa tâche est facilitée quand il existe dans la localité une harmonie comme à Dun et à La Souterraine.

Puis Mme Michelat donna toutes précisions souhaitées en ce qui concerne le fonctionnement de l'antenne : cours d'initiation à partir de 5 ans, montant des cotisations pour solfège et instruments (prix très abordables pour les familles) et qui seront réduites de moitié au 1^{er} janvier 82, possibilité d'obtention de bourses, disciplines envisagées et facilités d'inscription pour les adultes, etc.

Le Directeur de l'Ecole de Musique de « l'Espérance Dunoise », Auguste Poulteu, indiqua la position de l'Ecole qu'il dirige avec Gérard Houpe par rapport à l'antenne départementale.

Ensuite un large débat s'instaura au cours duquel les parents d'élèves posèrent de nombreuses questions précises, particulièrement sur les horaires des cours et le problème de la disponibilité des élèves.

Enfin, le responsable local de l'antenne, Jacques Constantin, recueillit les nouvelles inscriptions, au total près de cinquante actuellement, non comprises les inscriptions à l'Ecole de « l'Espérance Dunoise » (21, en 1980-81).

Les cours de solfège seront donnés pendant le 4^e trimestre 81, les cours d'instruments n'intervenant qu'au 1^{er} janvier 1982.

L'ouverture des cours de l'antenne de Dun est fixée au mercredi 7 octobre 1981, salle des répétitions de « l'Espérance Dunoise », Parc Benjamin-Bord, près du Collège, aux heures suivantes :

- initiation (à partir de 5 ans), 16 h 45 ;
- débutants (solfège), 17 h 45 ;
- élèves ayant déjà suivi pendant au moins un an des cours de solfège, 18 h 15 (professeur : M. Saumon).

Inscriptions toujours possibles (enfants et adultes) au Secrétariat de la Mairie ou auprès du responsable de l'antenne, M. Jacques Constantin, route de Crozant (tél. : 89-05-33).

L'Ecole de Musique de « l'Espérance Dunoise » fonctionnera le samedi pour les élèves (anciens et nouveaux) en scolarité à l'extérieur, à 18 heures, dans le même local. Pour tous renseignements sur les inscriptions et horaires, s'adresser à M. A. Poulteu, Grande-Rue, à Dun (tél. : 89-11-50).

« L'ENTENTE MUSICALE » EN ALLEMAGNE FEDERALE

Dans le cadre des échanges culturels entre la « Philharmonique de Filderstadt-Bernhausen » (R.F.A.) et « l'Entente Musicale Dun-le-Palestel-La Souterraine », nos musiciens se déplaceront les 23, 24 et 25 octobre 1981 à Filderstadt-Bernhausen et seront reçus dans les familles allemandes.

L'« Entente Musicale » participera à plusieurs concerts, notamment le samedi en soirée et le dimanche en matinée, avec un programme varié spécialement mis au point pour la circonstance.

Enfin, l'« Entente Musicale » recevra l'Orchestre de l'Ecole de Musique de Filderstadt le jeudi 29 octobre prochain pour

**Abonnez-vous,
faites abonner
vos sociétés !**

CHEFS DE MUSIQUE !

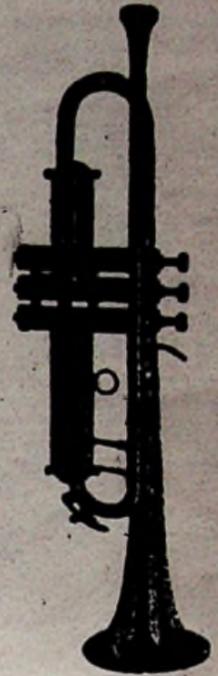
EXCEPTIONNEL !

PROFITEZ de nos PROMOTIONS « Rentrée 81 »

Maintien de tous nos anciens prix ci-dessous :
Nous offrons un étui standart pour achat de trompette Royal, Artist

	CUIVRE	ARGENTÉ
TROMPETTE, ut et si b (étui offert).....	715	945
CORNET, si b.....	850	1.125
BUGLE, si b.....	985	1.280
ALTO, mi b.....	1.420	1.945
BARYTON, si b.....	1.975	2.590
BASSE, si b à 4 pistons.....	2.655	3.510
SOUBASSOPHONE, si b, pavillon orientable et démontable.....	7.800	9.900
TROMBONE à coulisse.....	950	1.280
TROMBONE à pistons.....	2.290	3.200
LAQUÉS OR CLÉS CHROMÉES		
SAXO SOPRANO, si b.....	2.700	
SAXO ALTO, mi b.....	2.750	
SAXO TENOR, si b.....	3.010	
SAXO BARYTON, mi b.....	5.500	
CLARINETTE, si b super ébène.....	1.280	
GRAND-FLUTE argentée plateaux pleins.....	1.150	

Depuis 25 ans, 3.000 harmonies, sociétés et écoles de musique nous font confiance.
POURQUOI PAS VOUS ?



OFFRE
VALABLE
JUSQU'AU
31 DECEMBRE

GUILLARD BIZEL

2 et 9, rue d'Algérie - LYON
Tél. : (7) 828-44-22
ATELIERS MODERNES DE RÉPARATIONS
NOTRE ARGENTURE EST D'UNE QUALITÉ INCOMPARABLE
CONDITIONS SPÉCIALES AUX SOCIÉTÉS DE MUSIQUE

Le concert à La Souterraine, en soirée, avec au programme : M.A. Charpentier, Telemann, Haendel, J.S. Bach, Mozart et J.M. Wolter, etc.

Tous ces jeunes musiciens, qui donneront aussi un Concert à Guéret, seront hébergés dans les familles françaises.

CHORALES D'ALSACE

Mulhouse

Jubilé d'un grand serviteur du chant choral
M. Alfred Moerlen
à fêté son 80^e anniversaire

M. Alfred Moerlen, président d'honneur de l'Association des sociétés chorales d'Alsace et de la chorale « Harmonie » 1850 de Mulhouse, a fêté, le 13 octobre, son 80^e anniversaire. Il a reçu à cette occasion la visite d'une délégation de chanteurs, notamment des dirigeants de la Chorale « Harmonie », MM. Joseph Muller, président de l'Association des sociétés chorales d'Alsace, et Jean-Pierre Moser, président de la chorale « Harmonie », qui ont présenté au jubilaire leurs vœux d'anniversaire. Ils lui ont également remis un cadeau et des fleurs, en associant à ce geste Mme Moerlen, qui fut de tout temps d'un soutien fidèle à l'œuvre culturelle menée par l'ancien président.

Né le 13 octobre 1901, M. Moerlen est membre actif de la chorale Harmonie depuis 1919. C'est en 1956 que le comité le désigna comme président de cette vaillante phalange de chanteurs. Son dévouement à la cause du chant le désigna, dès 1953, comme secrétaire général de l'Association des chorales d'Alsace.

En 1971, après la mort de M. Rodolphe Pflimlin, il en devint le président et il siégea comme tel, dans trois importantes commissions de la Confédération musicale de France.

M. Alfred Moerlen anima avec fougue et compétence la vie de l'association à laquelle il était attaché avec tous les fibres

de son cœur. Il fut également un président actif de la chorale Harmonie à qui il voua beaucoup de son temps et de son talent.

Le jubilaire avait dû quitter en 1979, pour des raisons de santé, la présidence de l'association. Immobilisé depuis deux ans, M. Moerlen vient de fêter son 80^e anniversaire entouré des soins affectueux de son épouse, de son fils Maurice, réputé organiste et de toute la famille. La présence à ses côtés, en ce jour d'anniversaire, de ses fidèles amis les chanteurs, a été pour lui une grande joie.

« L'Alsace » exprime à son tour à M. Moerlen ses meilleurs vœux.

MARNE ET MEUSE

MARNE

Reims

L'Harmonie du 3^e Canton centenaire

Un siècle après sa fondation par un musicien passionné de l'Harmonie municipale, Georges Jantzy, l'Harmonie du 3^e canton de Reims est restée fidèle à sa vocation : accueillir des musiciens professionnels et amateurs bénévoles uniquement motivés par l'amour de la musique et le désir de la faire partager par le plus grand nombre. Aujourd'hui encore, cette société est composée à 80 % de musiciens de l'Harmonie municipale. 1881-1981 : bien des événements se sont produits depuis la naissance de cette harmonie, la seule survivante de la pléiade de sociétés musicales qui virent le jour à la fin du XIV^e siècle. Il convenait donc que ce centenaire fût célébré avec tout l'éclat que méritait un âge aussi vulnérable.

Et c'est dans le cadre prestigieux de la salle des fêtes de l'Hôtel de Ville de Reims qu'a été donné, le samedi 3 octobre, à 18 h 30, le concert du centenaire devant une nombreuse assistance et un parterre de personnalités parmi lesquelles on pouvait remarquer : M. Michel Delaire, premier adjoint au maire ; le sénateur Maurice Prévotau, Président du Conseil Général de la Marne ; M. Jean Falala, député ; M. Beaupuy, conseiller général ; M. Pierre Pinon, adjoint chargé des affaires culturel-

les ; M. Jean Siégl, vice-président d'honneur, qui représentait M. Jean Tattinger, président d'honneur ; M. Raymond Bigotte, Président de l'Harmonie du 3^e Canton ; M. Claude Tanguy, Président de la Fédération des sociétés musicales de Marne et Meuse, ainsi que de nombreux présidents et directeurs de sociétés musicales de la région.

Il faut dire que cet ensemble, qui a toujours su renouveler, a puissamment contribué à l'essor de la musique populaire à Reims. Elle continue, comme l'a souligné M. Delaire, au nom du maire de Reims, à tenir un rôle irremplaçable dans l'animation de la ville. Elle donne de nombreux concerts dans les résidences pour personnes âgées et ne refuse jamais son concours quand on fait appel à elle.

Les trente musiciens, dirigés par M. Marcel Lenoir qui prit la baguette en 1973, interprétèrent les œuvres suivantes : Marche des parachutistes belges de Leemans ; Les deux commères (duo de trompettes), de Labit ; L'Ouverture du Calife de Bagdad, de Boieldieu ; une fantaisie sur « La fille de madame Angot », de Lecocq.

Puis, ce fut l'entracte au cours duquel des allocutions furent prononcées par MM. Bigotte, Prévotau, Siégl et Delaire, qui, tous, ont exalté l'œuvre de l'Harmonie du 3^e Canton, créée par Georges Jantzy et poursuivie par son fils Henri Jantzy, directeur de la société de 1931 à 1951. A ce dernier, M. Delaire remit la grande médaille de bronze de la Ville de Reims, puis il remit la grande médaille d'argent au Président R. Bigotte. M. Lenoir reçut la médaille de chef de la Confédération musicale de France cependant qu'une quinzaine de musiciens se voyaient attribuer des médailles de la Fédération Marne et Meuse, et de la Confédération musicale de France.

Puis M. Lenoir remonta au pupitre pour diriger : Florentiner Marsch, de Fucik ; le Rondo du concerto pour hautbois, de Joseph Haydn, magistralement interprété par M. Jacques Vezet, directeur adjoint de la société dans un arrangement pour orchestre d'harmonie de M. Michel Fournier ; Choral et Rock-out, de Zed Huggens. Le concert s'acheva brillamment par des extraits de « L'Artésienne », de G. Bizet (Marnet, Carillon, Farandole), salués par les applaudissements nourris de l'assistance.

(L'Union, 10-10-81)

• Suite page 26

FÉDÉRATIONS RÉGIONALES

MIDI

• Suite de la page 25

ARIEGE

4^e Rassemblement des Harmonies Départementales « Juniors » de Midi-Pyrénées Folix, 18 octobre 1981.

Le Groupement Régional des Fédérations de Sociétés Musicales de Midi-Pyrénées, dont le président est M. Eugène Boyer, Conseiller Régional, Maire de Carmanan, a chargé l'Union Départementale de l'Ariège de l'organisation du 4^e Rassemblement des Harmonies « Juniors ».

C'est ainsi que, dimanche 18 octobre, la ville de Foix a accueilli dans son magnifique Centre Culturel les cinq cents jeunes musiciens de Midi-Pyrénées. Une journée exceptionnelle où chaque participant a donné le meilleur de lui-même, où chaque harmonie a rivalisé de technicité et de musicalité. Il n'est pas utile d'analyser ici les prestations successives des différents groupes. Tous ont droit à nos éloges car nous avons noté des progrès très sensibles, tant dans la justesse que dans l'interprétation, depuis le rassemblement de Tarbes.

Sans être chauvin puisqu'étant Ariégeois, je voudrais dire un mot sur la participation particulièrement brillante de l'Harmonie « Juniors » de l'Ariège. Pourrais-je mieux le faire qu'en citant les propos du rédacteur départemental de « la Dépêche du Midi » :

« Cant jeunes musiciens, pleins de fougue, d'amour de la musique, de désir de perfectionnement et des chefs heureux de montrer le fruit d'un travail commun dans l'amitié et dans la joie, voilà le secret de l'extraordinaire exécution des trois œuvres présentées à un public qui observait alors un silence religieux. Le courant passait en même temps qu'une intense émotion au cœur de tous les Ariégeois qui ne tarissent pas d'éloges à l'égard de cette magnifique formation. »

Voici le programme des œuvres interprétées :

Harmonie Régionale « Juniors »
— Symphonie Funèbre Triomphale (H. Berlioz). Directeur : Marc Ursule.

Harmonie Départementale « Juniors » du Lot.

— Côte aux Iées (Thiry).
— Chœur des chasseurs (Weber).
— Ambiorix (Tom Kotter). Directeur : Mme Savy.)

Harmonie Départementale « Juniors » du Gers

— En tournée avec les Compagnons de la Chanson (arrangement Delbecq). Directeur : G. Rosato.
— Trumpet Tribe.
— Starship one (J. Chattaway). Directeur : Michel Jeanroux.

Harmonie Départementale « Juniors » de l'Aveyron

— Ouverture des Salimbanques (Louis Ganne).

— Moonlight Sérénade (Glen Miller). Directeur : Emile Luis.

Harmonie Départementale « Juniors » de la Haute-Garonne

— La Marche des Gladiateurs (Quiles).
— Porgy and Bess-Sélection (Gershwin).

— Directeur Louis Déjean.

Harmonie Départementale « Juniors » du Tarn-et-Garonne

— Romance sans paroles (Mendelssohn).
— Directeur : Mlle G. Tessadri.
— Petite Suite (J. Filleul). Directeur : André Zorzin.

— Boogie Blues Indixit (Fricquet). Directeur : J.-L. Lésin.

Harmonie Départementale « Juniors » des Hautes-Pyrénées

— Symphonie inachevée (F. Schubert).
— (Premier mouvement.)

— Variety Magazine (J.-Darling). Directeur : Antoine Gonzalez.

Harmonie Départementale « Juniors » de l'Ariège

— Finlandia (J. Sibélius). Directeur : Benjamin Boranian.

— Poète et Paysan (Von Suppe). Directeur : René Allibert.

— La Danse du Sabre (Khatchaturian).
— Directeur : Michel Lacombe.

De nombreuses personnalités régionales et départementales avaient tenu à assister à ce magnifique concert : M. François Lépargneur, Délégué Musical Régional ; le docteur André Saint-Paul, Conseiller Régional, Président du Conseil Général de l'Ariège ; M. le Maire de Foix Olivier Carol, également Conseiller Régional ; M. Louis Sagansan, Président de l'Union Départementale de l'Ariège, et tous les représentants des Fédérations Musicales de Midi-Pyrénées ; M. Jacques Cotte

net, Professeur au Conservatoire de Toulouse.

M. Pierre Mondin, Adjoint au Maire de Foix et Vice-Président de l'U.D. de l'Ariège, a présenté le spectacle.

La parfaite organisation de cette journée, l'excellent repas pris en commun à la cantine municipale, le spectacle lui-même, tout a contribué à faire de ce Rassemblement (que je crois unique en France) une des plus belles manifestations de la Musique amateur.

Le Président de l'U.D.

Assemblée générale de l'U.D.

L'Union Départementale des Sociétés Musicales de l'Ariège a tenu son Assemblée Générale, dimanche 25 octobre, Mairie de Foix.

Les Présidents ont fait le tour des diverses activités de l'année écoulée :

— Le Festival Départemental 81 du 31 mai, à Mirepoix ;
— Le stage de l'Harmonie Départementale « Juniors » de l'Ariège, qui s'est déroulé du 8 au 16 septembre, à Castillon-Tarnos dans les Landes ;
— Les concerts de l'H.D.J. qui ont suivi ce stage (Biarritz, Cambo-les-Bains, Foix, Lavelanet, Cointégabelle et Mazères) ;
— Enfin, le grandiose Rassemblement des Harmonies « Juniors » des huit départements de Midi-Pyrénées, du 18 octobre dernier.

L'Union Départementale a renouvelé en partie son bureau pour pourvoir le poste de trésorier laissé vacant par M. Lazaygues qui a tenu les compls avec beaucoup de compétence pendant de nombreuses années. Nous souhaitons tous que son empêchement dû à de graves raisons familiales soit de courte durée.

Voici donc le nouveau bureau :

— M. Louis Sagansan, Président.
— Pierre Mondin, Vice-Président et Secrétaire Général.
— Mme Simone Soula, Trésorière.
— M. Paul Cathala, Trésorier Adjoint.
— M. Benjamin Boranian, Secrétaire Adjoint.
— M. François Soula, Délégué à la Publicité.

Avant de se séparer, les membres de l'U.D. ont fixé les dates à laquelle ils feront sainte Cécile 81 :

22 novembre : Saint-Girons.
29 novembre : Foix, Tarascon.
6 décembre : Lavelanet, Pamiers, Rimont.
13 décembre : Varilhes.

Voilà de beaux concerts en perspective dans notre département où la pratique de la Musique Amateur ne cesse de progresser.

Stage de l'Harmonie Départementale « Juniors »

Le stage annuel des jeunes musiciens Ariégeois a rassemblé cette année 95 participants à Castillon-Tarnos (Landes) dans la magnifique colonie de vacances des Pupilles de l'Ecole Publique de l'Ariège.

Pour fêter son 10^e anniversaire, il avait été allongé, cette année, du 8 au 16 septembre. Six heures de travail musical par jour (y compris une heure de chant choral, le matin, pour stagiaires et professeurs) ont permis de mettre au point un programme de concert de haute tenue. Les progrès réalisés ont été remarquables tant dans la justesse que dans la précision de l'ensemble. Et nous devons féliciter tous ceux qui ont encadré nos jeunes musiciens.

— Louis Sagansan, directeur du stage ;
— Michel Lacombe, chef de musique à Foix.
— René Allibert, directeur de la Société Philharmonique de Lavelanet ;
— Benjamin Boranian, directeur de la Société Philharmonique de Pamiers ;
— Denis Dugros, directeur de l'Union Musicale de Saint-Girons ;
— Raymond Bedel, professeur de percussion ;
— Gilles Canal, professeur de clarinette ;
— Aimé Roumégère et madame, tous deux professeurs de flûte ;
— Yves Dupuy, professeur de cuivres, Conseiller Pédagogique Musical ;
— Lucien Blazy, professeur de saxo et clarinette ;
— Roger Villary, professeur de gros cuivres.

Une mention spéciale à Marc Ursule, chef des cuivres de l'Orchestre du Capitole de Toulouse et professeur au Conservatoire qui, comme l'an dernier, a prêté bénévolement son concours avec sa compétence qui n'a d'égale que sa gentillesse coutumière.

RECHERCHES

M. Pierre-Yves HUCHET, lotissement Charpentier, route de Guéret, 03380 HUIRIEL.

M. Hugues MOULIN, Pierre-Blanche, 07500 GRANGES-LES-VALENCE.

M. Jacques MOSCATO, 21, rue d'Alsace, 08000 CHARLEVILLE-MEZIERES.

M. Paul DUFOY, 26, avenue Victor-Pilhes, 09400 TARASCON-SUR-ARIEGE.

M. Gérard GOUPL, 9 rue Gémare, 14000 CAEN.

M. André MATTE, 25-39, résidence des Chardonnerets, 14000 CAEN.

Mme Laure LARRIERE, 22710 PENVENAN.

M. OEGGERLI, 6, rue du Docteur-Marguet, 25300 PONTARLIER.

M. Maurice PERRIN, 16, bd Pasteur, 25300 PONTARLIER.

M. Thierry PANATTONI, bâtiment CL H.L.M. le Plan, 26200 MONTEILIMAR.

Mme Véronique ZANINO, rue de l'Eglantier, 27200 VERNON.

M. Augustin MAILLARD, 12, rue du Bois-Chevalier, 28800 BONNEVAL.

M. Gérard LESPONNE, 7, avenue de Bruxelles, 28110 LUCE.

Mme Gisèle FITTERER, 6, avenue F.-Verdier, 31170 TOURNEFEUILLE.

Mme Léandre ROUZÉAU, 15, avenue du Général-Leclerc, 36500 BUZANÇAIS.

M. Raymond MAULET, rue Basse n° 14, Beaulieu-les-Loches, 37600 LOCHES.

M. Jacky BERGE, Hommes, 37340 SAVIGNE-SUR-LATHAN.

M. Robert GOURGEAU, Le Pigeonnier-la Riche, 37000 TOURS.

M. RENAUDEAU, Vartagna, 39000 LONS-LE-SAUNIER.

M. Roger PONSARD, 9, chemin Ferré, Chaumont-sur-Tharonne, 41600 LAMOTTE-BÉUVRON.

Mlle Catherine RAVERTY, 19, rue Beauvillage, 42300 ROANNE.

M. Guy DURAND, 2, rue Paul-Ronin, 42100 SAINT-ETIENNE.

M. Jean BERGER, rue Buisson, 42530 SAINT-GENEST-LERPT.

Mme Geneviève FRESSINGE, 4, rue des Etats-Unis, 43250 SAINTE-FLORENCE.

M. Jean PLAISANCE, 7, rue du Croisic, Le Bourç-de-Batz, 44740 BATZ-SUR-MER.

M. Lionel ROMAGNOLI, 1, rue Edmond-Hillary, 44300 NANTES.

M. Hervé MARECHAL, 109, rue de la Chaussée, 44400 REZE.

M. Louis MERET, 86, rue Neine, 45160 OLIVET.

M. Daniel CHATELAIN, 8, allée de l'Etoile-du-Nord, 45800 SAINT-JEAN-DE-BRAYE.

M. HAMELIN, cité Beauval, les Jagouards, 49000 ANGERS.

M. A. HAMELIN, 15, rue Prosper-Bigeard, 49000 ANGERS.

M. Jean GREGUY, théâtre de Saumur, 49400 SAUMUR.

M. Gilles LEFILLIATRE, 107, rue de la Poterne, 50700 VALOGNES.

M. EISENREICH, les Glissettes, Mery, 51220 HERMONVILLE.

M. Robert COLLIGNON, Ville Retraité, 37, « les Pensées », 51340 PARGNY-SUR-SAULX.

M. Claude MANGUIN, chemin de l'Halbuterie, 57260 DIEUZE.

M. Charles KARCHER, 22, rue de la Fontaine, 57300 HAGONDANGE.

M. Jean-Luc THIEMPONT, 33, rue Gustave-Fontaine, 59210 COUDEKERQUE-BRANCHE.

M. Bruno KELLER, 252, rue A.-Bonte, résidence le Carnoy, 59130 LAMBERSART.

M. Charles ALMANT, 22, rue Pierre-Allard, résidence le Triton A., 69500 BRON.

M. Georges AUBERT, 87, rue Grillon, 69006 LYON.

M. Arsène GROUZET, 15, rue Burdeau, 69001 LYON.

M. Marcel BOGEAT, 62, rue Roger-Salengro, 69210 PIERRE-BENITE.

M. Bernard LUCAS, 13, rue C.-A.-Renoir, 69120 VAULX-EN-VELIN.

Mme Odile DURAND, 23, rue Beethoven, 69200 VENISSIEUX.

M. Jean-Pierre YRAETA, 4, Rempart Saint-Vincent, 71100 CHALON-SUR-SAONE.

M. Clément FENARD, rue Edouard-Colonne, 73100 AIX-LES-BAINS.

M. Louis FALLETTI, route du Roc, Salins-les-Thermes, 73600 MOUTIERS-TARENTAISE.

M. André JACQUEMOZ, « la Maladière », Saint-Julien-Mont-Denis, 73300 SAINT-JEAN-DE-MAURIEINE.

M. Guy BERNARD-GRANGER, Saint-Blaise, 74350 CRUSEILLES.

M. Georges ROUSSEL, rue Charles-Morin, 76260 EU.

M. Didier CHEMIT, 57 bis, rue G.-Flaubert, 76600 LE HAVRE.

M. Claude MESENGE, 39, rue Henry-Génelal, 76600 LE HAVRE.

Mlle Dominique RENSON, 18, rue du Theil, 77120 COULOMMIERS.

M. Roger DUCHENE, 8, clos Benoist, Nanteuil-les-Meaux, 77100 MEAUX.

M. Michel BASQUE, 7, rue de Scrieyssols, 81000 ALBI.

M. Jean-Claude LEY, cité Beausite, bâtiment 41, 84500 BOLLENE.

Centre Culturel de Carpentras, rue Cottier, immeuble la Charité, 84200 CARPENTRAS.

M. Patrick JAUBERT, garage Rolland, place de la Diane, 84120 PERTUIS.

Colonel AMBLARD, Commandant le 170^e R.I., Caserne Haxo, 88021 EPINAL CEDEX.

M. Gilles VIEUX, maire Longchamp, 88000 EPINAL.

M. André POULIE, 19, rue L.-M.-Norman, 91200 ATHIS-MONS.

M. Michel HECQUET, 3, rue de la Mairie, Auvers-Saint-Georges, 91580 ETRECHY.

M. Gaston THEVENOT, 26, avenue de Brézin, 92380 GARCHES.

M. Daniel CHAUVET, 10, villa des Marronniers, 92000 NANTERRE.

M. Jacques BEAS, 6, rue A.-Messager, 92500 RUEIL-MALMAISON.

Trois concerts devaient clôturer ce stage dans les Landes.

Le premier prévu à Tarnos a dû être annulé faute de salle.

Le second s'est déroulé à Biarritz dans de très mauvaises conditions puisque le Comité des Fêtes et du Tourisme avait simplement oublié l'éclairage du kiosque, les chaises pour les musiciens. Personne n'était là pour nous accueillir. Cela ne suffit pas pour arrêter nos jeunes qui tiennent à prouver que notre département d'Ariège n'est pas au 94^e rang (en France) au point de vue culturel, comme nous avons pu le lire dans le journal « le Point ».

Le lendemain, à Cambo-les-Bains, le cadre tranquille et majestueux du Parc d'Arnaga a permis à l'ensemble de s'épanouir.

De retour en Ariège, ce fut un concert triomphal dans le Centre Culturel de Foix, devant un très nombreux public, qui n'a pas ménagé ses encouragements et ses ovations aux jeunes musiciens et à leurs directeurs.

Voici le programme des œuvres interprétées :

- Marche Cortège (Rondeau).
- Peer Gynt (Grieg).
- Porgy and Bess-Sélection (Gershwin).
- Sang Viennois (J.-Strauss Fils).
- Finlandia (Sibélius).
- Poète et Paysan (F. Von Suppe).
- Hello Dolly (J. Herman).
- Danse du Sabre (Khatchaturian).

PYRENEES-ORIENTALES

Congrès départemental des sociétés musicales et chorales à Saint-Laurent-de-Cerdans

Les sociétés musicales et chorales affiliées à la Fédération du Midi et exerçant leur activité dans les Pyrénées-Orientales ont tenu, le samedi 23 mai et le dimanche 24 mai 1981, le Congrès de leur Union départementale à Saint-Laurent-de-Cerdans.

Cette importante manifestation a commencé le samedi, après un accueil des participants à l'Hôtel de Ville, par un concert qui a vivement intéressé le public massé dans la salle des Fêtes de l'Avenir. La soirée était honorée de la présence de M. Reznikoff, Délégué Régional à la Musique pour le Languedoc-Roussillon ; de M. André Sarzi, Président de la Fédération du Midi ; de M. Raynaud, Maire de Saint-Laurent.

L'Harmonie municipale de Perpignan, sous la direction de son chef M. Michel Peus, a ravi l'auditoire par un concert très éclectique comprenant : la célèbre « Marche du Colonel Bogey », une Fantaisie sur l'opérette « Violettes Impériales », un extrait de « Peer Gynt » : la Chanson de Solveg, de Gneg, « la Cinquième Danse hongroise » de Brahms, « le Siège de Saragosse », de style espagnol, deux brillantes expressions de jazz : « Caravan » et « In the Mood », et se terminant par « la Marche de la 2^e D.B. ».

La suite du programme permit d'apprécier toute la finesse de jeu, aux instruments à plectre, de l'Estudiantina d'Ille-sur-Têt, sous les directions conjuguées de son fondateur M. Lafon et de M. Louis Catala, qui enchantait l'auditoire au son de sa guitare hawaïenne. Le folklore catalan est remarquablement mis en valeur par cette formation qui l'interprète au moyen d'un bel ensemble musical et choral.

L'École de Musique récemment créée à Saint-Laurent permit à ses professeurs : Mme Borrat, M. Costa et M. Dabouzi, de présenter au public charmé les jeunes musiciens et chanteurs qu'ils ont mission de former et le public enthousiaste a pu constater que l'avenir musical est assuré dans le Haut Vallespir.

La soirée se termina par la prestation très appréciée du Réveil Laurentin qui, sous la direction de son chef M. Jean-Pierre Roitg, cheville ouvrière de l'organisation du Congrès, exécuta deux Marches : « le Farfadet et les Enfants de Troupe », puis « Marjolaine » de Francis Lemark.

La soirée fut présentée par l'animateur régional très populaire Philippe Georges, avec son brio bien connu.

Le dimanche, dès 9 h 30, se sont déroulés les travaux du Congrès d'information réunissant les dirigeants de l'Harmonie municipale de Perpignan, de la Batterie Saint-Cécile d'Ille-sur-Têt, de l'Estudiantina d'Ille-sur-Têt, de la Clique-Fanfara de Céret, de l'Harmonie d'Elne, de la Lyre Roussillonnaise de Rivesaltes, de l'Union Musicale de Maury et du Réveil Laurentin.

La réunion s'est déroulée sous la présidence de M. Michel Peus, Président de

WELTKLANG

gamme majeure, prix mineurs

2222
Soubassophone Sib;
pavillon démontable 65 cm
poids 10,2 kg.

2200
Contrebasse Sib

2171
Basse Sib
à 4 pistons

2160
Baryton Sib

2170
Basse Sib
à 3 pistons

WELTKLANG est distribué exclusivement par

DEMUSA
Exportateur DEMUSA
R.D.A. Klignthal

couesnon
37, avenue d'Essomes - 02400 Château-Thierry - Tél. (23) 83.56.75.

l'Union départementale, Vice-Président de la Fédération du Midi, Membre du Conseil d'Administration de la Confédération musicale de France, en présence de M. Reznikoff, Délégué Régional à la Musique pour le Languedoc-Roussillon ; de M. André Sarzi, Président de la Fédération du Midi ; de M. Raynaud, Maire de Saint-Laurent ; de M. Albert, Conseiller Général de Prats-de-Mollo ; de M. Moureaux, Trésorier adjoint de la Fédération du Midi, Secrétaire de l'Union Départementale.

Tous les problèmes de fonctionnement auxquels sont confrontés les dirigeants de sociétés ont été passés en revue par M. Michel Peus et ont suscité sur certains points particuliers les interventions de M. Reznikoff et de M. Sarzi.

Cette séance fut suivie d'un défilé en Ville, précédé du Réveil Laurentin et de la Lyre Roussillonnaise, jusqu'au Monument aux Morts des Guerres où fut déposée une gerbe par les personnalités.

La matinée prit fin par une réception à la Salle des Fêtes de l'Avenir, au cours de laquelle se succédèrent les allocutions de M. Raynaud, Maire ; de M. Albert, Conseiller Général ; de M. Jean-Pierre Roitg, Président du Réveil Laurentin ; de M. Reznikoff, Délégué Régional à la Musique ; de M. Sarzi, Président Fédéral ; de M. Michel Peus, Président de l'Union Départementale des sociétés musicales, qui devait remettre des distinctions de la Confédération musicale de France à M. Raynaud, à M. Albert et à M. Roitg en reconnaissance de leur rôle dans la préparation matérielle et financière de ce grand rassemblement,

ainsi qu'à M. Reznikoff, Délégué Régional à la Musique.

Un banquet réunit les dirigeants des sociétés autour des dirigeants fédéraux et des autorités locales et fut excellemment servi dans la Salle des Travailliers Syndiqués, et dès 14 h 30, les sociétés musicales accompagnées de formations de majorettes commencèrent à défilé dans les rues de la Ville pour se réunir à l'approche du Stade Municipal où eut lieu dans une chaleureuse ambiance populaire la présentation de chacune des formations musicales entraînant les évolutions des groupes de majorettes qui ont immédiatement suivi le rassemblement et dont nous avons rendu compte dans nos éditions.

La Ville de Saint-Laurent-de-Cerdans a vraiment baigné dans la Musique pendant ces deux journées qui feront date et aideront à stimuler l'activité culturelle dans cette région si durement touchée par la crise des industries locales jadis prospères, mais qui veut vivre intensément.

NORMANDIE

MEMENTO

MARDI 1^{er} DECEMBRE

CAEN - Théâtre Municipal, 21 heures.
Orchestre Symphonique de Budapest.
Direction : Gyorgy Lehel.
Soliste : Jenő Jando, pianiste.

LISIEUX - Nouvelle salle des Congrès, 21 heures.

Concert de l'Harmonie Municipale de Lisieux.

Direction : Jean-Claude Deslandes.

MARDI 8 DECEMBRE

CAEN - Comédie de Caen, 21 heures.
Orchestre de Chambre de Caen.
Soliste : Rodrigue Milosi, violoniste.
Musique contemporaine.

VENDREDI 11 DECEMBRE

(en matinée, réservée aux scolaires)

SAMEDI 12 DECEMBRE

CAEN - Théâtre Municipal, 20 h 30.
Le silence de la mer, Henri Tomasi et Amahl, et les visiteurs de la nuit, Gian Carlo Menotti.

DIMANCHE 13 DECEMBRE

LISIEUX - Cathédrale Saint-Pierre, 16 heures.
Concert de Noël, par l'Ensemble Vocal Gabriel Fauré de Lisieux.
Direction : André Petit.

SAMEDI 19 DECEMBRE

CAEN - Théâtre Municipal, 21 heures.
Concert par l'Harmonie « La Fraternelle » de Caen.
Direction : André Bellis.

DIMANCHE 20 DECEMBRE

TROUVILLE-SUR-MER - Eglise Notre-Dame-des-Victoires, 16 heures.
Concert de Noël par l'Ensemble Vocal de Trouville.
Direction : Georges Pillet.

• Suite page 28

FÉDÉRATIONS RÉGIONALES

• Suite de la page 27

JEUDI 24 DECEMBRE, 20 h 30
SAMEDI 26 DECEMBRE
(en matinée et à 20 h 30)

DIMANCHE 27 DECEMBRE
(en matinée)

MERCREDI 30 DECEMBRE, 20 h 30
JEUDI 31 DECEMBRE, 20 h 30
CAEN - Théâtre Municipal.
Rose-Marie Frimi et Stohart.

MARDI 12 JANVIER 1982
CAEN - Théâtre Municipal, 21 heures.
Scottish chamber orchestra.
Solistes : Salvatore Accardo, violon ; Isabel Buchanan, soprano.

DIMANCHE 24 JANVIER 1982
CAEN - Théâtre Municipal, 17 h 30.
Orchestre Symphonique du Conservatoire de Caen.
Direction : Jean-Louis Basset.
Soliste : André Navarra, violoncelliste.

DIMANCHE 7 FEVRIER 1982
LISIEUX - Ecole de Musique, 9 h 30.
Journée des Animateurs de Chorales et des Choristes.

DIMANCHE 7 MARS 1982
LISIEUX - Ecole de Musique, 9 heures.
Prix Marcel Petit et Challenge Emile Clérissé.

Congrès de la Fédération Musicale de France à Coutances

La Fédération des Sociétés Musicales de Normandie a tenu son Congrès annuel dimanche dernier 18 octobre.

La ville de Coutances assurait l'accueil de cette importante réunion qui groupait les représentants des sociétés musicales des cinq départements normands ainsi que de celles de l'Eure-et-Loir.

Dès 8 h 30, les congressistes arrivaient dans le hall d'entrée du théâtre où ceux qui venaient de loin trouvaient de quoi se restaurer.

A 9 heures, les représentants de 117 sociétés musicales se groupaient dans le théâtre sous la présidence d'honneur de M. André Ameller, Président de la Confédération Musicale de France, et de M. André Petit, Président de la Fédération Musicale de Normandie, entourés des membres du conseil d'Administration et des responsables des différentes commissions.

Cependant que les personnes qui avaient accompagné certains congressistes visitaient la cathédrale sous la conduite d'un guide qui leur fournit tous les détails concernant la construction et l'histoire du remarquable édifice.

Les travaux du congrès devaient se poursuivre jusqu'à 12 h 30.

Au cours de la réunion, M. Leclerc, Maire de Coutances ; M. Quarante, Conseiller Général, et Mlle Coupin, responsable de Manche-Animation, prirent tour à tour la parole.

A l'issue du Congrès, les responsables musicaux se sont retrouvés dans l'Hôtel de Ville où M. le Maire et des Conseillers municipaux les avaient conviés pour un vin d'honneur.

Au cours de cette réception, M. Leclerc présenta sa ville aux divers attrait touristiques et émit ses vœux de réussite pour la Fédération et le développement de la musique.

M. Petit prit la parole à son tour pour remercier le Maire et la municipalité de Coutances pour leur chaleureux accueil.

Il remercia également M. Delahaie, Président de l'Harmonie municipale, et M. E. Genvrin, Directeur de cette formation et de l'Ecole de Musique, qui avaient eu la lourde tâche de préparer l'accueil et le déroulement technique de cette journée ; les collaborateurs qui l'entourent au Conseil d'Administration, les responsables des différentes commissions et tous les congressistes.

Il terminait son allocution en soulignant particulièrement l'utilité de la Fédération dont les travaux se poursuivent sans relâche dans l'intérêt des sociétés, de la musique, afin de rechercher et d'améliorer la qualité des concerts partout et à tous les niveaux.

M. Ameller conclut en adressant ses remerciements à M. Petit, lequel outre ses fonctions à la tête de la Fédération musicale de Normandie, assure celle de Secrétaire Général de la Confédération Musicale de France. Après quoi il remit à MM. Leclerc, Quarante et Delahaie (pt de l'Harmonie) la médaille qui fut frappée à l'occasion du 75^e anniversaire de la CMF.

Enfin, M. Henri-René Pollin, Directeur de l'Harmonie de Rouen, remit à M. Emile Genvrin, Directeur de l'Harmonie de Cou-

tances, le Fanion Fédéral qu'il devra garder jusqu'au Congrès de 1982 qui aura lieu dans une ville du Calvados.

Après ce très sympathique rassemblement, un repas amical succulent et agréablement servi, réunit près de cent convives dans le grand salon de l'Hôtel de Ville.

La journée se terminait au théâtre par l'audition du concert donné par l'Harmonie Municipale dirigée par Emile Genvrin avec la participation de la Batterie-Fanfare sous la baguette de Patrick André, de l'Ensemble Vocal conduit par Michel Mesnil et de l'Ensemble de Musique de Chambre.

On ne manquera pas de faire l'éloge de tous ces musiciens et choristes, sans oublier les petits élèves de l'Ecole de Musique, lesquels, sous la direction de leurs chefs respectifs, firent une éclatante démonstration de leurs qualités artistiques devant un public attentif qui les remercia par une longue et chaleureuse ovation bien méritée.

SEINE-MARITIME

Le Havre

Les dix ans de la Batterie-Fanfare de Caucriauville Le Havre

La Batterie-Fanfare de Caucriauville Le Havre a fêté dignement son dixième anniversaire par un jumelage avec la Fanfare de Solent (quartier de Southampton), les 20 et 21 mai, un concours à Vire, le 2 mai, et un festival départemental, les 13 et 14 juin 1981.

La Fanfare de Solent était l'hôte de la ville du Havre, ville jumelée avec Southampton. Des concerts étaient donnés à l'hôtel de ville, à la salle des sports Robespierre de Caucriauville. Les interprétations musicales de la Fanfare de Solent, sous la direction du chef de musique Cordall étaient très variées, de la marche « The new colonial de R. Hall au Bouquet de Paris arr. Smith », on pouvait apprécier Solitaire de Corbett par un jeune soliste de 18 ans et Bright Eyes de Finlayson par un trio de jeunes musiciens. La Batterie-Fanfare de Caucriauville se distingua avec des morceaux très modernes de R. Goute, Guy Lypaerts, P. Bréard ainsi que Eurovision fanfare du major Souplet. Une belle plaque de cuivre représentant l'entrée de Southampton fut remise par le chef de musique de Solent à notre tambour-major, Jean-Pierre Mouton, en échange la médaille de la Confédération Musicale de France fut remise au Directeur de la Fanfare de Solent, et un vin d'honneur clôtura cette soirée. Le lendemain nous étions les hôtes du Fontenay, petit village à quelques kilomètres du Havre, là encore les deux sociétés étaient très applaudies pour leur travail musical.

Le 2 mai nous étions au concours, à Vire, de la marche de tambour au morceau imposé « la Toulousaine », de A. Trémine, en passant par le morceau au choix « Tousjours gai », de P. Forter, la Batterie-Fanfare de Caucriauville Le Havre se distingua et passa de 3^e division, 2^e section, en 3^e division, 1^{re} section, avec 57 points sur 60, premier ascendant et félicitations au directeur.

Le festival départemental fut une très grande réussite. Le samedi 13 juin, la Batterie-Fanfare de Caucriauville donna son concert du dixième anniversaire, salle des sports Edouard-Vaillant, avec les accordeons-clubs de Sanvic, la Musique Municipale de Dijon, la Havraise Batterie-Fanfare, l'Harmonie havraise accordéoniste junior. Toutes ces sociétés donnèrent un programme musical de très grande valeur. Le dimanche 14 juin, au matin, des concerts donnés dans divers quartiers du Havre, par les sociétés arrivant le matin. Après le repas pris à l'Ecole maternelle Jehan, de Grouchy, les Sociétés Musicales se retrouvèrent place Saint-Pierre pour un court défilé jusqu'au stade Ladoumègue où furent exécutés des concerts et aubades de qualité. Prenaient part à ce festival : la Musique Municipale de Dijon, l'Harmonie de Saint-Nicolas-d'Alhiermont, la Havraise Batterie-Fanfare, l'Harmonie de Forge-les-Eaux, l'Harmonie de Neufchâtel-en-Bray, la Fanfare des Loges, la Fanfare de Saint-Amand-les-Eaux et la Batterie-Fanfare de Caucriauville Le Havre.

Les morceaux d'ensemble furent The Chairman, de Maurice Pauwels, et Ko-pierre, d'A. Giraud.

Ce festival était placé sous la présidence de M. Duroméa, Député-Maire, l'Union départementale des Sociétés Musicales de Seine-Maritime. Une coupe du dixième anniversaire fut offerte à chaque société participante et un vin d'honneur fut servi, salle des sports Edouard-Vaillant, par la municipalité du Havre.

SUD-EST



Les personnalités pendant l'assemblée générale.

Assemblée générale de l'Union départementale de la Savoie, à Bourg-Saint-Maurice.

C'est le dimanche 4 octobre 1981, devant plus de deux cents délégués, représentant les soixante sociétés de Savoie, que le Président Maurice Adam ouvrait la séance de l'assemblée générale annuelle.

Après avoir demandé une minute de silence en souvenir de M. Robert Lacchia, qui fut pendant de longues années directeur de l'Harmonie de Gresy-sur-Isère et au Conseil d'Administration de l'Union départementale ; de M. Raymond Vial, le dévoué vice-président de « l'Echo-de-Charbonnières », d'Aiguebelle, et de tous les Musiciens qui nous ont quittés depuis l'an dernier, M. Adam remercie les personnalités d'avoir bien voulu participer à ces débats, ainsi que la municipalité de Bourg-Saint-Maurice, et en particulier, son Maire, Marcel Gaimard, et tout l'état-major de « l'Echo du Saint-Bernard », présidé avec bonheur par M. Sylvestre, pour la parfaite organisation de cette assemblée.

Sa gratitude ira tout naturellement vers le vice-président et ami Georges Cressens qui a contribué si largement à la naissance de l'école de musique, ce qui a donné vie à « l'Echo du Saint-Bernard » et à une chorale de qualité.

Regrettant de ne pouvoir répondre à toutes les invitations des sociétés, le président signale qu'à l'occasion du festival départementale, de M. Raymond Vial, le constater la qualité des prestations et la progression de nos musiques savoyardes qui sont la preuve de l'excellent travail réalisé au sein de chaque formation et de conclure : « Plus que jamais, je compte sur votre compréhension, votre dévouement, votre amitié, pour que notre Union départementale reste forte et efficace. »

M. Daniel Vagnon, secrétaire général présente ensuite le rapport moral de l'année écoulée.



M. Georges BOISSON, Vice-président départemental, reçoit la médaille d'argent de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs.

Après avoir informé l'assemblée des différentes décisions adoptées par le conseil d'Administration tant sur la répartition de la subvention du conseil général, les relations avec l'A.D.D.I.M.S., que sur la politique musicale régionale, M. Vagnon fait un rapide compte rendu du dernier congrès de la C.M.F. au cours duquel Maurice Adam a été confirmé dans le poste de trésorier adjoint et du congrès de la Fédération du Sud-Est, à Annecy où notre Président, après avoir reçu quelques jours auparavant les insignes de Chevalier de l'Ordre National du Mérite, recevait des mains du Président André Ameller, la croix de Chevalier dans l'Ordre des Arts et Lettres. Le secrétaire au nom du conseil d'Administration et de tous les Musiciens savoyards renouvelait ses très sincères félicitations.

Le secrétaire général donne ensuite le résultat du concours de composition, prix « Béatrice de Savoie » organisé par notre Union départementale.

Le jury présidé par M. André Ameller, Président de la C.M.F., après avoir délibéré a proclamé Edmond Cesari, lauréat de ce concours, pour son œuvre « la Dormeuse » sur un poème de Paul Valéry, Chœur à quatre voix mixtes.

Une mention était décernée à M. Jo Brun pour sa marche « Maurienne-Toujours ».

Rappelant le succès du Festival départemental organisé à Saint-Jean-de-Maurienne et qui a vu la participation de plus de trente-cinq sociétés, le secrétaire renouvelle les félicitations de tous pour la parfaite organisation, et en particulier au Vice-Président Auguste Bozon, Président de la « Lyre Maurienne ».

Rapport financier.

M. Rault, trésorier général informe l'assemblée de l'état des finances de notre Union départementale. Ce bilan financier fait apparaître une gestion très rigoureuse

tournée vers l'aide à l'éducation musicale, aide qui porte maintenant ses fruits.

M. Maurice Adam remercie très sincèrement M. Rault pour son immense travail. La trésorerie de notre union à la subvention du conseil général qui était de 250.000 F demande maintenant de nombreuses heures.

A la suite de ce rapport MM. Cambey et Joly, commissaires aux comptes déclarent qu'après avoir pris connaissance des livres de comptes n'ayant pas trouvé d'irrégularité et informent l'assemblée que rien ne s'oppose à l'approbation de ce rapport.

Rapport approuvé à l'unanimité sous les applaudissements.

Rapport technique.

A la suite de ce rapport financier, c'est au tour de Robert Combaz, directeur du comité technique de prendre la parole pour présenter le rapport de l'année 1981, rapport d'une très grande densité.

Après avoir donné les résultats des examens fédéraux organisés à Challes-les-Eaux par notre Union départementale, résultats qui montrent une forte progression du nombre de candidats, M. Combaz rappelle la journée organisée à Yenne, pour les musiciens adultes. Devant l'intérêt et même l'enthousiasme des participants, la programmation de nouvelles rencontres est à l'étude.

Le Directeur du stage fait ensuite un compte rendu du stage qui s'est déroulé à Arèches, du 3 au 13 septembre 1981, stage auquel ont participé plus de cinquante jeunes venant de nos sociétés musicales de Savoie.

Parallèlement à ce stage, se déroulait un stage fédéral de direction, stage suivi pas douze jeunes musiciens des différents départements composant la fédération du Sud-Est.

M. Combaz aborde enfin l'éducation musicale proprement dite et le programme musical départemental.

Devant l'importance de ce sujet, nous vous transmettons intégralement le texte relatif à ce programme.

« Depuis un an et demi maintenant, la commission technique travaille avec M. Bonnal, directeur du Conservatoire pour l'élaboration d'un programme d'enseignement dans le cadre de la commission technique de l'A.D.D.I.M.S. Je tiens ici à remercier très sincèrement M. Bonnal de la parfaite collaboration. J'ai eu plaisir à travailler en toute amitié avec une personne ouverte à toutes propositions. Ces différentes entrevues ont abouti à un programme départemental d'enseignement musical, programme qui sera celui de l'Union départementale au même titre que celui des écoles de musique et du conservatoire.

Ce programme qui n'est encore pas sur pied dans le département se veut déjà régional.

En effet le samedi 26 septembre, un comité technique restreint des 3 fédérations de la région Rhône-Alpes se réunissait à l'école de musique municipale de Voiron. Deux idées résumant cette première entrevue : les 3 comités techniques ont la ferme intention de travailler ensemble. Depuis une dizaine d'années, nous nous sommes intéressés dans nos sociétés à l'enseignement musical car c'était l'élément indispensable de survie, en même temps qu'un élément important pour l'estime de ces sociétés dans l'opinion publique.

Aujourd'hui nous devons bien sûr continuer de nous occuper de cet enseignement mais le rôle des sociétés c'est aussi l'animation et les différents comités techniques travailleront dorénavant dans ce sens.

Et M. Combaz de conclure :

J'y voudrais remercier toutes les personnes qui œuvrent dans ce comité technique, comité qui ne sera pas encore au chômage pendant cette saison mais qui prendra plaisir à travailler en voyant les progrès que réalisent les sociétés musicales, progrès qui viennent de l'apport de jeunes de mieux en mieux préparés grâce à notre enseignement et à nos stages mais aussi progrès au niveau des anciens, la journée de Yenne en est une preuve et grâce à la compréhension du Président Adam et au conseil d'administration, l'Union départementale des sociétés musicales de Savoie est en train de réaliser un vœu exprimé depuis longtemps : regrouper au sein de ses sociétés non seulement des passeurs de notes mais des musiciens dignes de ce nom.

A la suite de ce rapport, M. Boutin, directeur de l'A.D.D.I.M.S. dit sa joie d'être parmi les musiciens amateurs et souligne la concordance de vue qui existe entre l'A.D.D.I.M.S. et notre Union. Convergence facilitée par la clairvoyance des dirigeants de notre Union départementale.

ELECTION DU TIERS SORTANT

Sont élus ou réélus à bulletin secret : MM. Adam, Amblard, Cressens, Juge, Herlin, Rault. A la suite de cette élection, le nouveau conseil d'administration a nommé son comité directeur.

Le Festival départemental aura lieu le 16 mai 1982 aux Echelles-Entre-Deux-Guiers et sera organisé par « l'Echo Savoisien » qui fêtera son centenaire.

Au terme de cette assemblée menée tambour battant M. le Sous-Préfet remarque la solidité de notre Union départementale et sa vitalité. « Vous gérez un potentiel culturel et financier avec bonheur. »

Après avoir insisté sur le rôle des sociétés musicales dans le département, M. le Sous-Préfet conclut :

« Votre expansion est due à votre action en faveur de la jeunesse, je vous invite à poursuivre dans cette voie pour la musique, la culture et la Savoie. »

Les congressistes se rendaient ensuite à la salle des fêtes précédés par les musiciens de « l'Echo du Saint-Bernard ».

C'est avec un réel plaisir que les musiciens savoyards découvraient la toute jeune société « l'Echo du Saint-Bernard » et la chorale.

Que de chemin parcouru en trois ans grâce aux efforts de la municipalité de Bourg-Saint-Maurice, du président Silvestre et du directeur Deleplace sans oublier notre dévoué vice-président départemental M. Georges Cressens.

Grâce à cette équipe, Bourg-Saint-Maurice et la Haute-Tarentaise redécouvrent avec bonheur la musique populaire.

Au cours du vin d'honneur M. Gaimard devait remercier les congressistes d'avoir choisi Bourg-Saint-Maurice pour fêter ensemble le renouveau de la société locale.

M. Barnier, député de la Savoie devait s'associer à ces remerciements en se félicitant que la musique populaire parvienne maintenant jusqu'au cœur de la Tarentaise.

Désenclavée par la réalisation de gros travaux routiers, la Haute-Tarentaise est maintenant pour la culture populaire.

Il revenait à M. Timjo, directeur départemental de la Jeunesse et des Sports, la joie de remettre la médaille d'argent de la Jeunesse et des Sports à notre vice-président, M. Georges Boisson.

Comme devait le dire M. Adam, c'est à la fois le musicien mais aussi le sportif qui est honoré aujourd'hui. Musicien, il n'est pas besoin de le présenter. Sportif, de nombreux musiciens ne connaissaient pas sa débordante activité au sein de l'Office des sports de Challes-les-Eaux.

Cette distinction amplement méritée, rempli de joie les amis de notre cher vice-président.

Ce fut ensuite la remise de la médaille de vermeil de la C.M.F. à M. Georges Cressens, par M. Maurice Adam, président départemental. Cette médaille récompense l'action de M. Cressens au sein de notre conseil d'administration mais aussi comme choriste à la Maîtrise et musicien à

« l'Echo du Saint-Bernard » et à la chorale qu'il a contribué à faire revivre.

A ces deux récipiendaires, les musiciens savoyards leur adressent leurs félicitations très musicales.

Les congressistes se rendaient ensuite au restaurant « La Belle Epoque » où un succulent repas les attendait.

Et c'est tard dans la soirée que chacun retournait vers sa ville ou village en emportant de cette journée un peu plus de foi dans la musique d'amateurs.

Le secrétaire :
D. VAGNON.

CONSEIL D'ADMINISTRATION 1981-1982

Président actif : M. Maurice Adam « l'Eden », rue Paul-Verlaine, 73100 Aix-les-Bains.

Président adjoint : M. Daniel Vagnon « Les Grillons », rue J.-J.-Rousseau, 73100 Aix.

Vice-présidents : MM. Boisson Georges, Challes-les-Eaux, Bozon Auguste, Saint-Jean-de-Maurienne, Herlin Serge, Chambéry, Cressens Georges, Bourg-Saint-Maurice, Reveyron Charles Yenne.

Secrétaire général : M. Daniel Vagnon.
Secrétaire administratif : M. Joseph Juge.

Trésorier général : M. Rault Marcel, 191, rue de l'Alpette, 73000 Chambéry.

Trésorier adjoint : M. Tricaud Marcel, Les Echelles.

• Suite page 30

FÉDÉRATIONS RÉGIONALES

• Suite de la page 29

Assesseurs : MM. Buffard Paul, Amblard Gabriel, Bois Adrien, Ballaz Jean, Chavot Marcel, Jamet Maurice, Paget Laurent, Rosso Hector.

Personnalités présentes : MM. le Sous-Préfet d'Alberville, Jean Blanc, sénateur, Michel Barnier, député, Gaimard, maire de Bourg-Saint-Maurice, Timjo, directeur de la Jeunesse et des Sports, Mme Quillet, conseil d'animation culturelle, MM. Boutin, directeur de l'A.D.D.I.M.S., Buttard, directeur technique de la fédération du Sud-Est, Nicque, directeur adjoint de la fédération, Weinborn, secrétaire général de la fédération.

RHÔNE

Lyon-Guillotière

Gala annuel de l'Union Musicale

C'est en présence de très nombreuses personnalités qu'a eu lieu le gala de l'Union Musicale Lyon-Guillotière, parmi lesquelles nous avons remarqué la présence de MM. le docteur Baridon, député du Rhône, adjoint au maire, conseiller général, de Robert Batailly, adjoint au maire représentant M. F. Collomb, sénateur-maire, maître Soulier, adjoint au maire de Lyon, René Combe, vice-président de la Communauté urbaine et président de l'Harmonie Montchat-Monplaisir, Paul Weinborn, Président Honoraire de l'Union des Sociétés Musicales de la Ville de Lyon, André Vettard, Président de l'Union Départementale des Sociétés Musicales, Marius Buttard, Directeur du Comité technique Fédéral, Marcel Fanget, Secrétaire général de l'Union des Sociétés musicales de la Ville de Lyon, et de Mme Simonne André, Conseiller général représentant M. Palluy, Président du Conseil général, etc.

L'Harmonie de Lyon-Guillotière se présenta au complet en première partie et montra son savoir faire. Sous la direction de son chef M. Joseph Beneyton elle interpréta deux compositions de Louis Ganne « Cocorico » et l'ouverture de Hans « le Joueur de flûte » très applaudis par le nombreux public.

En deuxième partie l'Union Musicale Lyon-Guillotière et son école de musique René Ruel, qui a plus d'un demi-siècle d'existence présentèrent « Les Saltimbagues » de Louis Ganne pour cette matinée de gala.

Pour ce faire les responsables avaient battu le rappel afin de présenter un plateau homogène. Dans les principaux rôles Robert Vidal de l'Opéra de Marseille (le Grand Pingouin), Michel Huguet d'Avignon (André de Langeac), Tony Inard est lui de

Montpellier, Marie-France Oternaud de Genève, J.-F. Presciat de Nantes. Participaient également des Lyonnais bon teint comme Lucien Denys (Paillasse), Gérard Garys (Comte des Etiquettes), Viviane Lethenet, etc., et la participation des Ballets de Rozette Raymond. Le maître Raymond Jarniat dirigeait l'orchestre.

Tout y finit bien dans la meilleure tradition des opérettes. De sorte que le Président Louis Bouissou pouvait justement dire que « musique est ce lien qui fait que les hommes apprennent à se grouper ». Il ne faisait pas qu'évoquer le spectacle, il parlait de l'existence de ces écoles de musique qu'il connaît bien puisqu'il est également président de l'Union des sociétés musicales de la ville de Lyon. Il mit aussi en évidence la vitalité de sa société et de son école de musique, pépinière naturelle pour assurer la relève.

Soirée familiale des Harmonies de la Rive-Gauche de Lyon

Les musiciens des Harmonies de Montchat-Monplaisir, Lyon-Guillotière et Villeurbanne et leur famille, se retrouvaient groupés pour une soirée familiale.

Cette manifestation magnifiquement réussie avec son buffet campagnard et pâtisseries offertes par les épouses des musiciens, avait été organisée par la commission des fêtes de l'Harmonie de Montchat-Monplaisir, présidée par Roger Lafont.

M. Maurice Adam, Président de la Fédération des Sociétés Musicales du sud-est, avait fait spécialement le déplacement à Lyon, malgré ses nombreuses obligations.

Maurice Adam ouvrit le feu des discours en retraçant la brillante carrière du docteur Jean Baridon, Député du Rhône, Conseiller Général, Adjoint au Maire de Lyon, qui fut pendant plus de 30 ans Président dévoué de l'Harmonie de Montchat-Monplaisir et lui remit sous les applaudissements des musiciens et de leur famille la médaille de vermeil de la Confédération Musicale de France.

Puis Louis Bouissou, Président de l'Union des Sociétés Musicales de la Ville de Lyon et Agglomération, s'adressa alors au Président de l'Harmonie de Montchat-Monplaisir René Combe. En termes très amicaux, il fit l'historique de sa carrière et lui remettait pour son dévouement à nos sociétés musicales la médaille de bronze de la Confédération Musicale de France.

Les épouses des récipiendaires se virent remettre une magnifique gerbe de fleurs.

Un concert fort apprécié et varié, fut exécuté par ces sociétés et dirigé tour à tour par les chefs J. Beneyton et P. Quinet.

Maître J. Ambre, Adjoint aux Affaires culturelles, félicitait et complimentait au nom de la Ville de Lyon, Mme Aliette Allain, artiste lyrique de l'Opéra de Lyon. Il retraçait en termes choisis la prestigieuse carrière de Mme Allain et lui remettait au nom du sénateur-maire de Lyon, la médaille de vermeil de la Ville de Lyon.

En intermède, la compagnie lyrique J. et G. Brusset interprétait des extraits d'opérettes et une sauterie terminait fort tard dans la nuit, cette sympathique et amicale soirée.

Nous avons noté, en plus des personnalités déjà citées, la présence de Robert Batailly, adjoint au Maire de Lyon et Président d'honneur des Harmonies de Montchat-Monplaisir et Lyon-Guillotière, Maître Soulier, Adjoint au Maire de Lyon, Altounian-Roux, Conseiller municipal, Weinborn, Buttard, Directeur du Comité technique fédéral, Marcel Fanget, etc.

Union Musicale Lyon-Guillotière M. Joseph Beneyton, chevalier dans l'ordre des Palmes académiques

Joseph Beneyton, Chef de Musique de l'Union Musicale de Lyon-Guillotière et Directeur de l'Ecole de Musique René Ruel, a reçu récemment les Palmes académiques des mains de M. Pierre-Bernard Couste, Député du Rhône.

Joseph Beneyton est également Directeur de l'Harmonie de Villeurbanne et de son école de musique.

Agé de 73 ans, on peut dire qu'il a consacré bénévolement sa vie à la musique. Titulaire d'un grand prix de flûte du Conservatoire de Lyon, il a enseigné pendant plus de quarante ans à des générations de mélomanes.

M. Pierre-Bernard Couste lui rendit hommage en ces termes : « Il faut que les hommes et les femmes apprennent à sortir d'eux-mêmes. C'est ce que vous avez fait en créant ces liens invisibles, mais si importants que ceux de la musique. »

Louis Bouissou, Président de l'Union Musicale de Lyon-Guillotière se réjouit au

nom de tous de la distinction combien méritée qui vient un peu tardivement d'être décernée à M. Joseph Beneyton.

Il se plut à reconnaître les mérites du récipiendaire, notamment sur le plan de l'enseignement. Vous avez su insuffler à vos élèves l'amour du beau et du bien fait. Tous vous doivent une profonde reconnaissance pour avoir eu la chance de profiter de vos leçons. Vous avez ouvert à certains les portes, à d'autres au moins des fenêtres sur un monde dont ils n'auraient jamais, sans vous, soupçonné l'existence.

Le Président Bouissou mit l'accent sur les qualités de cœur, de modestie et de grande conscience professionnelle de Joseph Beneyton.

En lui adressant ses félicitations pour cette distinction, il précisa que celle-ci devait le conforter dans son action, et qu'au milieu et avec vos amis, la musique aura toujours en vous un défenseur et un apôtre.

Puis, sous les applaudissements, ses amis lui remirent un buste de Mozart, tandis que son épouse recevait une magnifique gerbe de fleurs.

L'Union Musicale de Lyon-Guillotière, sous la direction de Pierre Quinet, interpréta la Marche Triomphale de Lully, et la Marche Cortège de Rondeau.

Puis tout le monde se retrouva verre en main pour féliciter notre ami Joseph Beneyton.

De très nombreuses personnalités assistaient à cette manifestation : M. Robain, représentant M. le Préfet de Région, P.-B. Couste, Député du Rhône, Robert Batailly, Adjoint au Maire de Lyon, Président d'honneur de l'Union Musicale de Lyon-Guillotière, représentant M. F. Collomb, Sénateur-Maire, Mme Simone André, Conseiller général représentant le Président du Conseil Général, Combe René, Vice-Président de la Communauté Urbaine, Président de l'Harmonie de Montchat-Monplaisir, André Vettard, Président de l'Union des Sociétés Musicales du Rhône, Marcel Fanget, Secrétaire Général de l'Union des Sociétés Musicales de Lyon, etc.

TARN

Mazamet

Centenaire de la naissance de la Musique

Les 28 et 29 Novembre prochains, l'Harmonie de Mazamet fêtera le centenaire de la naissance de la Musique dans la cité lainière. Les responsables préparent depuis plus d'un an cette commémoration.

A cette occasion toutes les Associations Culturelles de la Ville seront associées. Ainsi, les Trois Chorales paroissiales locales seront réunies pour la soirée du 28 Novembre pour interpréter : « Le Chœur des Esclaves » de Nabuchodonosor, de Verdi, « La Marche des Ruines d'Athènes » de Beethoven (Hymne au Soleil), accompagnés par l'Harmonie de Mazamet, le tout placé sous l'excellente baguette de Noël Grand, Directeur de l'Ecole de Musique et de l'Harmonie Locale, Président Fédéral. L'Estudiantina Albigeoise prêtera également son concours le dimanche à l'office de l'église Saint-Sauveur. Cette formation, d'un niveau international, placée sous la direction de M. Llop saura, comme à chacune de ses productions, séduire et ravir tous ceux et toutes celles, nous ne doutons pas qu'ils seront nombreux, qui viendront les écouter.

L'Harmonie Départementale Junior dont une bonne partie poursuit ses études au Conservatoire national de région, se distinguera aussi. Nul doute que cette célébration attirera le grand public et que le programme mis en place rappellera à certains leur jeunesse, quand on pense à « L'Ouverture d'Orphée aux Enfers » d'Offenbach, « Fantaisie Duo » pour clarinette sur un rythme de polka, « le Boléro Di Média Noche » qui s'apparente en quelque sorte au célèbre « Boléro » de Ravel. Notons au passage, l'effort consenti par la Municipalité de Mazamet qui prend en charge tout l'Habillement de l'Harmonie, pour la circonstance. Quelle en soit remerciée.

Mazamet a la chance d'avoir une Ecole de Musique où dynamisme et compétence vont de pair car il n'est pas facile d'élaborer des Programmes aussi relevés avec un Ensemble Instrumental composé en majorité de jeunes, c'est dans de tels moments que l'on peut mesurer l'avantage qu'apporte l'effort soutenu dans les 7 Classes de Solfège et les 12 Classes instrumentales de l'Ecole de Musique. Faisons

confiance aux organisateurs, la Musique à Mazamet se porte bien, aidons-là à mieux se porter encore pour le plus grand bien de tous, de notre cité, de notre région si belle et où il fait bon vivre.

Lacaune

Un Festival Départemental empreint du sceau de la réussite

On ne soulignera jamais assez la valeur des Membres du « Réveil Lacaunais » et la place qu'occupe la musique populaire dans cette petite ville tarnaise aux confins de Trois Départements : le Tarn, l'Hérault, l'Aveyron. Au charme de son site montagnard, de ses monts surplombant le Gijou, il fallait ajouter une dynamique : ce fut la musique. Ce rôle incombait à la Batterie-Fanfare locale. Il lui convint parfaitement. On s'en aperçoit, chaque année, lors des Rassemblements musicaux et principalement lors du Festival de la Fédération des Sociétés Musicales et Orphéoniques du Tarn, que Lacaune a pris, cette année, à sa charge après l'avoir pris déjà en 1976. L'apothéose de ce Dimanche 5 Juillet 1981 restera gravé dans les annales de la Société Lacaunaise et de la ville, aussi bien dans les mémoires des participants que dans celle des auditeurs et spectateurs.

Ceux-là sachant que l'accueil fait toujours l'objet d'un soin particulier à Lacaune. Tout fut marqué du sceau de la réussite au cours de cette journée exceptionnelle où le beau temps daigna être de la fête. Faire un choix parmi les Sociétés participantes nous apparaît difficile, tant chacune apporta le meilleur d'elle-même pour se mettre à l'unisson. Si bien que la communion entre musiciens, acteurs d'une part, et public d'autre part fut complète, tout se déroulant comme dans un rêve. Il n'était pas meilleure récompense pour les Organisateurs, ce qui allait permettre le déroulement parfait d'un Programme de choix.

PROGRAMME DE LA JOURNÉE

Des quelques Sociétés convoquées dès la matinée, l'Harmonie des « Enfants d'Albi » arriva des premières afin d'assurer la partie musicale prévue lors de la grand-messe : la formation dirigée par Paul Couthures s'acquitta fort bien de la mission qui lui fut confiée en présence des Notabilités locales, Départementales et de M. Noël Grand, Président Fédéral. Une excellente chorale mixte Lacaunaise compléta ce programme spirituel. A la sortie de l'église, on entendit une Fanfare ; c'était la « Municipale » de Graulhet qui, terminant son tour de Ville, venait se mettre en place, face au Monument aux Morts. Cette formation fut bientôt rejointe par la Batterie-Fanfare Réalmontaise. C'est alors qu'en présence des Autorités et d'un public nombreux, furent exécutés les sonneries réglementaires et l'Hymne National après le dépôt de gerbes. Dans l'allégresse générale, les Musiciens de la matinée se rendirent à « La Tour de Calmels » pour un vin d'Honneur attendu et surtout un repas bien gagné. La journée était bien lancée et lorsque débuta l'après-midi, le soleil « plombant » au zénith, arrivèrent les Sociétés participantes de la seconde partie de la journée (une bonne vingtaine). Chacune de celles-ci se rendit à son point marginal, indiqué pour converger, en musique, vers le centre-Ville. Dès lors, ce défilé ininterrompu n'en finit plus de dérouler ses fastes pour la plus grande joie des spectateurs, particulièrement attentifs aux parades des groupes de Majorettes.

Durant ce temps, les 120 Musiciens de l'Harmonie Fédérale, installés sur le grand podium de bois, dépourvu d'ombre, attendaient la fin du défilé pour interpréter le Programme mis sur pied. Enfin, M. Paul Couthures délivra les exécutants pour une « Marche Triomphale d'Aida » vraiment dans le climat... le reste du Programme suivit superbement dans la foulée avec un scénario également de circonstance : « L'Italienne à Alger ». Comença ensuite le spectacle des auditions par Société avec évolutions de Majorettes et production de Groupes Folkloriques. Juste avant 18 heures, l'on assista, pourrait-on dire, ô ironie, à un semblant de miracle : l'averse provoquée par l'orage qui menaçait depuis un moment, fut d'embellée et définitivement stoppée aux premiers accents de « L'Incendie à Rio », exécuté par le Cocorico Gaillacois. Il faut l'avoir entendu et vu pour le croire !... La remise des récompenses qui suivit, peu après, eut son lot de joie légitime sanctionnée comme il se doit par l'exécution du Morceau d'Ensemble, dirigé par M. Roger Bouyssou, Directeur du Réveil Lacaunais.

La soirée s'avantait imitant, en cela, la Lyre de Lavaur qui mit un point d'Honneur

Ce journal
est diffusé
à 15.000 exemplaires
alors que nos sociétés
regroupent environ
600.000 musiciens.

Nous demandons
à nos Fédérations
de le diffuser
plus largement
afin que nous
puissions atteindre
au moins

30.000
LECTEURS !

à se retirer, pour répéter, avant la prestation du soir. Mais le lunch attendu permit à chacun de se restaurer après tant d'efforts et d'émotions.

C'est dans la salle de la Balme et devant un millier d'auditeurs que la journée se termina sur une note artistique avec partie folklorique. Nous apprécîâmes la Lyre de Lavour, si bien commentée par Emile Bardet, son Président et Trésorier Fédéral, placée sous la Direction de Bernard Alquier. Ce furent aussi « Les Cagoullauds de Châteauneuf », le « Quadrille Occitan » qui, chacun à leur manière, nous firent revivre, dans un spectacle haut en couleurs, les danses de nos aïeux, suivis par le « Rallye Castrais », la Batterie-Fanfara de « Puylaurens » et leurs Majorettes qui mirent ainsi un point final à cette journée, alors que les douze coups de minuit avaient sonné depuis un bon moment.

En conclusion, nous pouvons, après une telle manifestation, dire, sans excès combien est intense la vitalité de nos sociétés fédérées pour la plus grande joie de tous : Responsables, Educateurs et Membres Actifs. Nous ne saurions terminer ces lignes, sans remercier, outre le « Réveil Lacaunais », la Municipalité pour tous les efforts déployés et permettre ainsi un bon déroulement, le Personnel Communal qui a travaillé toute la journée : **Bénévolement** pour installer, débarrasser, servir, etc., et toujours avec une extrême gentillesse, les Sapeurs-pompiers, le Service d'Ordre pour faciliter la circulation et le Stationnement, et ce, dans le meilleur esprit.

Nota : La Fédération tient à rendre un Hommage particulier à tous ceux qui dans leur petite cité de Lacaune œuvrent si bien, quel exemple, pour le Développement de la Musique et son rayonnement puisque la Municipalité, en accord avec le Réveil Lacaunais, vient de créer un Poste de Professeur de Musique Municipal. Après le Concours organisé en accord avec le Délégué Départemental à la Culture (M. Didier Brunel), la Fédération Départementale que préside M. Noël Grand, la Ville de Lacaune a retenu M. Averous, qui a fait ses Etudes Musicales à Nîmes avec M. Raymond André, au Conservatoire de cette Ville. Nous souhaitons toute la réussite à toutes ces bonnes volontés dans la création de l'École de Musique qui va être mise en place et les assurons de notre soutien ainsi que de notre sympathie la plus vive.

Lavour

Vendredi 4 septembre... La Lyre était en fête

A 21 h 13 très précises... les fanfares d'Aida (Verdi) retentirent exécutées par 21 trompettes... le présentateur Claude Ferran et le chef de plateau Bernard Alquier accompagnés par les projecteurs de Bernard Prulières (A.G.O.R.A.) chef luminariste secondé par « ses comédiens... » auxquels nous disons un grand merci, entrent en scène... les fêtes de Lavour 1981 sont reparties... Vive la fête, 81 musiciens sortent de l'ombre et apparaissent... tenue parfaite, pupitres bien équilibrés, la Lyre de Lavour, applaudie longuement, a déjà séduit l'assistance. La société locale a tenu ses promesses et bien au-delà. Sous l'impulsion de Bernard Alquier remarquable « meneur d'hommes » la Lyre dans un répertoire jazz-folk-variétés a gagné de nouveaux galons et « ses fans et les autres sont là pour témoigner nos dires. Innovation scénique, le rideau (tenu par Patrick Parent, merci Patrick) a été utilisé avec beaucoup de recherche. Bernard Alquier dont la sensibilité est ressentie sur le plateau et jusqu'au fin fond de la salle a dédié presque tous les morceaux à des personnalités vauréennes et étrangères mais adoptées par la Lyre ».

MM. Esparbie, Gaulhet, Tico de Lavour et MM. J.-P. Gaubert, journaliste et poète ; C. Ferran, l'animateur zélé de la soirée... les techniciens Friederich et Escaffit se virent ainsi offrir ces cadeaux. Un hommage musical fut rendu personnellement par le Directeur Bernard Alquier à deux hommes disparus, membre et Président du Comité des Fêtes, Jacques Dallan et René Ragot. Ce geste fort apprécié fut longuement applaudi. Pendant la lecture à l'avant-scène, un rythme afro-cubain envoûtant, dispensé par le batteur de l'orchestre, perdu dans la pénombre, venait donner à ce texte un support ô combien émouvant... tandis que « Solitude » de D. Ellington était joué par les 81 musiciens de la Lyre de Lavour renforcée.

Michel Andureau, magnétoscope en main, a « éternisé » cette soirée... Merci pour la Lyre... Michel.

Le dernier grand merci ira au remarquable Bernard Alquier qui, de chaque soirée,

WELTKLANG

gamme majeure, prix mineurs

Bugle Sib
pavillon 12 cm,
1 clé d'eau,
poids 1,2 kg
2144

Saxophone soprano Sib
avec
FA dièse aigu
2262

Cor harmonie
FA et MI b,
pavillon 31 cm,
poids 1,5 kg
2180

Saxophone baryton
MI b
2252

Saxophone ténor Sib
avec
FA dièse aigu
2242

Saxophone alto
MI b avec
FA dièse aigu
2232

Cornet Sib
pavillon 12 cm,
1 clé d'eau,
poids 0,9 kg
2141

Trompette UT et Sib,
perce 12,
pavillon 12 cm
glissière 3^e piston
2 clés d'eau,
poids 1,1 kg
2127

Trombone à coulisse Sib
pavillon 20 cm
poids 1,350 kg
2054

WELTKLANG est distribué exclusivement par

DEMUSA
Exportateur DEMUSA
R.D.A. Kligenthal

couesnon
37, avenue d'Essomes - 02400 Château-Thierry - Tél. (23) 83.56.75.

fait un triomphe et fait triompher la musique de Lavour dont on parle beaucoup et « loin » dans le Midi... Nous vous aimons Bernard comme vous aimez la Lyre... A bientôt.

Ouverture des fêtes 1981

Bernard Alquier rend un hommage musical à Jacques Dallan et au président Ragot.

Nous, musiciens, nous avons le privilège de pouvoir exprimer nos sentiments sans paroles et en allant bien au-delà du verbe.

Je vais, ce soir, user de ce privilège en rendant un hommage musical à deux hommes de devoir, s'il en fût, disparus il y a peu de temps et avec lesquels j'avais étroitement collaboré alors que je faisais partie du Comité des Fêtes de Lavour, Jacques Dallan et le président René Ragot.

Je demanderai à mes amis musiciens rassemblés sur ce plateau, de communiquer à ces deux hommes, unanimement regrettés, les sentiments qui sont les nôtres ce soir.

« Solitude » de Duke Ellington sera cette mélodie qui nous permettra de dire à ces deux amis : « Vous êtes présents ce soir et nous, artistes, nous sommes heureux de pouvoir vous les transmettre, ces sentiments, sans larmes, le cœur serré bien sûr mais avec une joie incommensurable, cette joie venue de l'au-delà, venue

de la « musique ». A Jacques et au Président Ragot... « Solitude » de Duke Ellington. »

VAR

Echos sur le stage de Rians (Var) organisé du 3 au 13 septembre 1981 par la Fédération Musicale des Bouches-du-Rhône.

A l'initiative de MM. Courtial, Président de l'Union Régionale, et Chappe, Président de la Fédération des Bouches-du-Rhône. Trois élèves de l'École de Musique de La Seyne-sur-Mer (Mlles Fabienne Poulouin et Nadine Milanese (flûtistes) et Martial Sestini (hautboïste) témoignent :

Le stage s'est effectué à Rians du 3 au 13 septembre 1981 sous la présidence de M. Janetti, Sénateur du Var.

L'orchestre était dirigé par Jean-Claude Lati, premier prix du Conservatoire de Paris, hautbois à l'Opéra de Marseille et par Gilbert Gay, Prix international de Paris.

De nombreuses personnalités dont Mme et M. Janetti, Maire de Rians ont assisté aux différents concerts qui se sont déroulés du 10 au 13 Septembre dans les villages varois de Ginasservis, La Verdère, Vinon, Rians et Saint-Julien.

L'orchestre se composait d'une soixantaine de musiciens stagiaires, dont voici le détail, par pupitres : 1 Hautbois, 5 flûtes et un piccolo, 20 clarinettes, 10 saxophones, 3 trombones, 3 bassons, 10 trompettes, 2 basses, 1 batterie, 1 percussion, 1 héli-con.

En ce qui concerne le logement une moitié des participants logeait dans un hôtel de Rians, l'autre séjournait à « La Bastide », charmante ferme aménagée par le maire de Rians.

Le réveil matinal (7 heures) nous permettait de commencer la répétition dès 8 h 30. L'après-midi, nous travaillions de 13 h 30 à 17 h 30. Ensuite, chacun se détendait, comme il le souhaitait. Promenade, jeux, shopping, piscine.

A l'heure des repas, nous nous retrouvions à la cantine, professeurs et stagiaires pour y apprécier une nourriture de qualité et copieuse.

Le soir, après le dîner, chacun était libre d'organiser sa soirée jusqu'à 22 heures.

On se doit de noter que l'ambiance de ce stage fut des plus sympathiques et c'est, avec regret, que les participants se sont séparés le 30 septembre unis dans une même passion : la Musique.

Nous remercions chaleureusement M. Arese, Directeur de l'École Municipale de Musique de La Seyne-sur-Mer, qui nous a permis d'assister à ce stage et l'Amicale de cette école pour la subvention qu'elle nous a accordée.

STECKAR-TUBAPACK 4 tubas - 1 percussionniste



Marc Stecker : tuba. Orch. Claude Nougaro, Martial Solal, ontzet Caratini-Fosset, prof. Conflans-Sainte-Honorine, Les Mureaux. Prix de Paris.

Michel Godard : tuba. Musique de l'Air de Paris. Orch. Claude Cagnasso.

Christian Jous : tuba. Musique de l'Air de Paris. Prof. au conservatoire de Colombes. 1^{er} Prix de Paris.

Daniel Landreat : tuba. Musique de la Garde républicaine. Orch. J.-L. Longnon. Prof. à Auxerre. 1^{er} Prix de Paris.

Alain Bouchaux : perc. Prof. au conservatoire du XI^e arr. Orch. J.-L. Longnon.

Ces cinq musiciens se sont réunis dans le but de faire connaître et de faire aimer leur instrument : le tuba. Pour cela, ils ont choisi une musi-

que très diversifiée, allant de la transcription d'œuvres classiques jusqu'à des pièces écrites spécialement par les plus grands compositeurs de jazz contemporain (P. Caratin, Marc Fosset, François Jeanneau...).

Depuis maintenant plus d'un an, le « Steckar-Tubapack » s'est produit à Paris : « Espace Cardin », théâtre Danois..., en province à Angers, Caen, Tours... et de nombreuses fois à la radio (France-Musique, France-Inter).

Ils viennent d'enregistrer un 33 élu déléctionné « meilleure nouveauté française de l'année » par le guide du disque « Akai ».

Pour tout contact : Marie-Claude Nouy, 96, rue Doudeauville, 75018 Paris. Tél. : (16-1) 264-53-99.

DERNIERE MINUTE :

Nous apprenons, avec beaucoup de plaisir que M. François Villatte, vice-président de la C.M.F. vient d'être élu Président de la Fédération des Sociétés musicales d'Orléanais-Berry.
Nos bien chaleureuses félicitations.

Pour votre information...

• Le Ministre de la Culture communique :

Le mandat de l'actuel Administrateur Général de l'Opéra de Paris, M. Bernard Lefort, vient à expiration à la fin de la saison 1982-1983. L'usage veut que le responsable artistique de cette institution nationale soit désigné au moins deux ans à l'avance. Ainsi est-il en mesure de préparer en temps utile les saisons qui seront placées sous sa responsabilité.

M. Bernard Lefort a fait connaître au Ministre de la Culture, le 15 juillet, sa décision de ne pas solliciter le renouvellement de son contrat. Il a confirmé cette décision le 25 septembre.

M. Bernard Lefort a dirigé avec dynamisme, compétence et imagination l'Opéra de Paris. Pour la poursuite de sa tâche au cours des deux prochaines saisons, l'Etat lui apportera son plein soutien. Le moment venu, le Gouvernement proposera à Bernard Lefort une nouvelle mission de portée nationale.

La volonté de renouveau et de changement exprimée le 10 mai par les Français, doit marquer l'orientation de l'ensemble de la politique culturelle et notamment celle de l'Opéra.

C'est moins en termes de personnes qu'en termes de structures que se pose le problème de l'avenir de l'Opéra de Paris. Quelle que soit la valeur des hommes, le mode d'exploitation de l'Opéra mérite aujourd'hui d'être rajeuni et modernisé.

• Gilbert Estève est nommé au Cabinet de Jack Lang, Ministre de la Culture, comme chef de cabinet.

Gilbert Estève est né le 7 mars 1948 à Sélestat (Bas-Rhin). Il est diplômé de Sciences Politiques et de Sociologie puis entre à l'Ecole Nationale de la magistrature en 1977.

Fonctionnaire depuis 1969, comme attaché d'administration centrale à la Caisse des Dépôts, il a été chef du service administratif de la Manufacture nationale de Sèvres de 1972 à 1975. Il est entré ensuite dans

la magistrature et est actuellement juge d'instruction à Pontoise.

• Sur proposition de Jack Lang, Ministre de la Culture, le Conseil des Ministres a nommé M. Maurice Fleuret Directeur de la Musique.

• **Maurice Fleuret**, né le 22 juin 1932, à La Talaudière (Loire). Etudes secondaires à l'Ecole Normale d'Instituteurs de Montbrison. Etudes musicales au Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris (1952-1956). Compositeur de musiques de film et de scène (1955-1963). Conférencier aux J.M.F. (1957-1967). Responsable de la musique au Centre National de Diffusion Culturelle (1960-1963). Critique musical à « Combat » (1956-1957), au « Guide du Concert » (1962-1964), à « France-Observateur » (1961-1964) puis au « Nouvel Observateur » (depuis 1964), et collaborateur de nombreuses revues françaises et étrangères. Producteur à Radio-France, notamment du magazine hebdomadaire de France-Culture, « Evénements-Musique », depuis 1974. Etude des traditions musicales lointaines au cours d'une trentaine de voyages privés ou de missions en Afrique, Asie et Amérique Latine. Cours et conférences, en particulier sur la musique contemporaine, dans une quarantaine de pays.

Comme organisateur : responsable de la Section Musique du Musée d'Art Moderne de la Ville de Paris (1967 à 1977) ; directeur artistique de la Semaine de Musique Contemporaine de Saint-Etienne (1968), des Semaines Musicales Internationales de Paris « Journées de Musique Contemporaine » (1968 à 1974), des « Journées Karlheinz Stockhausen » au Festival de Chiraz-Persépolis (1972), du Festival de Musique Contemporaine du Casino d'Aix-en-Provence (1974), du Festival Xenakis de Bonn en Allemagne fédérale (1974), du Festival de Lille (depuis 1977) ; responsable de la Section « Musique en Théâtre » au Musée d'Art Moderne de la Ville de Paris (depuis janvier 1981).

EDITIONS ROBERT MARTIN

NOUS VOUS RAPPELONS QUE NOUS FOURNISSONS LES MORCEAUX IMPOSÉS DANS LES EXAMENS DE LA C.M.F.

RAPPEL DE NOS NOUVEAUTES INSTRUMENTALES AVEC ACCOMPAGNEMENT DE PIANO PARUES EN 1981/82

TROMPETTE ut. ou sib et PIANO		
BLIMBING, d'André Amellér	Facile	15,00 F
TROMBONE et PIANO		
SUR CINQ POSITIONS, de Jacques Toulon, accompagnement de piano Loïc Mallié, comprenant :		
LE CHAPEAU CHINOIS	Assez facile	15,00 F
LE GENERAL PLASTIC	Assez facile	15,00 F
LA POUPEE QUI FERME LES YEUX + LA PLANCHE A ROULETTES	Facile	15,00 F
L'OURS BOSSU	Assez facile	15,00 F
Les cinq morceaux pris ensemble		
LE PETIT BAOBAB, de Michel Delgiudice	Facile	19,50 F
LE PETIT MAMMOUTH, de Michel Delgiudice	Assez facile	19,50 F
COR D'HARMONIE et PIANO		
SALAK, d'André Amellér	Facile	15,00 F
BASSE sib ou TUBA ut et PIANO		
COLLECTION POUR LA JEUNESSE, de Michel Delgiudice, comprenant :		
LE PETIT BAOBAB	Facile	19,50 F
DANSE DE L'ELEPHANT	Assez facile	19,50 F
LE PETIT MAMMOUTH	Assez facile	19,50 F
L'ANTRE DE POLYPHEME	Moyenne force	35,00 F
Les quatre morceaux pris ensemble		
SAXOPHONE alto et PIANO		
KESA, d'André Amellér (alto ou ténor)	Facile	15,00 F
BAGATELLE, de Jean Bouvard	Assez difficile	31,50 F
CLARINETTE et PIANO		
JUMBU-BIJI, d'André Amellér	Facile	15,00 F
PETITE PIECE, de René Médous	Très facile	14,50 F
FLUTE et PIANO		
LE CHATEAU DISPARU, de Raymond Guiot	Facile	15,00 F
RHAPSODIE, de Raymond Guiot	Difficile	65,00 F
HAUTBOIS et PIANO		
SAWO, d'André Amellér	Facile	15,00 F
CONTREBASSE A CORDES et PIANO		
KELAPA, d'André Amellér	Facile	15,00 F

- Et n'oubliez pas que :

de la petite flûte au soubassophone
les instruments de toutes marques se trouvent aux :



EDITIONS ROBERT MARTIN

106, grande rue de la Coupée - 71009 MACON
☎ (85) 34-46-81

STOCKS IMPORTANTS — LIVRAISONS RAPIDES

AVIS AUX SOCIETES

Lorsque vous organisez des concours de musique, renseignez-vous avant toute chose auprès de votre Fédération ; cela évitera bien des erreurs.

ABONNEMENT AU JOURNAL DE LA C.M.F.

Le journal de la C.M.F. est le journal officiel des sociétés. Il doit être lu par tous, d'autant qu'il contient des articles très intéressants pour tous et des renseignements qui peuvent, à tout moment, vous être utiles. Nous demandons également à nos lecteurs de se mettre à jour avec le règlement du prix de l'abonnement, très modeste, et aussi de nous signaler tout changement d'adresse afin que le journal ne revienne pas à la Confédération mais soit effectivement distribué.

Journal de la Confédération Musicale de France

Directeur-Gérant :
M. André AMELLER

Abonnement (10 numéros)
du 1^{er} janvier au 31 décembre
Le numéro : 5 F
FRANCE 1 an 50 F
ETRANGER 1 an 100 F

CONFEDERATION MUSICALE
DE FRANCE
121, rue La Fayette
75010 PARIS
Tél. : 878-39-42

DIX NUMEROS PAR AN :
Janvier, Février, Mars
Mai, Juillet, Août
Août-Septembre, Octobre,
Novembre, Décembre

IMPRIMERIE
« LES MARCHES DE FRANCE »
44, rue de l'Ermitage
75020 PARIS
Tél. : 366-44-86